

UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURES (UT2J)

Master 2 Géographie, Aménagement, Environnement, Développement

Parcours Transition Environnementale dans les Territoires (TRENT)

2022



Rapport de stage :

De la mise en œuvre d'un projet partagé ou participatif de transition porté par un collectif citoyen au sein d'une municipalité : étude de la commune de Plessé (44)

Rédactrice : Juliette Soyer

Responsable pédagogique : Léa Sébastien

Maître de stage : Alexis Billiet

Nombreux-ses sont celles et ceux qui pensent qu'aujourd'hui « on ne peut plus faire de politique comme on le faisait avant ». Le système politique serait bien trop basé sur une citoyenneté passive, avec un mouvement descendant des élu-es vers les citoyen-nes, une coopération relative et un cloisonnement des actions par domaine d'intervention. Or, dans cette période de bouleversements profonds liés au changement climatique que nous connaissons, cette gestion habituelle des affaires publiques qui paraissait plutôt confortable pour beaucoup, ne parvient pas à solutionner les problèmes. Pire encore, la situation se dégrade. Porté-es par une volonté de changements et l'ambition heureuse d'essaimer les graines d'un monde différent, plus inclusif, créatif et écologique, des citoyen-nes se rassemblent au sein de collectifs et travaillent ensemble cette vision à long terme. Parmi eux/elles, certain-es investissent la sphère du politique pour en rebattre les cartes et procéder enfin à cette transition de la société dont on parle tant. Constitué-es en listes citoyennes et participatives, ils et elles prennent la tête de mairies un peu partout en France pour mettre en œuvre un projet partagé.

L'objectif de ce mémoire est d'évaluer la propension de ces municipalités, à faire émerger, accompagner et porter des initiatives issues de processus coopératifs incluant de la participation citoyenne et s'inscrivant dans le cadre de la transition écologique et solidaire. Ce travail se veut être un éclairage du contexte dans lequel sont nées les listes et municipalités citoyennes en question, de la manière dont elles procèdent et de ce à quoi elles doivent faire face pour espérer parvenir à la concrétisation de leur vision. Il présente ainsi une analyse des enjeux qui entourent la question de la participation citoyenne et celle de la transition qui sont ici les principaux thèmes, tout en les mettant en perspective avec le fonctionnement de la collectivité. Ce mémoire se base sur un état de l'art et un cas d'étude : la commune de Plessé en Loire-Atlantique, dont la liste *Osons Plessé* a été élue lors des élections municipales de 2020.

Many people think that today « we can no longer do politics as we used to ». The political system would be too much based on a passive citizenship, with a downward movement from the elected representatives to the citizens, a relative cooperation and a compartmentalisation of the actions by domain of intervention. However, in this period of profound upheaval linked to climate change that we are experiencing, this usual management of public affairs, which seemed rather comfortable to many, is not succeeding in solving the problems. Worse still, the situation is deteriorating. Driven by a desire for change and the happy ambition to sow the seeds of a different, more inclusive, creative and ecological world, citizens are coming together in collectives and working towards this long-term vision. Among them, some are investing in the political sphere to reshuffle the deck and finally make the transition of society that we talk about so much. Formed into citizen and participatory lists, they are taking over the leadership of town halls all over France to implement a shared project.

The objective of this thesis is to evaluate the propensity of these municipalities to develop, support and carry out initiatives resulting from cooperative processes including citizen participation and falling within the framework of the ecological and solidarity-based transition. This work aims to shed light on the context in which the lists and citizens' municipalities in question were born, the way in which they proceed and what they must face in order to hope to achieve their vision. It thus presents an analysis of the issues surrounding the question of citizen participation and transition, which are the main themes here, while putting them into perspective with the functioning of the community. This dissertation is based on a state of the art and a case study : the commune of Plessé in Loire-Atlantique, whose *Osons Plessé* list was elected in the 2020 municipal elections.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier absolument tous les agents de la mairie que j'ai pu côtoyer au quotidien pour leur accueil chaleureux, leur professionnalisme et leur bienveillance en toute circonstance. Je me dois également de remercier l'ensemble des élu-es avec qui j'ai pu échanger dans le cadre du stage et de manière informelle, notamment Thierry Lohr – adjoint à l'urbanisme délégué au comité cadre de vie et transition territoriale – et Aurélie Mézière – Mairie de Plessé – pour leur disponibilité, leur gentillesse et leur soutien. Ce stage m'a énormément apporté et je suis fière d'avoir pu travailler à vos côtés.

Je remercie mes ami-es et camarades de master Trent pour leur soutien indéfectible tout au long de ce stage, y compris les périodes de doute.

Petite mention aux prestataires et partenaires de la Mairie, avec qui j'ai pu être en contact durant ce stage, que je remercie de m'avoir inspirée, certainement malgré eux/elles, de par leurs parcours et leur engagement.

Enfin, je remercie Léa Sébastien – référente universitaire et chercheuse au sein du laboratoire GEODE (Géographie de l'Environnement – UMR 5602 CNRS – UT2J) pour son accompagnement dans la construction de mon mémoire.

SOMMAIRE

Résumé.....	2
Remerciements	3
Sommaire	4
Introduction.....	5
Partie 1 : Contexte du stage	7
A - Un territoire rural dynamique.....	7
B - Illustration d'un territoire de proximité revendiquée.....	19
C - Venir en appui pour la mise en œuvre de la transition et de la participation.....	25
Partie 2 : Comprendre les systèmes et se saisir des clés pour répondre à l'urgence ..	28
A - La catastrophe climatique : ce grand défi sociétal auquel il faut faire face.....	28
B - La participation citoyenne comme pierre angulaire d'autres possibles	31
C - Stratégie et innovation pour la construction d'un autre paradigme	38
D – Un fonctionnement résilient.....	43
Partie 3 : De projets en projets : suivi, recherche de subvention, mise en place D'actions et réflexions globales	51
A – Les projets de la commune en bref	51
B - Mon intégration dans l'équipe municipale	58
Partie 4 : Des bilans aux perspectives.....	68
A - Résultats de mes missions	68
B – Retour sur les entretiens et l'animation réalisés : perceptions de la transition et de l'exercice de la citoyenneté.....	71
C - Discussion.....	80
CONCLUSION.....	84
Bibliographie	86
Annexes.....	90
.....	99
.....	100
Liste des figures.....	117
Liste des annexes	119
Table des matières	120

INTRODUCTION

Dans notre système démocratique, les élu-es, choisi-es au suffrage universel direct ou indirect, sont des représentant-es désigné-es dans le but d'agir pour l'intérêt général. Toutes les décisions prises ont alors un fort impact sur la vie de chaque citoyen-ne. Au vu de la période de bouleversements, notamment climatiques, dans laquelle nous nous trouvons actuellement, la nécessité d'un portage politique fort des idées sous-tendues par l'impératif de transition est absolue. Mais pour que cette transition se fasse, cette volonté ne peut être unilatérale. Il est également essentiel qu'en parallèle les citoyen-nes se saisissent de ces questions, se les approprient et mettent en œuvre des projets à forts enjeux. De par leur nombre et les choix qu'ils et elles opèrent, par le biais de leurs façons de consommer ou de par leurs engagements, ils et elles sont des éléments clés dans la concrétisation d'un nouveau paradigme.

Pourtant l'inertie que l'on constate à l'échelle nationale lorsqu'il est question de transition est indéniable. Les choses changent, un nouveau monde se dessine petit à petit mais parviendra-t-il seulement à éclore avant qu'il ne soit trop tard ? Cette question anime sans doute toutes celles et ceux qui ont conscience de la finitude du monde que nous connaissons, mais qui ne perçoivent pas beaucoup plus que les contours de ce que l'on voit poindre à l'horizon. Malgré ce constat, des citoyen-nes loin de baisser les bras s'engagent partout dans le monde pour faire bouger les choses. Certaines s'engagent en politique tout en refusant les codes traditionnels, à commencer par le rattachement à un parti. Ils et elles se présentent souvent sous forme de listes citoyennes et sans aucune autre étiquette. Leur candidature vise à prouver qu'il est possible de construire un avenir vertueux et désirable pour toutes et tous, mais aussi que la politique au sens large, c'est-à-dire la « manière de gouverner la cité », est une noble chose qui concerne tout un chacun. La dimension participative est alors essentielle : les citoyen-nes ont toute leur place dans ce processus. Ils et elles donnent à voir la nécessité de dépasser

la dualité trop souvent perçue entre le politique et la société civile en transcendant l'élitisme, en représentant et en incluant davantage la population dans son ensemble.

Pour cela, le local reste pour le moment l'échelle privilégiée. Cet attachement à la commune n'est pas nouveau et facilement explicable. Tout d'abord, parce que c'est un échelon territorial palpable, qui semble avoir plus de sens pour les français-es ce qui induit un fort sentiment d'appartenance historique. A cela, nous pouvons ajouter le fait que la commune représente l'échelle de proximité, celle dont les projets impactent directement les citoyen-es qui l'habitent. Enfin, parce qu'à l'échelle communale, le/la maire et son conseil municipal sont élu-es au suffrage universel direct, ce qui leur confère une importante légitimité et génère automatiquement un sentiment de confiance. Pour toutes ses raisons, la commune est le premier échelon pour tendre vers une « *démocratie vivante et confiante* » (Degron, 2021).

En France, le nombre de listes citoyennes est en continuelle expansion depuis le début des années 2000. Les élections municipales de 2020 en particulier ont vu aboutir une soixantaine de listes citoyennes portées par des collectifs prêts à s'engager dans la politique de leurs communes. Métropole, ville moyenne, petite ville rurale ou village, ce sont entre 350 et 500 listes déclarées qui ont émergées. Elles sont le plus souvent rassemblées autour de valeurs communes telles que l'humanisme et l'écologie politique et portent une réelle dimension participative. C'est notamment le cas de la commune de Plessé qui connaît depuis cette année-là un chamboulement des pratiques au sein de la municipalité avec l'arrivée du collectif *Osons Plessé* à sa tête.

La commune de Plessé, située dans le nord de la Loire-Atlantique, à la particularité d'être composée de 3 bourgs historiques (Plessé, le Coudray et le Dresny) et de s'étendre sur 104,4 km². Cela fait d'elle la deuxième plus grande commune du département en termes de superficie. Avec 5 377 habitant-es en 2022,

elle est aussi la deuxième commune la plus peuplée de Redon Agglomération dont elle fait partie. Commune rurale, avec une moyenne de seulement 50,4 habitant-es au km² contre une densité moyenne 207,9 hab/km² en Loire-Atlantique, Plessé est néanmoins une commune particulièrement dynamique. Au-delà de sa démographique, en croissance depuis quelques années, l'arrivée de cette nouvelle équipe municipale en 2020 a marqué un tournant dans la manière de mener les projets. Face à des élu-es pleins d'idées et d'envies, les services municipaux peinent à suivre la cadence. Dans ce contexte, j'ai été missionnée pour venir en appui sur trois principaux points : le suivi de projet, la recherche de subventions et l'organisation de deux nouvelles actions de participation citoyenne.

La culture de la bienveillance et de l'innovation génératrices d'envie d'agir et d'ouverture des possibles que les élu-es travaillent à distiller dans leurs pratiques, m'a poussé à m'intéresser à la question suivante : **Dans quelle mesure une municipalité portée par un collectif citoyen peut-elle faciliter et impulser la mise en œuvre de la transition ?** Derrière cette question se cache un questionnement sur les marges de manœuvre et les stratégies choisies. Elle vise également à pointer les spécificités d'une liste citoyenne par rapport à une mairie plus traditionnelle dans son fonctionnement. Ce n'est pourtant pas nécessairement un comparatif en tant que tel qui sera fait dans les pages qui suivront, mais une réflexion autour de ce qui anime de façon générale les listes citoyennes en France et de ce qu'elles

apportent, pour en venir à l'expérience de Plessé, ses points faibles et ses points forts.

Il s'agira dans un premier temps de brosser le portrait du territoire de la commune de Plessé et de décrire le contexte de ce stage, en revenant sur l'historique et les valeurs du collectif *Osons Plessé*, sujet principal de cette étude de cas, ainsi que sur les missions que j'ai effectuées durant ces 5 mois de stage.

Dans un deuxième temps, il s'agira de détailler le cadre théorique auquel se rapporte la problématique énoncée précédemment, c'est-à-dire de comprendre : en quoi mettre en œuvre la transition est important, en quoi la participation en est un levier fondamental à utiliser à bon escient et en quoi la formulation d'une stratégie de transition incluant la participation et plus largement la coopération entre acteur-trices est essentielle. Au regard de ce qui aura été présenté et considérant les observations faites durant mon stage, nous verrons quels sont les autres points de vigilance et les enjeux de la mise en œuvre d'un projet porté par un collectif citoyen à l'échelle d'une commune.

Dans un troisième temps, une réflexion globale sur les projets de la commune sera menée, avec un focus sur quelques-uns d'entre eux auxquels j'ai été associée. Il s'agira également de faire un retour sur les entretiens effectués et d'expliquer le travail réalisé pour mener à bien mes missions.

Enfin, nous ferons le bilan de ces missions et du stage en exposant les quelques résultats et en ouvrant la discussion sur d'autres points saillants se rapportant à la problématique.

PARTIE I : CONTEXTE DU STAGE

A - Un territoire rural dynamique

1. Caractéristiques historiques et paysagères

a. Les marques de l'Histoire et l'influence bretonne¹

Inscrite dans la tradition du Nord-Ouest de la France, Plessé présente une organisation du bâti en une multitude de villages et hameaux se détachant de quelques bourgs principaux. Ici on n'en compte pas moins de 80 pour les premiers et 3 pour les seconds : Plessé (bourg principal), Le Dresny et Le Coudray. Si la taille est un élément important, la présence d'une église dans chaque bourg constitue la principale raison de leur distinction en 3 entités à part entière. Ce n'est pourtant pas le résultat de la fusion d'anciennes communes, mais un choix historique délibéré de permettre aux paroissien-nes de ne pas parcourir des kilomètres pour se rendre à la messe chaque semaine. Autour de ces églises, se sont alors construits et densifiés divers bourgs au sein du périmètre communal. Ce choix a par ailleurs renforcé la « *guerre des clochers* », un certain nombre de rivalités desquelles ont découlé une forte volonté d'animer et de faire vivre pleinement chaque localité.

Aujourd'hui, le village de Saint-Clair à l'Ouest, zone d'habitation agglomérée, tend à devenir le quatrième bourg de la commune. Cela sera d'autant plus vrai une fois le nouveau PLU approuvé dans la mesure où Saint-Clair tout comme les 3 bourgs actuels deviendront les seules zones urbanisables de la commune.

Mais cet habitat éclaté est de manière générale l'apanage de tout le nord-ouest de la France. Les pratiques culturelles qui s'y sont développées au fil du temps ont en effet considérablement influencé l'évolution architecturale et paysagère des communes. Les terres peu fertiles ont poussé à la spécialisation du territoire vers l'élevage. La nécessité de vivre auprès des bêtes pour les traites et les soins, a engendré l'installation des paysans au plus près de leur exploitation, d'où cet étalement que l'on connaît aujourd'hui. La place qu'ont pris les axes routiers départementaux ont néanmoins induits plus récemment « *des extensions pavillonnaires des bourgs, la diffusion urbaine linéaire le long des voies, d'habitat sur les hameaux de campagne ou d'activités sur les voies principales* » (UP 23 *Les vallées des marches de Bretagne*, 2016).

Plessé est enfin une commune chargée d'Histoire de France. La présence de tumulus préhistoriques, de menhirs, de la voie Romaine reliant Blain à Redon ; l'existence passée du Château de Sée résidence pour un temps du Duc de Bretagne en 879 et détruit au moment des invasions normandes de 919 à 921 ; ainsi que les 8 châteaux qui furent construits à la fin du Moyen-Âge, en témoignent. Parmi ces derniers, le château de Carheil est probablement un des plus emblématique. Ce château, construit dans sa dernière version au XVII^e siècle avant l'incendie qui le détruisit en 1945, a vu le vaste domaine forestier qui

Figure 1 :
Comparaison entre
la carte de L'état-
major (1820-1866) et
une photographie
aérienne (2018) du
Domaine de Carheil
(source : IGN -
Remonter le temps)



¹ Hormis lorsque c'est indiqué, l'ensemble des éléments avancés dans cette partie proviennent du site internet du Domaine de Carheil (domainedecarheil.fr)

l'entourait devenir un lotissement d'un genre singulier. Domaine privé de 200 ha comprenant des habitations en pleine forêt sur de grandes parcelles individuelles, le Domaine de Carheil rassemble aujourd'hui 305 propriétaires.

b. Les traces du syndicalisme paysan de l'Ouest des années 1968

L'Histoire récente, notamment l'histoire des luttes syndicales agricoles, n'est pas non plus sans conséquences sur le territoire de la commune.

Dès 1967, la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Ouest (FRSEAO) et le Centre régional des jeunes agriculteurs de l'Ouest (CRJAO) regroupant la Bretagne et les Pays-de-la-Loire ont revendiqué des propositions pour « *conserver et améliorer les productions animales de la Région* », contestant alors « *les orientations jugées trop libérales de la Communauté Economique Européenne* ». Pourtant uni au départ autour du même but, le mouvement syndicaliste de



Figure 2 : Entre 10 et 15 000 paysans manifestent à Redon à l'appel de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Ouest le 26 juin 1967 (Sources : FDSEA 353, Centre d'histoire du travail de Nantes – Bretagne Culture et Diversité)

l'Ouest s'est rapidement scindé en interne avec le mouvement social de mai 1968 : d'un côté les syndicalistes plus conservateurs ne voyaient pas d'un bon œil les révoltes de la jeunesse, de l'autre des syndicalistes notamment ligériens se rapprochaient du mouvement et y participaient. La transversalité de la lutte n'était pourtant pas nouvelle et même symbolisée par une solidarité entre tous les travailleurs et travailleuses qui était prônée dès les débuts de ces mouvements syndicalistes. La lutte contre les grandes industries et grands groupes agricoles et financiers, était solidement revendiquée. En Loire-Atlantique, une déclaration ouvrière et paysanne commune pour « *imposer une orientation de la politique générale du pays* » avait même été promulguée en 1960.

Malgré tout, le radicalisme du militantisme syndical qui s'est affirmé en particulier dans ce département fut source de tensions au sein du groupe des dirigeant-es des Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) de l'Ouest. En 1969, Le Dresny à Plessé fut par exemple le théâtre d'une de ces actions coup de poing avec la « visite de ferme » imposée au Ministre de l'Agriculture de l'époque. Ils et elles critiquaient entre autres « les choix révolutionnaires qui les amèneraient à vouloir bouleverser l'ordre social, la famille, la religion, la propriété » (Jean-Philippe Martin, 2012). La « grève du lait » aussi appelée la « guerre du lait » de 1972, portant sur une demande de « *revalorisation du revenu laitier* », fut un autre événement extrêmement clivant au sein de la FRSEAO. Le groupe dissident des *Paysans-Travailleurs* issu du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) de Loire-Atlantique souhaitait combattre le système vers lequel étaient orientées les coopératives agricoles, « *contraintes de fonctionner dans les mêmes conditions de productivité que les autres entreprises* ». Ce groupe finira par se détacher de la FDSEA Loire-Atlantique en 1974, avant que cette dernière soit elle-même exclue en 1978 de la FRSEAO. Une grande partie des opposants à la ligne syndicale traditionnelle promue par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) ont ainsi pu rejoindre les rangs d'autres syndicats plus progressistes telle que la Confédération Paysanne (Jean-Pierre Peyon, 1992).

Cependant, les idéaux syndicaux de cette époque semblent encore trouver un certain écho parmi les agriculteurs et agricultrices Plesséen-nes. Rémi Beslé, adjoint à l'agriculture et à

l'alimentation, enfant du pays et éleveur en bio sur la commune témoigne. Pour lui, « *la présence de plusieurs CUMA sur la commune n'est pas anodine. Elles témoignent de cette entraide, de l'envie de travailler ensemble et d'être innovant* ». Les CUMA sont des coopératives agricoles, qui ont la particularité de permettre aux agriculteurs et agricultrices de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole. La solidarité paysanne semble ainsi être encore au cœur des pratiques de la paysannerie locale. Il ajoute : « *les luttes syndicales ont aussi amené la philosophie et l'importance de l'agriculture bio : des terres en fermage, des terres pas chères, la sauvegarde des races locales, des arbres, des haies et des prairies* ».

c. Usage du sol, géologie et hydrographie

Avec 73,3% de la surface totale de la commune en 2016, l'agriculture est le principal élément paysager structurant de Plessé. Pourtant la superficie des surfaces artificialisées, principalement pour l'habitat, les activités et les équipements, a largement augmenté depuis 1949 passant de 276 ha à 740 ha en 2016. Mais la part des forêts et milieux semi-naturels ainsi que celle des milieux humides et des surfaces en eaux a aussi légèrement augmenté (18%, 0,6% et 1% en 2016 contre 12,7% et 0% en 1949).



Figure 3 : Comparaison entre les photographies aériennes de 1950-1965 et de 2018 des alentours du bourg de Plessé (source : IGN - Remonter le temps)

Située dans le périmètre du bassin versant de l'Isac, affluent rive gauche de la Vilaine, la commune de Plessé est parcourue par 16 ruisseaux et longée au Sud-Ouest par l'Isac et le Canal de Nantes à Brest. En amont de ce dernier, l'Isac non canalisé offre un secteur de marais en lien avec son lit mineur classé zone protégée Natura 2000². Son réseau hydrographique relativement dense (16 ruisseaux) et la nature du sol aux composants majoritairement imperméables (schistes, siltites, colluvions) permettent le maintien de plusieurs zones humides. Un inventaire de celles-ci réalisé en 2017 a révélé l'existence de 10 types de zones humides sur le territoire de la commune, principalement des prairies et boisements humides et dans une moindre mesure des roselières, plantations de feuillus et mégaphorbiaies. Les zones humides représentent une superficie totale de 1266 ha, soit 12,1 % de la superficie du territoire.

² Réseau européen de sites naturels (terrestres et marins) visant à assurer la conservation des espèces et des habitats particulièrement menacés (source : ecologie.gouv.fr)

Hydrographie et zones naturelles à enjeux de la commune de Plessé

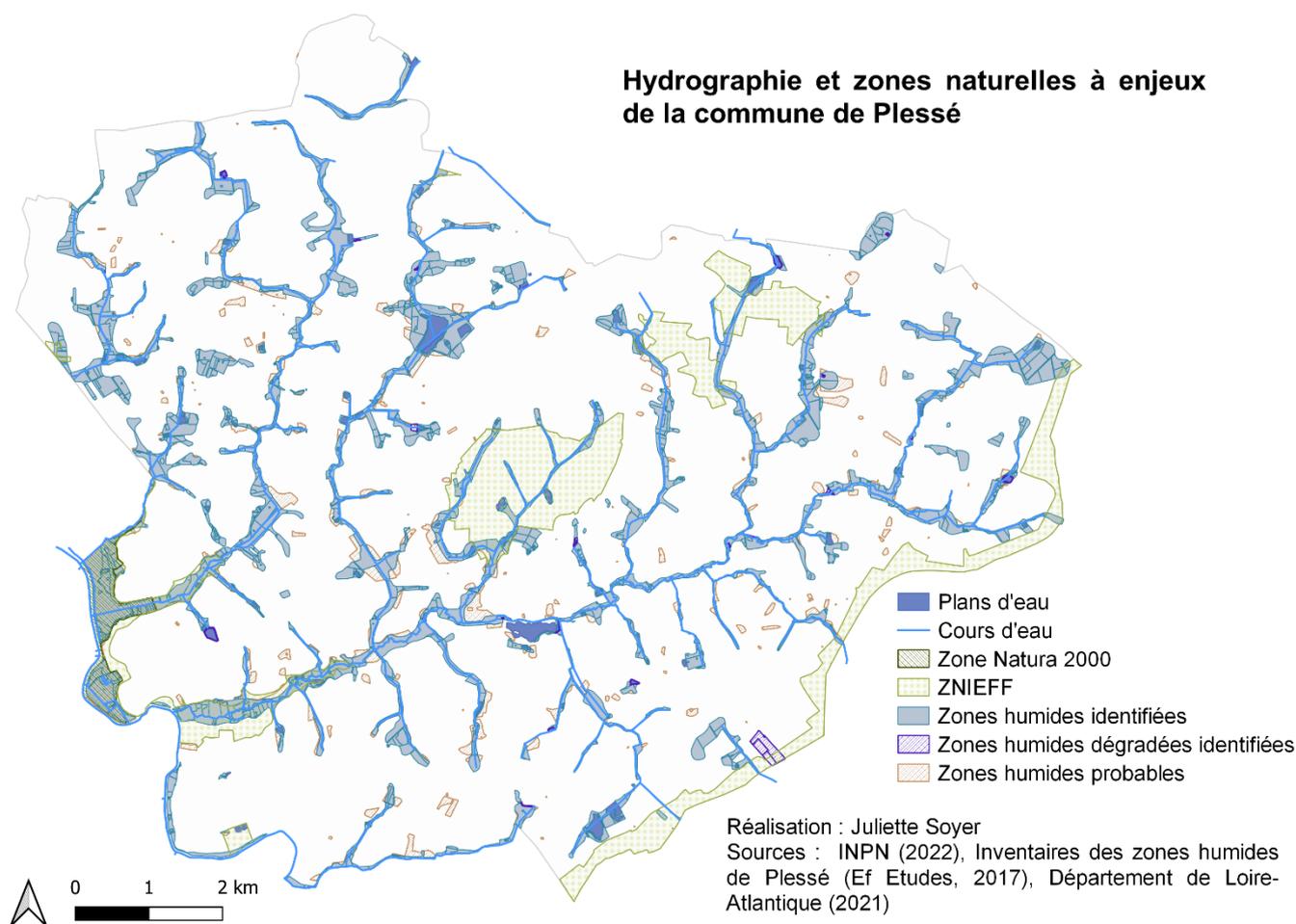


Figure 4 : Carte du réseau hydrographique, des zones humides, zones Natura 2000 et Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) (réalisation : Juliette Soyer)

d. Aux pieds de la Bretagne, les ondulations du bocage Plesséen³

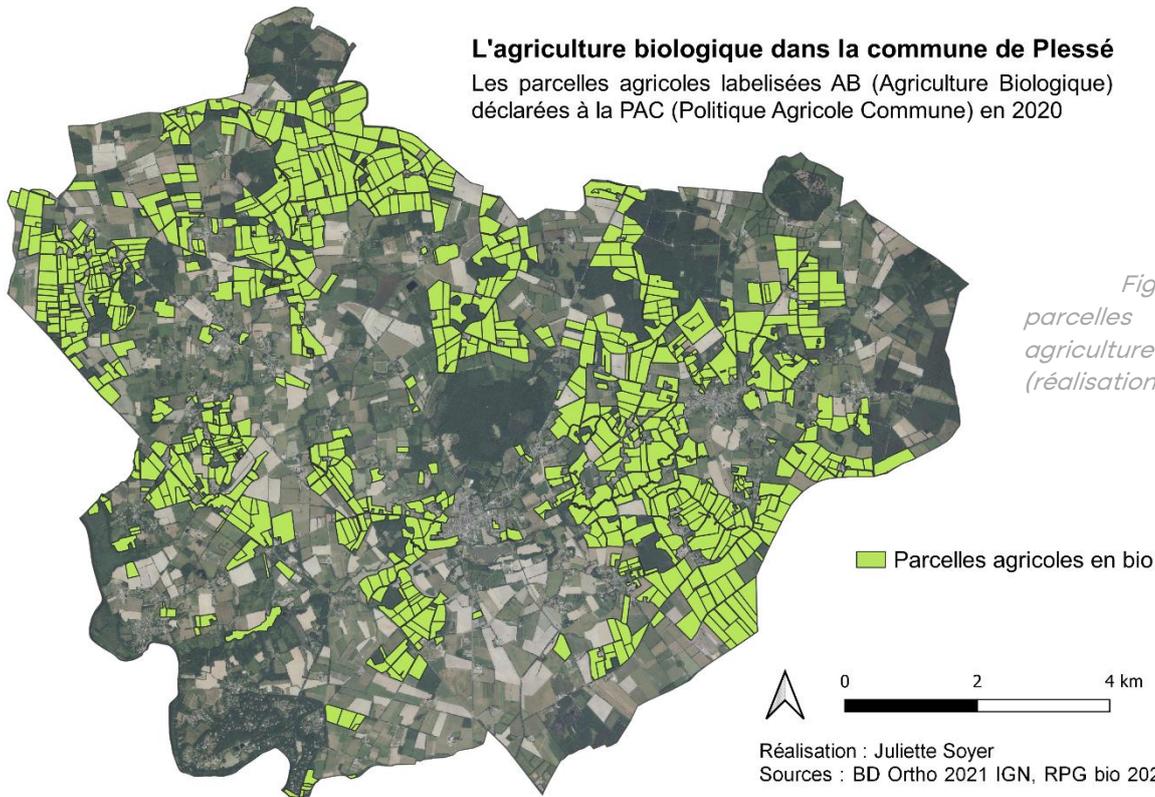
L'Atlas des paysages de Loire-Atlantique réalisé par la DREAL Pays-de-Loire situe la commune de Plessé dans les vallées des marches de Bretagne occidentales. Cette unité paysagère se décompose elle-même en trois parties distinctes dont le plateau boisé du Gâvre et du val d'Isac dans lequel se trouve Plessé. Celui-ci est principalement caractérisé par de grands massifs forestiers et de multiples petits boisements de feuillus, un bocage ouvert et cultivé, de nombreux vallons, les deux facettes du val de l'Isac (à la fois non maîtrisé en amont et canalisé en aval) et, enfin, la pression urbaine au sud du fait des infrastructures routières.

A Plessé en particulier, la qualité en termes de diversité et de densité des ripisylves et du bocage (haies, alignements d'arbres, arbres isolés, bosquets et boisements et talus nus) est particulièrement importante. Ensemble, ils constituent le support d'une activité agricole principalement tournée vers l'élevage bovin mixte (selon le recensement agricole fait en 2020 par l'AGRESTE) avec, ici, des pratiques plus respectueuses de l'environnement (30% de la surface agricole de la commune est en agriculture biologique).

³ Hormis les cartographie, l'ensemble des éléments avancés dans cette partie proviennent de l'Atlas des paysages réalisé par la DREAL Pays-de-la-Loire (UP23), de l'inventaire paysager réalisé par le Syndicat Chère Don Isac ainsi que du PLU de la commune de Plessé

L'agriculture biologique dans la commune de Plessé

Les parcelles agricoles labellisées AB (Agriculture Biologique) déclarées à la PAC (Politique Agricole Commune) en 2020



Ces caractéristiques ont permis aux éléments de bocage de ne pas subir entièrement le remembrement imposé des années 1970⁴. Seule la présence de landes aux pourtours de la Forêt du Gâvre dénotent dans cet ensemble homogène préservé. Tous ces espaces sont néanmoins constitutifs de sa Trame verte et bleue, c'est-à-dire que le bocage, les ripisylves et les landes représentent à la fois des réservoirs de biodiversité (espaces offrant des conditions favorisant une riche biodiversité) et des corridors écologiques (espaces de types linéaires permettent la connexion des réservoirs de biodiversité).

Points d'intention importants, dans cette partie de la Loire-Atlantique les principaux enjeux paysagers sont : la préservation de la qualité paysagère dans les vallées, la maîtrise du développement urbain des bourgs avec un accent mis sur ceux qui sont proches des axes routiers, la préservation de la diversité des paysages agricoles en prenant en compte l'évolution des activités et l'accompagnement dans le développement des zones d'activités et des infrastructures.

Figure 6 : Extrait de l'inventaire bocager, secteur du lieu-dit Le Guignoux au bord de l'Isac (source : Syndicat Chère Don Isac - Inventaire bocager de Plessé réalisé en 2021-2022)



⁴ Ces politiques visaient à accroître les rendements agricoles par l'agrandissement des parcelles et l'usage d'outils de production moderne et de produits phytosanitaires

2. Caractéristiques de la vie locale Plesséenne

La commune de Plessé fait partie du canton de Pontchâteau et de la grande Communauté d'agglomération de Redon. Plessé est bordée à l'Est par la forêt du Gâvre, le canal de Nantes à Brest au Sud, les communes de Guémené-Penfao et Auessac au nord, et Fégréac et Guenrouët à l'ouest. Les centralités environnantes que sont Blain, Redon, Pontchâteau et Nozay sont situées entre 13 et 24km de distance. Quant aux grandes agglomérations les plus proches à savoir Nantes (la Préfecture de la région Pays-de-la-Loire dont fait partie Plessé), Rennes (département d'Ille-et-Vilaine) et Vannes (département du Morbihan), elles se trouvent respectivement à 53km, 78km et 82km. De fait, on peut considérer que la commune de Plessé ne se trouve pas directement dans l'aire d'influence d'un de ces grands pôles urbains.

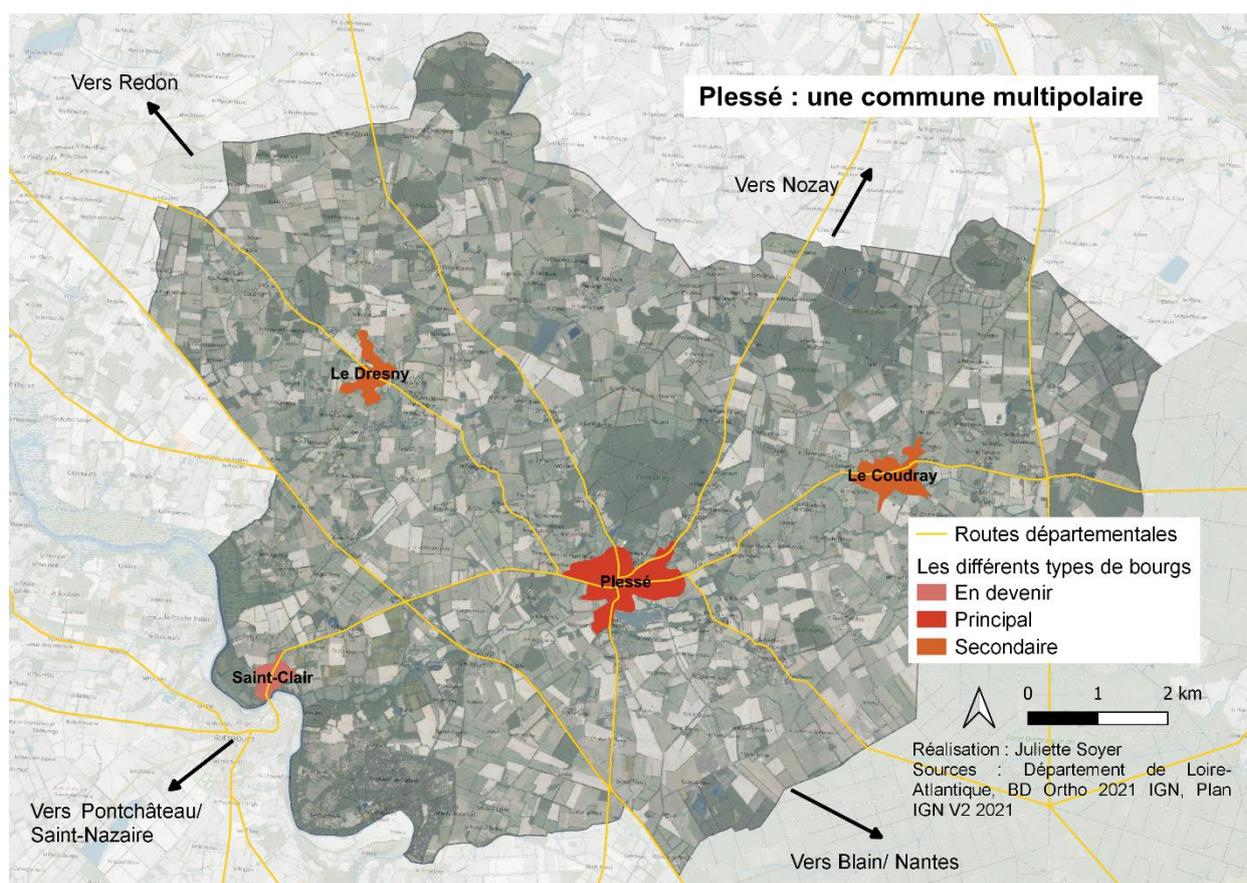


Figure 7 : Carte de situation de la commune de Plessé (réalisation : Juliette Soyier)

a. Démographie et socio-économique⁵

Plessé fait pourtant partie des communes de Loire-Atlantique qui connaissent une croissance démographique exponentielle. Selon l'Insee, entre 2008 et 2018 la population a connu une augmentation de +21,4%, passant de 4329 habitant-es en 2008 à 5257 en 2018, alors même qu'elle n'avait jamais dépassé la barre des 3400 habitant-es avant l'année 1999 (figure 5).

⁵ Ils sont caractérisés par une très forte densité de population, un grand nombre d'habitants et une concentration élevée d'emplois (source : insee.fr)

⁶ L'ensemble des éléments avancés dans cette partie proviennent du dossier complet de la commune de Plessé édité par l'INSEE et paru en mars 2022.

La population est par ailleurs relativement jeune puisqu'en 2018, 35,6% des habitant-es avaient moins de 29 ans (21,4% de personnes âgées de 0 à 14 ans et 13,9% de 15 à 29 ans). Pour autant, ces tranches d'âges ne connaissent pas d'augmentation particulière. Entre nos deux années de références, la population a connu un léger vieillissement marqué par l'augmentation de la part des plus de 45 ans et notamment celles des 60 à 74 ans (+ 2,6% en 2018 par rapport à 2008). Ce constat est dû à un ralentissement du taux de naissances, du taux de mortalité et du nombre d'arrivant-es sur la commune à partir de 2013. Alors qu'ils étaient à 15,5%, 11,6% et 2,6% entre 2008 et 2013, ils n'étaient plus que de 11,3%, 9,9% et 0,8% entre 2013 et 2018.

Entre 2008 et 2018, la population Plesséenne ne semble pas avoir beaucoup changé en termes de catégories socioprofessionnelles. En 2018, les retraité-es et autres personnes sans activité professionnelle représentaient 38,9% de la population de 15 ans plus, devant les ouvrier-es (19,6%), les employé-es (17%) et les professions intermédiaires (13,6%). Par ailleurs, parmi les professions intermédiaires et les employé-es ce sont très majoritairement les 24-54 ans qui étaient concerné-es (18,8% et 13,8% de plus) et *a contrario* les 15-24 ans chez les personnes sans activité professionnelle (50,5% de plus). Fait important dans cette zone rurale où les terres ont majoritairement une fonction agricole, le pourcentage d'agriculteurs et d'agricultrices exploitant-es est en hausse depuis 2013 mais restait, en 2018, inférieur au recensement de 2008 (3% en 2018 contre 1,9% en 2013 et 4,8% en 2008).

En 2018, seulement 23,8% des Plesséen-nes actif-ve-s de 15 ans ou plus ayant un emploi l'exerçaient sur le territoire de la commune, d'où une forte dépendance aux voitures, camions ou encore fourgonnettes pour se rendre au travail (85,4 % des déplacements). Pour cause, l'indicateur de concentration d'emploi⁷, en baisse continue, traduit la difficulté de plus en plus grande pour les habitant-es de la commune de trouver un emploi sur leur territoire (39,1 emplois pour 100 actifs en 2018).

En 2020, selon la CCI Nantes St-Nazaire les 10 employeurs privés les plus importants du territoire sur la partie Loire-Atlantique de Redon Agglomération, étaient principalement dans le secteur de l'industrie, du commerce et des services aux particuliers et du BTP. Ils étaient tous situés à Saint-Nicolas-de-Redon, Guéméné-Penfao et Fégréac.

Les emplois exercés correspondent globalement aux niveaux de formations des habitant-es même si ils et elles tendent à devenir de plus en plus surqualifié-es. Le CAP, BEP ou équivalent est sans conteste le plus répandu au sein de la population Plesséenne (31,2% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2018) suivi par le niveau baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent (20,3%) et les personnes sans diplôme ou certificat d'études primaires (18,4%). Ceux-ci sont cependant en net recul par rapport à 2008 (27,3%) tandis que les personnes diplômées de l'enseignement supérieur (de bac+2 à bac+5 ou plus confondus) sont en constante augmentation (24,1% en 2018 contre 19% en 2008).

Question pauvreté des ménages, Plessé se situe dans la moyenne relativement haute des communes françaises avec un taux de pauvreté moindre en 2019 par rapport à la moyenne française (12% contre 14,5%), tout comme le rapport entre la moyenne des revenus les plus élevés

Population par année

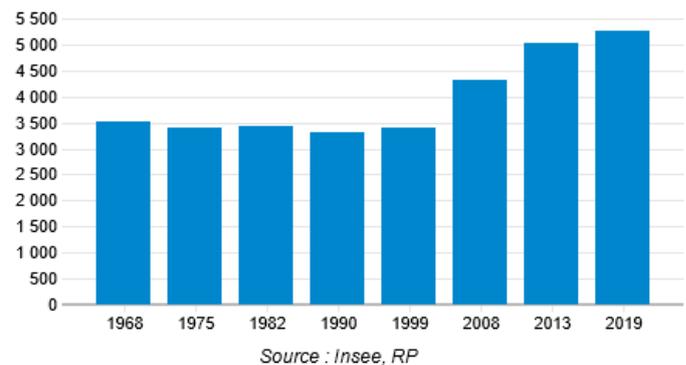


Figure 8 : Evolution démographique de la commune de Plessé entre 1968 et 2019 (source : atlas.loire-atlantique.fr)

⁷ L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone (source : INSEE)

et celle des revenus les plus bas (2,6 contre 3,4). Le taux de chômage à Plessé était également inférieur à la moyenne française cette même année (6,7% contre 8,4%). Cependant, le pourcentage de personnes ayant un emploi à temps partiel était légèrement supérieur (19,7% dont 46,8% des femmes contre 18,9% dont 30% des femmes).

Concernant la population des ménages, Plessé s'inscrit dans la tendance générale de la société contemporaine. Les ménages avec famille(s) restaient largement majoritaires en 2018 (67,4%), notamment les couples avec enfant(s) (32%), mais étaient en baisse au profit des ménages d'une personne (32%). A noter, l'augmentation du pourcentage de familles monoparentales (8% soit + 2,7% en 10).

b. Vie locale (associations, commerces, services)

Selon l'INSEE, Plessé comptait 329 établissements⁸ au 31 décembre 2019. Ceux-ci étaient principalement dans le commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (23,7%), les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (17%) et le secteur de la construction (16,7%).

En 2022, dans le cadre de l'initiative de création d'un répertoire des entreprises⁹ de la commune, 106 de celles-ci ont été identifiées. Fruit d'un travail de recherche, de tri parmi les différentes bases de données libres disponibles et d'une campagne de communication de plusieurs mois, ce répertoire ne prend en compte que les entreprises ayant une réalité économique et ayant fait la démarche de s'inscrire auprès de la mairie. Si un certain d'entre elles manquent encore à l'appel, ce premier recensement donne un aperçu des secteurs économiques les plus représentés. Par exemple, parmi ces 106 entreprises, 31 œuvrent dans le BTP (charpenterie, menuiserie, électricité etc.), 14 dans le secteur des services (élagage, communication, architecte, soutien scolaire, éducation canine etc.), on compte 25 commerces (restaurants, épiceries, boulangerie, créations artisanales, salons de coiffure, pharmacie etc.), 6 cabinets médicaux (médecine générale, psychothérapie, ostéopathie et vétérinaire) ou encore 9 professionnels du bien-être (divers types de thérapies, coaching, accompagnement et soins). Ce répertoire est encore amené à évoluer mais à terme, l'ensemble des

entreprises recensées seront réparties dans 12 catégories : commerces alimentaires et restaurants, commerces, services, construction, travaux extérieurs, hébergement, coiffure et esthétique, santé et bien-être, immobilier, vente directe, loisirs et, enfin, artisanat d'art.

Malheureusement, la répartition des entreprises au sein du vaste territoire communal n'est pas tout à fait équilibrée. Le bourg de Plessé est aujourd'hui de loin le plus commerçant tandis que les bourgs du Dresny et du Coudray ne comptent respectivement que 3 et 1 commerces. Cette place particulière qu'occupe le bourg de Plessé se perçoit aussi à travers le prisme des services publics. Sans parler des équipements sportifs, c'est en effet dans ce bourg que se situe la mairie, le Centre communal d'action social (CCAS) et l'Espace France Service (EFS), un multi-accueil pour les jeunes enfants, la médiathèque ainsi que l'accueil de loisirs géré par la société publique locale (SPL) La Roche par délégation de service public. De surcroît, le bourg de Plessé compte une école privée et une école publique, contre une école privée au Dresny et une école publique au Coudray.

Autre élément important de l'économie et de la sociabilité locale, la commune de Plessé gère le marché dominical qui a lieu tout au long de l'année. En 2022, on y retrouve environ une quinzaine d'exposants chaque semaine parmi les 23 commerçant-es et producteur-trices abonné-es à un emplacement dans l'année.

⁸ Unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise (source : sirene.fr)

⁹ Unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché (source : sirene.fr)

Enfin, la présence de 69 associations (mise à jour de mars 2022) sur le territoire de Plessé est synonyme d'un important dynamisme local dans des domaines très variés (parents d'élève, théâtre, danse, sport, patrimoine et

transmission, arts manuels, événementiel, producteurs, AMAP¹⁰, place des femmes, environnement et biodiversité, artisans et commerçants, gestion de tiers-lieux etc.).

c. Tourisme, loisirs et sports

Plessé est relativement bien pourvue en termes d'équipements sportifs et de loisirs. Il y a notamment un grand circuit de karting, une ferme équestre, deux lieux de parcours d'accrobranche dont un proposant de la location de canoë, un hippodrome et le Canal de Nantes à Brest. Autour de l'Etang de Buhel, plusieurs installations ont été mises en place : un parcours permanent d'orientation et un parcours santé, ainsi qu'une plage aménagée labellisée Pavillon Bleu¹¹ et un wake park.

En ce qui concerne les promenades et randonnées, on retrouve 6 circuits créés à l'initiative de la commune et ses habitant-es, et deux autres circuits identifiés par l'Office de tourisme du Pays de Redon (La Marquise et Pierre Folle Menhir). Dans le cadre de son Plan vélo communal, Plessé a souhaité identifier plusieurs itinéraires cyclables reliant les zones de densité de population constitués de voies propres, voies partagées et chaussées à voie centrale bandalisée (CVCB), aussi appelées chaucidou. Il y en a

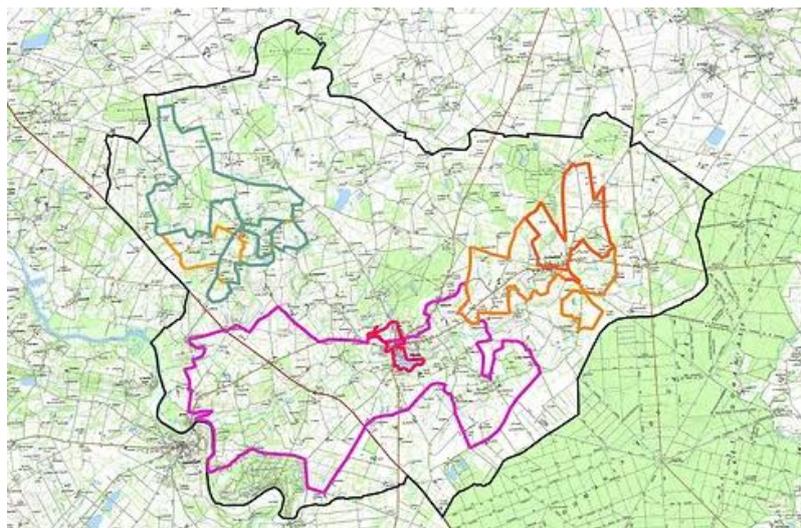


Figure 9 : Carte des 6 circuits de randonnée actuels créés par le groupe Circuits&Randos du Comité Economie, Tourisme et Attractivité (source : Commune de Plessé)

actuellement trois dont les travaux sont planifiés, mais la commune n'en est qu'au commencement avec un premier itinéraire reliant le bourg principal au Canal de Nantes à Brest.

La commune de Plessé compte donc un certain nombre d'aménagements et d'infrastructures de sports et de loisirs, sans compter les terrains et salles de sport (foot, tennis, dojo et salle polyvalente) ni les projets en cours et à venir (zones de loisirs dans le bourg du Coudray et du Dresny par exemple). En plus de cela, des animations sont organisées tout au long de l'année par les associations de la commune ou en partenariat avec la mairie et ses quelques comités dédiés. Parmi les grandes manifestations annuelles que la mairie de Plessé initie ou co-organise on retrouve comme notamment :

- Le Forum des associations : Manifestation grand public qui a pour but de présenter les activités proposées par les associations locales en vue de la saison 2022-2023
- Les Journées du Patrimoine sur une thématique différente chaque année
- La Fête de village : une manifestation grand public qui a pour but de rassembler les Plesséen-s autour d'un moment festif avec les commerçants locaux

¹⁰ Association pour le maintien de l'agriculture paysanne (elle fournit chaque semaine des paniers alimentaires garnis avec les productions locales)

¹¹ Label de qualité environnementale et touristique

- Un été à Plessé : une programmation d'événements et d'animations (projections, concerts, théâtre, balades en calèche, fêtes, ateliers cuisine, portes-ouvertes, vide-greniers etc.) qui auront lieu tout au long de l'été et conçue en partenariat avec plusieurs associations socio-culturelles, structures de sports-loisirs, entreprises et artistes locaux
- A dimanche sur le canal : événement ponctuel convivial au bord des canaux de Bretagne prenant la forme d'un pique-nique (apéritif offert par les communes hôtes)

1ère Rencontre Inspirante :

Et si on coopérait ?

Mobilisation citoyenne et coopération, leviers pour notre territoire

Ateliers coopératifs
 Animations ludiques
 Marché des initiatives
 Ciné-débat
 Soirée festive
 ● Accès libre
 ● Restauration sur place

Coorganisée par : caedes, EPV, CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT PAYS DE REDON AGGLOMÉRATION

En partenariat avec : Institut des Territoires Coopératifs, Avec le soutien de : Département BRETAGNE, Île & Vilaine LE DÉPARTEMENT, REDON ACCOMPAGNEMENT

Ne pas payer sur la voie publique

La commune de Plessé et ses élu-es participent régulièrement à des rencontres et événements autour de la question du pouvoir d'agir et de la coopération, ou autour de sujets novateurs au cœur de certains projets (ex : habitat léger). Par exemple, en 2021 la *Rencontre Inspirante* co-organisée par la CADES, le Conseil de Développement du Pays de Redon, l'association Energies Citoyennes en Pays de Vilaine et la commune de Plessé, s'est déroulée à Plessé. Il s'agit d'une manifestation grand public qui a pour but de valoriser les initiatives de coopération et de mobilisation citoyenne, de faciliter le faire-ensemble en permettant des échanges entre acteur-trices hétérogènes et d'interroger les leviers nécessaires aux processus coopératifs à la participation citoyenne.

Enfin, plusieurs petites et grandes programmations culturelles et festives organisées par divers acteur-trices du territoire rythment l'année ou la rythmaient avant la crise sanitaire (Salon du jeu, Fête de la Vache Nantaise, La Distri' fait son festival, Fête des courses hippiques etc.)

Figure 10 : Affiche de la 1^{ère} Rencontre Inspirante 2021 (source : ECPV)

Selon les données collectées par l'office de tourisme du Pays de Redon (*Le tourisme à Plessé*, 2021), 22 hébergeurs accueillent du public en 2021 sur la commune de Plessé soit l'équivalent de 138 lits (source : AirDNA et taxe de séjour). Il s'agit d'aire naturelle de camping, de chambre d'hôtes de qualité et de gîtes constituant un parc d'hébergement de bonne qualité. A noter qu'aucun établissement ne portait de label spécifique excepté un labellisé Accueil Vélo.

D'après l'éco-compteur de l'office de tourisme, la progression de 64% de la fréquentation vélo en 8 ans entre 2012 et 2020 sur le Canal de Nantes à Brest au niveau de Plessé et Guenrouët. On note également une hausse de toutes les pages liées à la randonnée. Le plan d'eau de Buhel reste la toute première entrée touristique de la commune depuis le site internet de l'Office de Tourisme. A l'échelle régionale, la piste de karting devance néanmoins l'étang dans le classement des requêtes internet associés à Plessé.

Les individus auraient ainsi tendance à rechercher des informations plutôt très spécifiques. Plessé reste moins une destination pour les touristes (personnes dormant au moins une nuit sur place) que pour les excursionnistes (ne dorment pas au moins une nuit sur place). En 2020, l'office de tourisme comptait un total 5394 nuitées touristiques marchandes déclarées. Ce chiffre représente l'équivalent cumulé au niveau de Redon Agglomération de seulement 8% des nuitées

déclarées par les opérateurs numériques et de 3% des nuitées déclarées en direct. Une des interprétations que l'on peut faire de ce comportement est le fait que l'emplacement géographique de la commune, à savoir l'éloignement par rapport aux principaux pôles urbains, engendre un certain désintérêt pour ce qui s'y trouve au-delà des points touristiques stratégiques. Cependant, cette tendance tend à s'inverser du fait de l'évolution des pratiques individuelles de plus en plus tournées vers le local et la proximité.

3. Des services municipaux développés

Malgré le fait que Plessé soit une commune rurale, le corps des agents municipaux compte à l'heure actuelle l'équivalent de 70 ETP (équivalent temps plein¹²) dont environ 14 pour l'accueil et les services administratifs (hors services techniques excepté le DST¹³). Les services se décomposent de la manière suivante :

- La médiathèque
- Le service administration générale regroupant le pôle moyens généraux, le pôle ressources humaines, le pôle services à la population et le pôle vie locale
- Les services techniques regroupant le centre de technique municipal (bâtiments, espaces verts et voirie), le service voirie intercommunal et l'entretien
- Le service enfance-jeunesse ayant son autonomie propre, comprenant la gestion de la cantine scolaire et du personnel ATSEM (agents territoriaux-ales spécialisé-es dans les écoles maternelles)

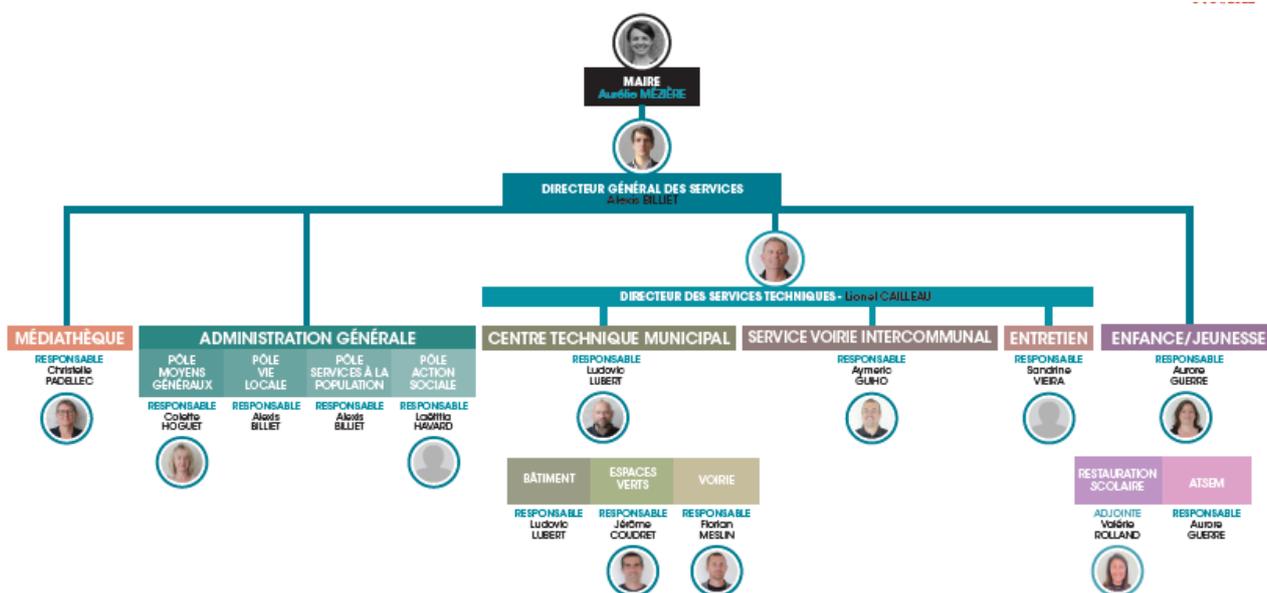


Figure 11 : Organigramme de la mairie au 4 janvier 2022 en cours d'actualisation (source : Mairie de Plessé)

4. L'inscription de la commune dans son territoire élargi

a. A toutes les échelles, des partenaires publics et privés indispensables

Au même titre que toute autre commune, Plessé apporte elle-même une aide technique et financière aux associations de son territoire qui en manifestent le besoin. Mais cela ne constitue pas l'essentiel de ses interactions avec les acteur-trices de son territoire et au-delà de ses

¹² Unité de mesure proportionnelle au nombre d'heures travaillées par un salarié sur un an (source : entreprendre.service-public.fr)

¹³ Directeur des services techniques

frontières. Pour mener à bien ses projets, Plessé interagit avec une grande diversité d'acteur-trices à l'échelle régionale, départementale et intercommunale.

Sans compter l'Etat et ses dotations d'investissement, ce sont évidemment des partenaires publics comme des collectivités territoriales (communes, département, région), des établissements publics (EPIC¹⁴, EPCI¹⁵, et EPCL¹⁶), des entreprises publiques locales (telles que des SPL¹⁷), des services déconcentrés de l'Etat, des chambres consulaires ou autres. Ils peuvent ainsi mettre au service de la commune leurs compétences en conseil, en ingénierie et en appui technique, en intégrant ou non la gouvernance de projets (assistant à maîtrise d'ouvrage ou membre de comité de pilotage par exemple). Ils peuvent également la soutenir financièrement par des aides au fonctionnement et/ou à l'investissement. Hormis sur ce dernier point, les partenaires privés ont un rôle tout aussi important que les structures publiques. De ce fait, la commune sollicite régulièrement l'aide d'associations, pouvant être investies d'une mission d'intérêt public ou non, et d'entreprises plus ou moins locales.

Ces aides peuvent être parfaitement ponctuelles, pour un conseil informel sur un cas précis, ou bien le plus souvent contractualisées. Soumises au code de la commande publique, les communes concluent régulièrement des marchés publics pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services. Mais elles peuvent également signer des conventions de partenariat, des concessions de travaux publics, des contrats de subventions, des contrats de délégations de service public (Ministère de l'Economie, 2019), des conventions d'adhésion, des conventions d'utilisation...

Dans le cas de Plessé, on peut par exemple souligner le rôle joué par les structures publiques et privées suivantes :

- Redon Agglomération (EPCI), Loire Atlantique Développement (SPL), le Syndicat bassins versant Cher-Don-Isac (EPCL), l'Etablissement Public Foncier (EPIC), la Direction Département des Territoires et de la Mer (service déconcentré de l'Etat), la Chambre d'Agriculture (chambre consulaire)...
- Le Groupement des agriculteurs biologiques de Loire Atlantique - GAB44 – (association), CAP 44 Construire une Agriculture Paysanne, Performante et Plurielle (SCIC¹⁸), l'Agence pour le Développement Durable de la Région Nazairienne – ADDRN - (association), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement – CAUE – (association), Ville Ouverte (cabinet d'étude constitué sous forme de SARL¹⁹)...

b. Une commune adhérente à une diversité d'associations

Si l'aide technique personnalisée ne vient que des partenaires avec lesquels la commune de Plessé contractualise un accompagnement, rentrer dans des réseaux et adhérer aux associations est bien souvent l'occasion de glaner une quantité non négligeable d'informations, de contacts, des témoignages et retours d'expériences voire même des conseils qui peuvent être relativement spécifiques et poussés. Les associations et leurs réseaux présentent à ce titre un certain intérêt. Les sujets traités sont extrêmement divers, le statut associatif s'accompagne d'une liberté d'actions ce qui permet aux structures de mobiliser une majorité de personnes (bénévoles ou salariées) passionnées et engagées. En général, la dimension d'essaimage des pratiques, d'information et de sensibilisation est forte. Cela attire une foultitude de structures et d'individus intéressés aux profils multiples.

¹⁴ Etablissement à caractère industriel et commercial

¹⁵ Etablissement public de coopération intercommunale

¹⁶ Etablissement public de coopération locale

¹⁷ Société publique locale

¹⁸ Société coopérative d'intérêt collectif

¹⁹ Société à responsabilité limitée

Dans le cas de Plessé, le nombre d'adhésions aux associations et réseaux a été croissant ces deux dernières années. La volonté d'adhérer découle toujours de réflexions sur des sujets qui seront amenés à être potentiellement au cœur d'un projet futur ou bien fait directement écho à des besoins identifiés dans le cadre d'un projet existant. Ainsi, depuis 2020 la commune de Plessé a adhéré à des associations telles que *Un Plus Bio* qui agit à l'échelle nationale en faveur du changement des pratiques alimentaires en commençant par la restauration collective ; et à des réseaux tels que le *Club des villes et territoires cyclables et marchables* qui agissent pour promouvoir l'usage des modes actifs et doux. On peut aussi citer l'association régionale *Collectif sans pesticides*, l'association départementale *SOS Paysans en détresse 44*, ou encore le réseau départemental *Ecole des Parents et Educateurs*.

B - Illustration d'un territoire de proximité revendiquée

Tout au long de son histoire et jusqu'en 2008, la commune de Plessé avait toujours eu à sa tête des notables et des municipalités se réclamant plutôt de droite sur le spectre politique. De 2008 à 2020, les valeurs de gauche ont fait leur arrivée pour la première fois en tête des élections avec une liste étiquetée *Parti Socialiste*. En 2020, alors que tout semblait quasiment joué d'avance, c'est pourtant le collectif *Osons Plessé* qui a été élu.

1. De la naissance d'un collectif à l'élection de la liste citoyenne : devenir une alternative solide

Lassés par la façon dont la politique était menée sur la commune depuis des années, quelques habitant-es ont décidé de se réunir pour réfléchir à comment améliorer cette situation. Le groupe s'est ainsi lancé à l'automne 2013 à l'initiative de l'actuel premier adjoint au Maire, Rémi Beslé, et du président de l'association Pas bête la fête de l'époque. Cette dernière est l'organisatrice de plusieurs manifestations notamment la *Fête de la vache Nantaise*, événement se déroulant au Dresny depuis 1997 (8^e édition en 2018), dont le but est de défendre la biodiversité et le développement durable via les problématiques liées au monde paysan et la promotion des races locales. Cette manifestation conviviale invite tout un chacun à se questionner sur nos modes de consommation, notre rapport aux autres et à ce qui nous entoure. Parce que les personnes impliquées dans cette association partageaient des valeurs communes, c'est tout naturellement qu'elles ont constitué le premier noyau du groupe *Osons Plessé*.

Figure 12 : Affiche de la dernière édition de la Fête de la vache Nantaise en 2018 (source : vivreaplesse.blogspot.com)



Au début, la plupart des membres était réticent quant à l'idée de se présenter aux élections municipales approchantes. Mais portés par l'idée qu'ils ne pouvaient de toute façon pas gagner, une liste citoyenne écologiste et humaniste n'ayant pas pu se présenter aux précédentes élections par manque de personnes, le groupe a décidé de poursuivre son travail. Début 2014, avec l'arrivée de nouveaux et nouvelles membres prêt-es à passer à l'action, les choses sont néanmoins devenues encore plus sérieuses. Trois mois avant le début des élections, la liste *Osons Plessé*, avec Rémi Beslé en tête de liste, a été créée portée par l'envie de constituer une alternative aux listes

classiques basée sur une gouvernance ascendante et non pyramidale. Aurélie Mézière, qui est actuellement Maire de Plessé et qui faisait partie de la première liste précise : « *nous voulions faire des propositions et non pas être dans l'injonction* ». Selon elle, la force de ce collectif était et reste le fait d'être « *militant mais sans l'affiché* », cela « *permet d'amener les gens vers un projet avec vision globale à laquelle tout le monde adhère, mais pas forcément en ayant la même entrée* ».

Si les élections de 2014 n'ont pas porté la liste en tête, les 33% de suffrages exprimés en sa faveur lui ont permis d'obtenir 4 des 27 sièges du conseil municipal. Cette expérience confortant dès son commencement l'idée qu'il était temps de gérer leur commune de façon plus innovante, tout l'enjeu de ce mandat a été de faire en sorte que le groupe monte collectivement en compétences pour espérer remporter les élections suivantes. Tandis que deux élu-es sont resté-es en poste pendant la totalité du mandat afin de garder une constante, un roulement a été mis en place pour les sièges restant, permettant à quatre autres membres d'occuper les fonctions de conseiller-es municipaux d'opposition. Pendant ces six années, des réunions du collectif ont eu lieu tous les premiers lundis du mois. Rémi Beslé se souvient : « *Parfois on était beaucoup, parfois on était deux, parfois il n'y avait personne, mais on a continué* ». Des cafés citoyens et des événements festifs ouverts à tou-te-s ont également été organisés pour visibiliser leur projet auprès de la population.

L'année 2019 a été charnière dans ce processus. Douze réunions rassemblant 150 Plessénnes ont eu lieu avec pour objectifs de donner à voir la méthode du collectif et co-construire le programme électoral en gardant en tête l'intérêt général. Se déroulant un peu partout sur la commune, neuf d'entre elles étaient adressés à la population au sens large et trois autres à des groupes spécifiques (adolescent-es, agriculteur-trices et acteur-trices économiques). De ce travail ont découlé les différents comités consultatifs thématiques.

En parallèle, le collectif, manquant tout de même d'outils concrets et d'une image simplifiée de ce type de gouvernance, a suivi une formation de trois jours portant sur les outils d'intelligence collective et la gouvernance partagée avec Tristan Rechid. Depuis 2015, il parcourt la France pour former des collectifs tels qu'*Osons Plessé* à la sociocratie et promouvoir l'émergence de listes participatives, à l'époque en vue des élections municipales de 2020. La sociocratie est un mode de gouvernance partagée instituée au sein d'un groupe d'individus qui entretiennent des liens étroits et dans lequel la contribution de chacun est nécessaire et demandée. Tristan Rechid a la particularité d'avoir lui-même pris part à une initiative de ce type de 2014 à 2020 dans une des communes les plus emblématiques : Saillans dans la Drôme. Pour compléter cette première



Figure 13 : Membre de la liste *Osons Plessé* en lice aux élections municipales de 2020 (source : page facebook d'*Osons Plessé*)

formation, le collectif a fait appel au Maire de Monnières, commune rurale du vignoble Nantais qui expérimente la démocratie locale et participative depuis 2014 (statut de citoyen-nes volontaires, gardien démocratie, comité, groupes projets...). Le témoignage de Benoît Couteau a alors été « *assez salvateur* », « *ça nous a rassuré sur la faisabilité* » et peu après « *plein de monde a voulu s'inscrire sur la liste* » rapporte Rémi Beslé.

Peu avant les élections de 2020, le collectif s'est organisé en interne pour constituer sa liste et démarrer officiellement la campagne. Les membres ont choisi de mener une élection sans candidat au sein du groupe pour désigner leur tête de liste : c'est Aurélie Mézière qui a été élue. Les 8 adjoint-es et les 13 conseiller-

es ont ensuite été désigné-es par consentement mutuel. Le choix a été fait de continuer le système de « places découvertes » pour accompagner les personnes les plus réticentes à la prise de responsabilité, leur permettre d'apprendre dans le but qu'elles s'impliquent davantage par la suite. En tout, 31 personnes étaient inscrites sur la liste avec une moyenne d'âge de 47 ans, une parité plus que respectée (16 femmes et 15 hommes) et des profils très divers (retraités et actifs, ouvriers, employés, dirigeants d'entreprises et indépendants, de l'éducation, du social, de l'agriculture, du commerce et des services...). La liste *Osons Plessé* a finalement gagné les municipales 2020 avec 52.26% des suffrages soit 923 voix. C'est plus qu'en 2014 (753 voix) bien que l'abstention ait été plus forte (33,56% en 2014 contre 55,11% en 2020).

2. Donner du sens à l'action

a. Mettre en œuvre le récit d'une vision viable et souhaitable du territoire



Figure 14 : Logo du collectif depuis 2014 (source ; <https://osonsplessé.wixsite.com>)

Le collectif *Osons Plessé*, sans affiliation partisane, est attaché à la préservation de l'environnement et aux valeurs humanistes. Il porte « *un projet réaliste qui respecte l'humain, l'environnement, qui concilie développement économique est justice sociale* ». Il plaide pour le fait d'« *agir aujourd'hui pour préparer des lendemains vivables pour les générations futures* » (Collectif *Osons Plessé*, programme de campagne, 2020) et se définit ainsi comme « *facilitateur du bien vivre à Plessé (développement collectif, personnel, associatif et professionnel), animateur d'une gouvernance partagée (consultation, prise de décision, projets dans les domaines économiques, environnementaux et sociétaux), ouvert sur l'extérieur (avec la volonté de s'appuyer sur les expériences innovantes développées par d'autres collectivités)* » (Collectif *Osons Plessé*, présentation publiée sur le site internet, s. d.).

Cette vision se rapproche de deux courants de pensée décrits brièvement par Vincent Gerber (Lagneau, 2013). D'une part, l'écologie sociale, cette philosophie politique apparue dans les années 1960 sous la plume du

penseur et militant Murray Bookchin. Elle se base sur l'idée que mener une politique écologique appelle à une mutation des rapports politiques au sein de la société et donc l'émancipation des individus. La crise écologique découlerait d'une relation humains/nature qui dysfonctionne tout autant que la relation humains/humains. Le rapport de domination ainsi institué qui dirige nos sociétés capitalistes serait à renverser (Lagneau, 2013). D'autre part, le mouvement de la transition tel qu'initié par Rob Hopkins, fondateur du Mouvement des Villes en Transition, dans les années 2000. Bien qu'il ne découle pas d'une histoire de lutte ou révolutionnaire, ce mouvement est « *ancré dans le présent devant la nécessité de faire face à un problème concret* ». Il prône un changement de système pour aller vers un monde plus résilient, permettant de répondre aux enjeux liés au changement climatique et à la diminution des ressources naturelles. Ceci tout en renforçant les liens, les solidarités et la coopération entre les acteur-trices du territoire et en acquérant des compétences permettant de tendre vers l'autonomie (*Présentation du mouvement*, 2016).

Malgré une radicalité revendiquée mais pas complètement assumée, c'est bien une vision toute autre de nos manières de vivre, plus résiliente, qui transparaît au travers du projet de l'actuelle municipalité de Plessé.

Pourtant, les membres du Collectif n'évoquent pas toujours directement le terme de « résilience », ni individuellement ni collectivement. La résilience est une notion

transversale et polysémique qui dans le champ de l'analyse socio spatiale peut être définie comme « *la capacité d'un système à assimiler, voire à tirer profit, d'une perturbation extérieure. [...] Il s'agit de capacités d'adaptation, plus que de retour à un état initial, telles qu'elles permettront au système sociospatial de [continuer à] fonctionner* » (« Résilience », 2015).

Néanmoins, la notion de « développement durable » semble, quant à elle, proportionnellement moins utilisée que la première même si elle reste assez ancrée dans les discours notamment institutionnels. L'adaptation des objectifs du développement durable aux enjeux du territoire Plesséen à l'occasion de la création d'un outil d'analyse transversale des projets en est le témoignage le plus notable. Encore trop peu utilisée pour le moment, la *Moulinette Plesséenne* reflète une réelle volonté d'opérer des choix les plus éclairés possibles pour résoudre des situations bloquantes, en fournissant le cadre d'une prise de décision facilitée. Il ne s'agissait donc pas

seulement de reprendre tel quel les 17 grands objectifs de l'Agenda 2030 énoncés par les Etats membres des Nations Unis mais d'en tirer parti au mieux dans un but tout à fait opérationnel, dépassant l'effet d'annonce.

La deuxième phrase que l'on peut lire dans la charte d'engagement et de confidentialité des comités consultatifs, à savoir « *les travaux des comités ont comme ligne directrice le développement durable et la résilience du territoire* » montre toute la confusion qui est souvent faite entre ces deux termes qui ne relèvent pourtant pas tout à fait du même projet politique. Peut-être s'agit-il ici d'un manque d'acculturation, d'une peur d'assumer une vision radicale chez quelques membres du Collectif, ou bien d'un défaut d'appropriation collective. Quoi qu'il en soit, la vision qui souhaite être mise en musique par *Osons Plessé* aux côtés des habitant-es de la commune est empreinte d'un progressisme affirmé, d'une volonté de bouger les codes et s'inscrit, en cela, dans une Histoire contemporaine certaine.

b. Faire ensemble : de la gouvernance partagée

Ce chemin vers un autre possible plus humaniste et écologique est un réel mouvement de fond. Il demande une réelle réflexion sortant complètement du cadre des systèmes de pensées traditionnels caractérisés par une réflexion en silo, ne prenant en compte que certaines perceptions de la réalité et bien souvent une interrelation limitée entre les différents enjeux. Faire en sorte que tout un chacun puisse les comprendre, s'en saisir, exprimer sa position et contribuer à une construction collective et éclairée des projets, grâce à la mise en place d'espaces adaptés est déterminant pour tendre vers la résilience des territoires. Cette (ré)appropriation de la question de la gestion de la cité, passe la réorganisation des modes de gouvernance vers davantage d'intégration de la population et par un travail important sur la transparence des institutions et de l'information.

La gouvernance partagée peut être définie comme un mode de gouvernance cherchant à « *privilégier les relations de coopération au sein de l'organisation et le souhait de développer l'autonomie des membres* ». Elle est structurée de façon à ce que « *la participation, la collaboration et la transparence* » en soient la colonne vertébrale (Avisé, 2021).

La gouvernance partagée ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a plus de représentant-es de la population élu-es et que les citoyen-nes seul-es gouvernent. Elle sous-entend un savant dosage entre démocratie représentative et démocratie participative.

A Plessé, l'éthique de la gouvernance partagée tient une place on ne peut plus essentielle dans le projet de la municipalité. Elle se retrouve dans les choix opérés pour la gestion du collectif et de l'équipe des élu-es :

- Horizontalité entre les membres : Dans une interview de campagne accordée au journal Ouest France, Aurélie Mézière, désignée tête de liste, se disait prête à endosser le rôle de Maire parce que « *entourée d'une équipe* », elle sait que dans cette configuration « *elle [n'est] pas seule* ». C'est un sentiment partagé par la majorité, si ce n'est la totalité, des

membres élu-es du Collectif. Dans les quelques témoignages relevés, la force du groupe et sa bienveillance à l'égard de toutes et tous semble avoir pallié, au moins en partie, au sentiment d'illégitimité et à la peur de prendre des responsabilités.

- Election sans candidat-es : consiste à définir, analyser et décider ensemble par consentement de la personne à élire selon un profil idéal
- Répartition des indemnités : en fonction de l'investissement requis en termes de temps et des obligations, le barème relatif aux indemnités de fonction a été revu collectivement pour plus d'équité entre le Maire, les adjoint-es et les conseiller-es
- Possibilité d'un retard de délais d'un mois pour se laisser le temps de prendre la meilleure des décisions possible lorsqu'un sujet fait encore trop débat
- Instauration d'un-e gardien-ne de la démocratie : peut être saisi-e par n'importe qui siégeant au conseil municipal lorsqu'il ou elle préfère qu'une décision se fasse par vote à bulletin secret plutôt qu'à main levée
- Limitation des délégations au Maire : le Conseil municipal donne délégation au maire pour la durée de son mandat dans des domaines spécifiques, mais ici, ce n'est possible que si le montant de la dépense n'excède pas 15000€

Dans ce système, les élu-es sont garant-es de leur projet politique. Vis-à-vis des citoyen-nes, ils et elles ne se positionnent pas en « sachant » mais plutôt en chef-fes d'orchestre, investi-es d'un devoir d'information ainsi que d'encouragement à l'émergence et de mise en lumière d'initiatives et d'idées issues de la société civile. Pour cela plusieurs outils et instances ont été mis en place :

- Référénts village : représentant-es citoyen-nes chargé-es de faire le lien entre les habitant-es de ces villages et la mairie (pas encore mis en place)
- Ouverture des conseils municipaux : à chaque conseil municipal des habitant-es sont tiré-es au sort pour venir y assister et un temps de parole leur est dédié en fin de séance
- Rediffusion de conseils municipaux sur les réseaux sociaux et travail sur l'accessibilité de l'information (vulgarisation de l'information)
- Comités et VIP : les traditionnelles commissions municipales ont été transformées en comités consultatifs rassemblant élu-es (un-e adjoint-e référent-e accompagné-e d'un-e a deux conseiller-es par comité) et VIP (Volontaires Investi-es à Plessé) autour de divers thématiques

La création du statut de VIP est au centre de la stratégie de participation de la commune. Il s'agit de citoyen-nes âgé-es d'au moins 14 ans, motivé-es et désireux-ses de s'investir dans un ou plusieurs comités. Pour cela ils et elles s'engagement pour un an via une charte qui symbolise leur contribution à l'intérêt général. Les comités consultatifs, réunis tous les mois, sont de deux types : des comités permanents traitant des affaires courantes de la commune et les groupes projets créés à l'occasion du développement de grands projets structurants, qui dépendent d'un ou plusieurs comités permanents.

PRINCIPES



Figure 15 : Les principes au cœur de la philosophie des comités consultatifs de Plessé tirés du document de présentation (source : Mairie de Plessé)

Le comité enfance-jeunesse a notamment travaillé à la création, pour l'une, et à la redéfinition, pour l'autre, de deux instances participatives :

- Le CVA (conseil volontaire des adolescent-es) : des jeunes non élu-es de 14 à 17ans (pas obligatoirement VIP) travaillent à la mise en œuvre de deux projets choisis par vote (construction d'abribus et organisation de projections de films)
- Le CME (conseil municipal des enfants) : des représentant-es (parité) issu-es des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Plessé sont tiré-es au sort pour travailler pendant deux ans sur des projets liés à la commune (3 groupes issus des contributions de tous les enfants des classes concernées : environnement, loisirs et solidarité)

En plus de cela, les citoyen-nes non VIP sont également invité-es à participer à la vie de la commune au travers des projets. Ils et elles peuvent évidemment prendre part aux réunions publiques mais aussi à des ateliers citoyens, à des questionnaires, aux comités de pilotage et à tous autres temps plus ponctuels imaginés par les prestataires mandatés par la municipalité.

c. Chercher la reconnaissance pour porter à connaissance

Afin de d'essaimer leur projet politique et donc des pratiques vertueuses pour la démocratie et l'environnement, les élu-es de Plessé font le pari de multiplier les labels les plus représentatifs. Il s'agit à la fois de valoriser leurs engagements mais aussi ceux des acteur-trices de leur territoire pour les encourager à poursuivre dans cette voie.

Depuis 2019, la commune de Plessé est labellisée *Pavillon Bleu* pour l'étang de Buhel. Ce label environnemental et touristique dont l'attribution est conditionnée par des critères précis liés à la qualité de l'eau, à l'éducation à l'environnement, à la gestion des déchets et au cadre du site, n'est décerné qu'aux communes et ports de plaisance engagés dans des démarches vertueuses. Si ce label est un argument de poids pour promouvoir le tourisme à Plessé, il permet également à la commune de mettre en avant l'ensemble des actions organisées autour de l'étang, donnant un avant-goût de la philosophie que portent les élu-es de la nouvelle municipalité. Ces dernières années, des animations ayant pour but de promouvoir les bonnes pratiques en matière de tri des déchets (en lien avec une politique globale de réduction des déchets sur le site) ont été organisées et des équipements sportifs ont été mis en place en collaboration avec les habitant-es. Autour de l'étang, une piste cyclable a été créée pour relier le bourg de Plessé, des villages et le canal de Nantes à Brest entre eux, d'autres animations ont été co-organisées entre la mairie et les acteur-trices locaux/locales pour promouvoir le lien social, les loisirs de proximité etc. Le label *Pavillon Bleu* est donc une formidable fenêtre depuis l'extérieur sur le projet politique de la commune.

Cette année, la commune a été labellisée pour la première fois :



- *Territoire Bio Engagé* par Inter Bio Pays-de-la-Loire pour l'engagement de ses producteurs en bio et pour sa politique en faveur d'une alimentation de qualité au sein du restaurant scolaire, menée depuis plusieurs années par l'ancienne municipalité et renforcée avec la nouvelle

Figure 16 : Le directeur d'inter Bio Pays-de-la-Loire et Rémi Beslé, premier adjoint délégué à l'agriculture et à l'alimentation à Plessé (source : Mairie de Plessé)

- *Ville et villages citoyen(ne)s* par l'association Empreinte Citoyennes pour sa politique en faveur de la participation, de l'implication et de l'engagement des citoyens

Figure 17 : Le fondateur et directeur général de l'association Empreintes citoyennes, et Aurélie Mézière, Maire de Plessé (source : Mairie de Plessé)



Les appels à projet (AAP) et à manifestation d'intérêt (AMI) lancés par les départements et régions, au-delà de la manne financière qu'ils représentent, sont aussi des outils idéaux pour aller vers plus de reconnaissance et de visibilité de l'engagement de la collectivité. Parmi eux nous pouvons citer l'AAP Inventons le tourisme durable et l'AMI cœur de bourg/ cœur de ville.

C - Venir en appui pour la mise en œuvre de la transition et de la participation

La mairie de Plessé dispose d'une équipe d'agents municipaux globalement relativement fournie par rapport à d'autres communes du même type. Cependant, la quantité de projets

structurants menés par la collectivité sont rarement d'une telle ampleur, si bien que le nombre d'agents administratifs dédiés à cela est insuffisant. Actuellement, une dizaine de projets sont en cours à différents niveaux d'avancement. Ils nécessitent un travail constant que les élu-es et les agents administratifs peinent à assurer sereinement. C'est pour cela que la municipalité a souhaité lancer une démarche de création de VTA. Le Volontariat Territorial en Administration est un contrat de mission à destination des jeunes diplômé-es, qui est sollicité par les territoires ruraux en demande de soutien en matière de développement et d'ingénierie. Ma candidature spontanée est arrivée au moment opportun, c'est-à-dire juste avant le démarrage officiel de recherche d'un VTA. J'ai ainsi pu commencer mes missions dès mars que je poursuivrai à partir de septembre pour une durée de 18 mois.

1. Suivi de projet et recherche de subventions

Mon stage se décompose en deux missions principales : le suivi de projet et la recherche de subventions pour les projets d'aménagement et ceux touchant à l'agriculture. La première mobilise la majeure partie de mon temps dans la mesure où elle consiste à : s'assurer que l'information circule suffisamment entre les différentes parties prenantes et que les échéances soient respectées / participer aux réunions et produire occasionnellement des comptes rendus / organiser les réunions, réfléchir aux rétroplannings et aux plans de communication pour les proposer aux élu-es et aux comités (avec les partenaires s'il y en a) / à mettre à jour les outils de suivi de projet etc. La deuxième mission est plus ponctuelle est fluctuante en fonction des opportunités trouvées. Elle nécessite de prendre le temps de se renseigner sur les sites internet des principaux financeurs (publics) des communes, c'est-à-dire la Région, le Département mais également sur la plateforme *Aides Territoires* qui répertorie l'ensemble des financements et accompagnements proposés par différents porteurs d'aides (Ministères, services déconcentrés de l'Etat, Banque des territoires, Caisse des dépôts, foncières, Agence National de la Cohésion des Territoires etc.). La recherche de subventions implique aussi de prendre contact de temps en temps avec les personnes en charge de ces aides dans ces structures pour obtenir des informations et se faire conseiller. L'ensemble collecté doit être

par la suite conservé et partagé aux élu-es. Une fois le choix opéré, il faut remplir des dossiers de subventions rassemblant plusieurs pièces dont un descriptif détaillé de l'opération pour laquelle la collectivité sollicite une aide.

Ces deux missions devaient initialement concerner, à différents niveaux, une dizaine de projets en cours. Les contours de certains ont préalablement été précisément définis par les comités consultatifs et leurs groupes projets et nécessitent une mise en œuvre technique : la rénovation énergétique du Domaine de La Roche (enveloppe globale du bâtiment), la création du terrain synthétique dans le bourg de Plessé, le traçage et la sécurisation de l'itinéraire Beauséjour-Rozay-Canal du Plan vélo, la rénovation de la Maison Petitjean et la mise en œuvre du projet de *Territoire zéro chômeurs longue durée*. D'autres projets nécessitent l'interventions de prestataires pour faire émerger les besoins et rendre concrètes les idées. Ce sont des projets émergents ou à l'état de réflexion : la rénovation du Domaine de La Roche (partie création de Tiers-Lieux) et le magasin de producteurs. D'autres sont le fruit d'une réflexion poussée mais qui s'est heurtée à un manque d'expertise spécifique : la reprise de la restauration scolaire en régie, la création de l'Espace santé communal, la création des aménagements (habitat et sports-loisirs) sur la zone du Pont Rialland dans le bourg du Coudray et la mise en œuvre de la politique agricole communale.

2. Lancer de nouvelles actions de participation citoyenne

Depuis la création des comités et des groupes projet, une centaine d'habitant-es a

pris l'initiative de s'y impliquer. Comme souvent, on trouve parmi ces personnes une certaine

homogénéité d'opinions et de profils. Par manque d'intérêt, par manque d'habitude, par peur d'être incompetentes voire parce qu'elles ont le sentiment de ne pas (avoir le droit de) compter, beaucoup de personnes restent encore et toujours éloignées des affaires communales. L'équipe municipale et notamment la Maire ont alors décidé de réfléchir à un programme de démocratie participative pour « aller vers » celles et ceux qui ne se sentent pas concernés (femmes, jeunes, enfants, non partisans d'*Osons Plessé* notamment). Il se décline en plusieurs actions déjà mises en œuvre dans plusieurs territoires locaux en France et qui seront à mettre en œuvre ici au fur et à mesure des années.

Ce programme a pour objectifs de « *mettre les citoyen-nes au cœur des politiques publiques* », « *permettre à chacun-e de*

s'impliquer dans les projets communaux sous différentes formes », « *s'assurer que les projets soient travaillés avec les citoyen-nes* » et « *redonner confiance dans les instances publiques et politiques* » (Aurélie Mézière, 2022). Ces actions sont autant d'occasions de mettre en relation les citoyen-nes avec les élu-es et de leur faire prendre conscience de leur pouvoir d'agir. Les symboles sont forts : invitation à participer, espaces de rencontres et d'échanges, cérémonies, accompagnement financier de projets, recueil de la parole. En tout, ce ne sont pas moins de huit actions qui vont voir le jour et qui, selon les prévisions, ponctueront chaque année de mandat dès 2023. Pour l'année 2022, ma mission a été d'organiser l'accueil des nouveaux et nouvelles habitant-es et les permanences d'élu-es dans les villages.

PARTIE 2 : COMPRENDRE LES SYSTÈMES ET SE SAISIR DES CLÉS POUR RÉPONDRE À L'URGENCE

A - La catastrophe climatique : ce grand défi sociétal auquel il faut faire face

1. Prise de conscience tardive des problèmes liés aux bouleversements planétaires et réponse insuffisante

a. En bref : quels bouleversements majeurs demain ?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé en 1987 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) en vue de fournir une analyse scientifique claire et indépendante sur le changement climatique et ses diverses incidences (environnementales, sociales, économiques). Cet organe international, le principal chargé d'évaluer le changement climatique, a publié jusqu'à ce jour trois rapports spéciaux (sur des thèmes spécifiques), un rapport méthodologique sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre et cinq rapports d'évaluation. Le 6^e et dernier rapport, paru en 2021-2022 constitue une nouvelle alerte face à la catastrophe climatique. Le 1^{er} volet notamment concluait sur une accélération imprévue du phénomène.

Depuis 2015, l'accord de Paris ratifié par 183 des 197 parties présentes à l'occasion de la COP21²⁰, l'objectif commun de limitation de la hausse de la température terrestre moyenne est fixé à un niveau en deçà de 2°C supplémentaires par rapport à 1850 (date des premiers relevés de température) d'ici à 2100 (*Qu'est-ce que l'accord de Paris de 2015 sur le climat (COP 21) ?*, 2020).

b) Change in global surface temperature (annual average) as observed and simulated using human & natural and only natural factors (both 1850-2020)

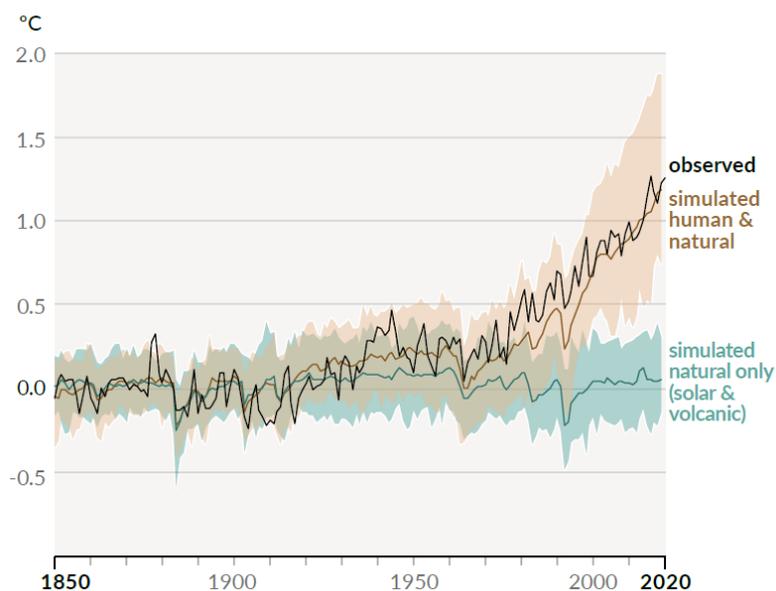


Figure 18 : Simulation par modèles et calculs de l'évolution de la température mondiale sans les facteurs anthropiques par rapport aux observations réelles qui en sont faites (source : « Le rapport du GIEC en 18 graphiques », 2021)

Toutefois, non seulement le thermomètre mondial affichait déjà +1,09°C en 2021, mais le dernier rapport du GIEC indiquait aussi que la barre des +1,5°C serait atteinte dès 2030, soit dix ans plus tôt que la précédente prévision. Tout cela induit des effets négatifs en chaîne déjà largement constatés et vécus à travers le monde : extinction massive de la biodiversité, élévation du niveau des océans, diminution des stocks d'eau douce, augmentation du nombre d'épisodes climatiques extrêmes (ouragans, tornades, canicules, fortes pluies), explosion du nombre de migrations climatiques etc.).

Etant donnée l'inertie climatique, ces conséquences sont décrites par le GIEC comme irréversibles et entièrement

²⁰ Conférence des Parties (COP) instituée lors de l'adoption de la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) au sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 (Source : vie-publique.fr)

imputables à l'activité humaine qui entraîne « *des changements rapides dans l'atmosphère, les océans, la cryosphère et la biosphère* » (*Rapport du Giec sur le climat : un constat alarmant*, 2021). Il s'agit de la première reconnaissance officielle et sans détour de la responsabilité de l'humanité dans cette catastrophe systémique mondiale.

b. Le développement durable est-il viable ?

Avec la montée des préoccupations, l'environnement a réussi à s'immiscer dans la sphère économique dont elle était totalement exclue avant les années 1970. En 1972, le *Rapport Meadows*²¹ commandé par le Club de Rome, organisation gouvernemental international, décrit pour la première fois les limites du système économique dominant basé sur toujours plus de croissance. Parce que celle-ci est basée sur l'exploitation de l'environnement, de ressources épuisables, nous devrions obligatoirement nous retrouver un jour dans une impasse : un point où la nature deviendra une contrainte pour la croissance et inversement. Ce rapport eu un retentissement mondial tel qu'il contribua à la conceptualisation d'une logique de croissance alternative qui perdure encore aujourd'hui : le développement durable.

Rédigé en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, le *Rapport Brundtland*²² voit naître le concept de développement durable. C'est un développement qui permet de répondre aux besoins des populations actuelles tout en ne compromettant pas la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le principe d'une soutenabilité basée sur une préservation et un équilibre du triptyque économie/social/environnement s'est diffusé dès lors dans les politiques publiques.

Cependant depuis le milieu des années 2000, de plus en plus de réserves sont émises à l'encontre de l'expression développement durable, considérée par beaucoup comme « *abusivement utilisée, politiquement inefficace ou même nuisible* ». Les critiques mettent notamment en avant sa forte ambiguïté. Si l'on prend la « *seule dimension politique et idéologique* », six conceptions différentes du développement durable peuvent être envisagées en fonction du degré de soutenabilité, du niveau d'intégration économie/ environnement et de la stratégie de développement choisie (Theys, 2014). Cette ambiguïté fut la force du concept, permettant par exemple l'établissement de compromis stratégiques, tant que l'on ne constatait pas d'impact négatifs de la mondialisation sur l'environnement et l'économie.

Avec la crise économique de 2007-2008 et la relative inefficacité de la gouvernance internationale au travers des Sommets de la Terre de l'ONU²³ et des différentes COP, les critiques du développement durable sont devenues plus audibles que jamais : laxisme, multiplicité des idéologies menant parfois à de la récupération et au greenwashing²⁴, ambivalence des valeurs, décalage entre les ambitions et les résultats réels, manque d'objectifs clairement définis ou a contrario les objectifs inatteignables fixés...

Pourtant très novateur de par « *les questions de temporalités, d'articulation avec le social ou avec les risques économiques, d'interrelations entre territoires et plus globalement de stratégies de développement* » qu'il porte, le développement durable a souffert selon Theys de ne pas avoir été suffisamment assumé, faisant de lui un concept encore aujourd'hui sous-exploité. Aujourd'hui, il semble « *dépassé dans sa première forme historique* » ne serait-ce que dans la mesure où il renvoie à une période de notre histoire récente, l'après-guerre, très différente du contexte actuel.

²¹ Donella Meadows, Dennis Meadows, Jørgen Randers et William W. Behrens. (1972). « The Limits to Growth ». Universe Books

²² Commission mondiale sur l'environnement et le développement. (1987). *Notre avenir à tous*.

²³ Conférences internationales consacrées aux questions climatiques et environnementales organisées depuis 1972

²⁴ « Procédé de marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation (entreprise, administration publique nationale ou territoriale, etc.) pour se donner une image trompeuse de responsabilité écologique. » (source : wikipedia.org)

2. Après le développement durable : la transition et la résilience ?

Sur la base de ce premier constat, beaucoup pensent qu'il est maintenant nécessaire de remplacer le *développement durable* dans les discours par des notions plus actuelles, dans la continuité du constat scientifique. Ici, il s'agira de parler des concepts de *résilience* et de *transition* parmi les plus utilisés et, selon moi, les plus clairs.

Le premier concept, issu de la physique, désigne ici selon UNISDR²⁵ « *la capacité d'un système, une communauté ou une société exposée aux risques, de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger (...), notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base* » (« Résilience », 2015). La résilience, utilisée dans cette conception depuis le début du siècle, est loin de faire consensus parmi les chercheurs. Elle est cependant très répandue dans la sphère écologiste et empruntée par des auteurs tels que Pablo Servigne. Au travers de nombre de ses ouvrages, il explique en quoi elle serait notre seul moyen de faire face à l'effondrement qui se profile, au regard des bouleversements planétaires que nous vivons déjà et qui vont entraîner de profonds changements sociétaux. Le rédacteur en chef du média Youmatter ajoute que la résilience est en rupture avec le développement durable dans la mesure où elle « *n'implique pas nécessairement l'idée qu'il faut toujours aller plus loin, progresser, produire plus pour faire face à ces chocs* ». La sobriété, au cœur de la résilience, permettrait l'amélioration des conditions de vie sans pour autant que la société se développe au sens de s'accroître (Fournier, 2019).

Le second date du milieu du XIXe siècle mais apparaît pour la première fois dans un rapport officiel de portée internationale en 1972. Le *Rapport Meadows*, évoque en effet la transition comme l'idée du passage nécessaire

d'un type de société à un autre qui permettrait de sortir du modèle de la croissance infinie. Elle revêt un caractère éminemment politique et idéologique puisqu'elle permet de « *réfléchir à ce que nous devrions faire face à l'aggravation des crises écologiques [et d'] agir en conséquence* ». Pour cela, elle pose trois questions essentielles : « *Pourquoi le monde dans lequel nous vivons n'est-il plus souhaitable ? Dans quel monde voulons-nous vivre désormais ? Comment passer d'un monde à l'autre ?* » (Laurent, 2020). Qu'elle soit *écologique et sociale* ou « *juste* » comme promue par l'économiste Eloi Laurent, la transition s'imprègne dans tous les domaines et dans ce sens est à la fois économique, démocratique, énergétique, alimentaire et agricole etc.

Pourtant, il semblerait que tout le monde ne s'accorde pas à penser qu'il y aurait une réelle différence entre transition et développement durable et pour cause. Certaines considèrent que les notions connexes au *développement durable*, dont la *transition* et la *résilience*, n'en sont que des composantes. Theys, plaide ainsi tourner une nouvelle page du développement durable en repolitisant le concept ou en l'axant davantage sur le pilier environnemental. Pour lui « *par son aptitude à mettre en connexion non seulement les finalités du développement, mais aussi les territoires et les générations* », le *développement durable* ne peut être enterré maintenant (Theys, 2014).

Finalement, quel que soit le terme employé, ce grand panel de concepts exprime la nécessité de trouver la stratégie la plus adaptée pour permettre de répondre aux enjeux écologiques d'aujourd'hui et de demain. Si la conception de Theys va plutôt dans le sens de l'action publique politique et descendante, d'autres comme Rob Hopkins, initiateur du mouvement international des villes en transition, considèrent que le moteur du changement est l'initiative citoyenne et le développement local (Cousinier, 2018).

²⁵ United Nations International Strategy for Disaster Reduction

Même si ces controverses ne participent pas nécessairement à donner une sorte de ligne de conduite claire qui soit individuelle et collective, certains moyens de faire face sont déjà expérimentés et promus : habiter autrement, se déplacer différemment, manger plus local et de qualité, tendre vers la sobriété énergétique... et plus largement produire, consommer et interagir différemment. Une place particulière est quasi systématiquement accordée aux citoyen-nes à l'image de ce qu'il se fait à Plessé. C'est pourquoi nous parlerons de l'importance de la participation citoyenne, de démocratie partagée (et parfois *participative* en fonction du contexte) mais aussi de *transition* et de *résilience* qui sont selon moi les termes à employer dans ce travail.

B - La participation citoyenne comme pierre angulaire d'autres possibles

Le fait que la participation soit au cœur du projet du Collectif *Osons Plessé* n'est pas un hasard. C'est le fruit de l'évolution des façons de concevoir la démocratie et la place des citoyen-nes dans l'action publique. Mais l'implication habitante n'est pas une chose aisée et demande de respecter plusieurs principes fondamentaux. Malgré cela, elle est de plus en plus mise en pratique à l'échelle locale.

1. Des premières revendications au début de l'institutionnalisation de la participation : les acquis des mobilisations citoyennes

A partir des années 1960-1970, les habitudes et l'ordre établi commence à être remis en question par une grande partie de la population. Cette mouvance partie des Etats-Unis se répand presque partout dans le monde et en particulier en Occident. On revendique des valeurs libertaires et l'émancipation des individus. Dans le prolongement du mouvement de modernisation que connaît la société en particulier depuis 1945, l'individualisme prend le pas sur le conformisme. A cette période, l'économie se porte bien (croissance et plein emploi) et les gouvernements des pays impactés par la guerre se lancent dans de grands chantiers de reconstruction. C'est le modèle américain qui est privilégié et qui se diffuse dans tous les secteurs et pans de la société. L'agriculture, l'urbanisme, la consommation... tout se retrouve fortement impacté, phagocyté pour rentrer dans une logique d'ultra performance. Dans cette nouvelle façon de faire, l'avis des citoyen-nes n'est pas davantage pris en compte alors que de l'enthousiasme face à la bonne santé économique du pays on passe à la crainte du progrès technique, technologique et des transformations de mode de vie que cela entraîne.

De ce fait, les mouvements sociaux de contestation ne tardent pas à faire leur arrivée.

Ce sont d'abord les ouvriers qui luttent pour une amélioration des conditions de travail et contre le patronat/capital. A cela s'ajoutent les préoccupations par rapport aux dégradations de l'environnement et aux changements irréversibles causés par l'humanité. Elles se répandent au sein de la population depuis les années 1970 grâce au travail de scientifiques à l'échelle mondiale. C'est principalement la question des risques collectifs (naturels et technologiques) et des grands projets souvent dits « inutiles et imposés » (exemple : l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes en Loire-Atlantique) qui mobilise les foules, dans un mouvement de critique de global de notre mode de développement.

Dans les années 1980, passé les Trente Glorieuses, période faste, la crise sociale (montée en puissance du chômage et de la précarité) se double d'une crise politique. On revendique plus de participation tout en dénonçant la démocratie représentative. Le système démocratique ne serait pas parvenu à endiguer le creusement des inégalités sociales malgré les promesses politiques, tout en renforçant le sentiment d'écart entre le quotidien des citoyen-nes et la classe politique et le sentiment de perte de vision de l'intérêt collectif au profit de l'intérêt individuel. On ne se

sent pas représenté-e, dans le meilleur des cas ignoré-e et dans le pire des cas méprisé-e par ceux que l'on estime être l'élite dirigeante. La logique descendante, intrinsèque à ce système politique, mène alors à des actions aux répercussions parfois néfastes sur le territoire. « *Le développement de la logique production – consommation – production nécessite l'exploitation grandissante des ressources naturelles, et surtout produit des effets externes de nuisances (pollutions, déchets...)* » (Chantal Aspe & Marie Jacqué, 2021). En résulte la montée de la défiance à l'égard des représentants de l'autorité, une diminution de l'exercice du droit de vote... Dans ce cadre, plus de participation citoyenne concourrait à rééquilibrer les forces voire inverser le système de domination.

L'expression des revendications prend souvent la forme d'actions de désobéissance civile plus ou moins organisées. Lorsque les citoyen-nes ne se retrouvent plus dans les formes de contestation traditionnelles (vote, grève, syndicalisme...) ils et elles opèrent des infractions non-violentes, collectives, publiques et hautement symboliques tels que des happenings, de l'affichage sauvage, du boycott etc. Selon Manuel Cervera-Marzal, ces militants agissent au nom de valeurs universelles, qu'ils jugent supérieures et avec une vision sur le long terme, gardant l'intérêt général au cœur de leurs actions (Data Gueule, 2017).

En parallèle, un certain nombre d'expérimentations de participation citoyenne à l'échelle locale se développent dès les années 1960-1970. Dans les villes certain-es élu-es mettent en place les premiers dispositifs, que sont les débats publics et les forums, le plus souvent de façon informelle et autour de questions urbanistiques. L'objectif est de faire en sorte de créer « *un contrepoids emblématique par rapport aux décisions officielles et au pouvoir des élites* » (Gaudin, 2010).

La participation citoyenne se met de plus en plus en place au niveau local dans les années 1980 avant de commencer à être institutionnalisée dès la fin des années 1990. Les collectivités locales doivent dès l'or mettre en place des instances de participation et l'environnement devient un terrain privilégié du droit à la participation.

« *L'élévation du niveau général d'éducation [...], l'affaiblissement des corps intermédiaires – interlocuteurs traditionnels du pouvoir – et la montée en puissance des réseaux sociaux ont changé le contexte de la décision politique et obligent à penser différemment l'action publique* » (Loïc Blondiaux, 2021). Ils sont à l'origine d'une montée des préoccupations dans un contexte de perte de la biodiversité et de changement climatique, de développement des technologies, de multiplication des projets et décisions à impacts sociaux, sanitaires paysagers et économiques.

2. Pas de transition sans l'implication de toutes et tous

a. La participation comme facilitatrice

« Les défis de la transition écologique impliquent chaque personne et requièrent notre capacité à mobiliser l'expertise de toutes et tous, y compris l'expertise du quotidien. Ils exigent une attention toute particulière à la parole des plus éloignés de la vie de la cité et surtout une confiance sans faille dans la démocratie sous toutes ses formes. »

Chantal Jouanno (présidente de la Commission Nationale du Débat Public) dans une tribune intitulée Pas de transition écologique sans participation citoyenne (Chantal Jouanno, 2021)

Pour les raisons que nous avons évoquées précédemment, « *les démarches et les valeurs associées à l'idée de démocratie participative sont devenues essentielles au bon fonctionnement, sinon à la survie de nos démocraties* » (Loïc Blondiaux, 2021). Cette affirmation est d'autant plus

vraie pour ce qui est de fournir une réponse adaptée à l'effondrement de la biodiversité et au changement climatique. Cela ne peut pas être possible sans impliquer massivement les habitant-es autour de changements de comportements. La démocratie signifie littéralement *le pouvoir au peuple*, c'est-à-dire « *le pouvoir de décider ensemble [et] d'agir ensemble face à [des] défis* » (Démocratie Ouverte, 2020). Si nous ne parvenons pas à endiguer ces phénomènes, il semble impossible d'imaginer les sociétés actuelles survivre à un tel cataclysme.

Quels mécanismes sont à l'œuvre lorsque l'on met en place des dispositifs de participation suffisants ?

Au-delà d'un sentiment de reconnaissance, insuffler davantage de démocratie participative permet d'accroître la compréhension des enjeux et processus à l'œuvre, accroître l'appropriation des projets, diminuer la posture de consommateur de l'action publique (demande et méfiance) et de changer les comportements pour tendre plus vers l'intérêt général. Laisser un maximum d'acteur-trices investir des espaces de réflexions et les accompagner permet d'activer le mécanisme de l'intelligence collective, source inépuisable d'innovations.

Enfin, une chose particulièrement importante qu'apporte cette démocratie partagée est l'investissement de l'espace public par les femmes via les dispositifs de participation. Ceci alors que « *d'emblée, la démocratie [s'était] faite sans elles* », de la démocratie athénienne – au Ve s. av. J-C – à la naissance de la République au moment de la Révolution de 1789, l'accession au droit de vote – en France en 1944 – n'a même pas un siècle. Si l'investissement des femmes dans ces dispositifs reste contraint, plus de démocratie participative engage un mouvement en avant vers l'écoute et l'intégration de toutes et tous dans les processus à l'œuvre (Paoletti et Riu, 2015).

b. Au-delà de la participation la coopération à toutes les échelles

La question de la transition à pendant longtemps été déclinées dans des domaines particuliers (l'énergie par exemple) sans pour autant aborder la question de l'organisation. En résulte des politiques publiques aux effets souvent mitigés, qui ne sont pas à la hauteur de ce qui pouvait être envisagé.

« La coopération n'est pas simple à faire vivre dans une collectivité car elle se frotte à l'inertie et au cadre prescrit, d'une organisation pensée sur un mode administratif avec une forte division du travail à la fois entre les compétences – les services – et entre statuts hiérarchiques – les grades –. C'est la traduction dans l'administration publique d'une certaine vision du travail héritée de sur l'organisation industrielle qui segmente et spécialise les processus productifs et conçoit la prescription d'une manière descendante, de ceux qui décident vers ceux qui exécutent »

Sandro de Gasparo – chercheur pour le Laboratoire d'intervention et de recherche ATEMIS – Analyse du Travail et des Mutations dans l'Industrie Et les Services – (La Fabrique des Transitions, 2022)

Au sein d'une collectivité, la coopération entre différentes parties prenantes est indispensable en ce qu'elles constituent toutes une partie d'un même puzzle : les élu-es qui ont été choisi-es sur un programme / les agents qui sont engagé-es pour produire des politiques publiques et qui ont une expertise des procédures et des méthodes / les citoyen-nes et les autres acteur-trices du territoire qui ont une expertise d'usage. Selon Julien Frat, directeur du Pôle territorial du Pays de l'Albigeois et des Bastides, travailler ensemble permet par exemple de « *jouer sur l'offre, la demande et les filières intermédiaires* » (La Fabrique des Transitions, 2022). Parce que les seuls moyens financiers et humains de la collectivité ne suffisent pas, tous doivent agir dans le sens d'une « *dynamique d'engagement collective* » (Démocratie Ouverte, 2020).

Les enjeux liés à la question environnementale et climatique sont tels, que pour y répondre la nécessité de coopération dépasse l'échelle de la collectivité. Coopérer permet non seulement de profiter des compétences en ingénierie des divers échelons territoriaux, mais aussi de passer

d'une logique descendante de l'action publique et de compétition entre territoires, à la co-construction de projets sur la base d'enjeux partagés.

Finalement, à n'importe quelle échelle « *le modèle de la coopération s'apparente [...] à un écosystème : c'est une régulation décentralisée, reposant sur les interactions entre les différentes composantes du système* » (*Une stratégie de transition territoriale repose sur le développement de la capacité de coopération des acteurs*, s. d.). De ce fonctionnement résultent des politiques publiques cohérentes et légitimes desquelles découlent des actions efficaces.

3. Les indispensables de la démocratie partagée

Si impliquer les citoyen-nes au quotidien dans les affaires publiques est infiniment riche en terme de compréhension des enjeux et d'émergence de solutions innovantes, ce n'est pas le cadre de travail le plus aisé. Cela demande un engagement quotidien pour un jour espérer concrétiser pleinement une démocratie réellement partagée. Il faut alors s'atteler à plusieurs grands chantiers, base de toutes démarches réussies, dont les premiers sont détaillés ci-dessous.

a. Une éthique de la transparence

La participation citoyenne et donc la démocratie participative, font référence dans les faits à un large panel de dispositifs et de pratiques, visant l'implication des citoyen-nes, qui prennent corps au sein de démarches et de politiques très diversifiées. La participation « *peut être plus ou moins directe, plus ou moins inclusive, plus ou moins structurée, mais elle vise globalement à renforcer la légitimité et l'efficacité de l'action publique* » (Blondiaux, 2021). De ce fait, parler de participation peut parfois être jugé comme trompeur en fonction de ce qui est mis en avant par rapport à ce qui est réellement mis en place. Ainsi, il arrive très souvent que l'on entende parler de concertation voire de co-construction, alors qu'il ne s'agit que de simple consultation des habitant-es. La logique suivie reste majoritairement de la mise à disposition d'informations descendantes ou du débat sur des enjeux de proximité. Selon Loïc Blondiaux, l'utilisation abusive de certains mots renforce alors les malentendus et stéréotypes entre professionnel-les et élu-es d'un côté et la population de l'autre (Carrel, 2013). Pour s'assurer de la bonne compréhension de toutes et de tous des objectifs de la participation, il est nécessaire que les collectivités utilisent les

termes les mieux adaptés en fonction du niveau d'intégration des citoyen-nes souhaité auxquels ils renvoient.

Dans son article *A ladder of citizen participation* la sociologue Sherry R. Arnstein propose une classification de la participation citoyenne, aujourd'hui la plus connue, selon 8 niveaux et 3 paliers (Arnstein, 1969). Cette échelle est un moyen de mesurer à la fois l'intégration des citoyen-nes dans les prises de décisions par les institutions, et le degré de contrôle et de pouvoir des citoyen-nes dans les politiques publiques. Elle distingue du plus faible degré au plus élevé :

- La « *non-participation* » où l'on cherche à informer les citoyen-nes et à les orienter pour obtenir leur soutien, ce qui est plutôt de l'ordre de la « *manipulation* ».

- La « *coopération symbolique* » où l'on demande leurs avis aux citoyen-nes sur un projet pour qu'ils fassent des propositions mais sans pour autant leur donner la possibilité de participer à la décision finale. Celle-ci revient aux élu-es qui ne sont pas dans l'obligation de prendre en considération les avis exprimés. Ce palier de participation regroupe plutôt des dispositifs d'information et de consultation.

- Le « *pouvoir des citoyen-nes* » lorsque les citoyen-nes peuvent à la fois participer aux discussions mais aussi à l'élaboration des politiques publiques. Il s'agit ici davantage de dispositifs de co-construction. Cette façon de faire de la participation citoyenne est encore aujourd'hui très peu mise en œuvre, elle se limite à des projets ultra-locaux et relève aussi souvent d'une logique descendante. Pour cause, elle est l'échelle la plus exigeante puisqu'elle requière un investissement de temps et des moyens humains conséquents pour pouvoir pleinement aboutir.

En ce qui concerne le terme de « concertation », il y a aujourd'hui plusieurs acceptions. Il renverrait soit à l'ensemble des échelons de la participation soit à une procédure bien précise de participation qui pourrait prendre place entre le 2^e et le 3^e palier de l'échelle d'Arnstein (Berthomé, 2013).

La compréhension des objectifs et processus de la participation mise en place par telle ou telle collectivité passe aussi par une communication fluide et totale, c'est-à-dire sans rétention d'informations. Cela induit non seulement une communication régulière sur les projets et démarches via plusieurs canaux de diffusion mais aussi l'organisation de temps dédiés et la limitation de l'emploi d'un langage trop technique et de sigles s'ils n'ont pas été expliqués au préalable (Blondiaux, 2021).

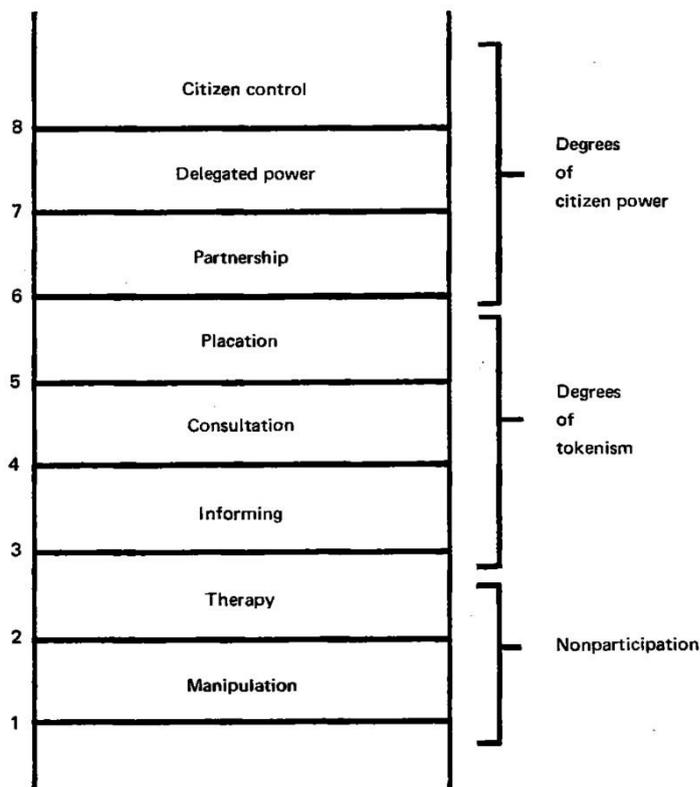


Figure 19 : Echelle de la participation citoyenne de Sherry R. Arnstein (source : <https://organizingengagement.org/models/ladder-of-citizen-participation/>)

b. Une vision partagée et stimulante

Pour que tout le monde agisse d'un même corps et mette en branle la mécanique de la transition écologique et sociale il faut pouvoir se réunir autour de quelque chose qui soit fédérateur. Au regard de divers retours d'expériences, cette chose qui rassemble et qui constitue le moteur collectif de la transition est une vision partagée, c'est-à-dire une vision dans laquelle chaque individu puisse se retrouver et qui leur fasse envie.

L'ensemble des protagonistes impliqué-es dans la démarche doivent ainsi être au fait de la situation écologique et sociale à l'échelle mondiale. Cette acculturation préalable de toutes les parties prenantes est nécessaire pour bien comprendre pourquoi nous ne pouvons plus continuer à agir comme nous l'avons toujours fait. Une base commune es le socle d'une collaboration approfondie.

Par la suite, en gardant en perspective ce premier constat global, il s'agit de se recentrer sur le territoire et de tenter d'identifier les besoins et les usages sur lesquelles il faudrait et il est possible d'agir. Mais encore une fois, ce diagnostic doit impérativement être le fruit de contributions collectives. Comme l'avance Tristan Rechid dans le documentaire *La République de Saillans* sur l'expérience menée par ce village drômois : « *Il n'y a pas de vérité universelle. La vérité se construit sur la base des vérités de chacune des personnes autour de la table* » (La République de Saillans, 2020). C'est en amenant l'autre à voir ce que l'on voit, en essayant de comprendre ce

que l'autre voit que l'on peut parvenir à un consensus fort. Mais cela implique d'arriver à répondre aux inquiétudes et préoccupations des plus sceptiques.

De la même manière, la création de cette vision à long terme du territoire peut s'accompagner de la (re)création d'une identité collective positive basée sur des valeurs communes. Cela est d'autant plus indispensable dans les territoires qui ont subi les effets d'un modèle économique destructeur comme les territoires miniers. A Plessé, l'identité locale promue par la *Fête de la vache Nantaise* a constitué à sa manière le ciment d'*Osons Plessé* et sa vision innovante.

Une fois cette base constituée, il sera plus facile de donner lieu à des projets très concrets sur le territoire en collaboration avec tou-tes les acteur-trices.

Pour Aurélie Mézière « *cet impératif de transition permet aussi un moment d'ébullition où on se doit de réenchanter les choses pour donner envie* » et pour cela nous pouvons « *repenser les modèles* ». A la fois le modèle de société que l'on veut suivre (la vision) mais aussi le modèle démocratique (le moyen).

c. Repenser les rôles de chacun et développer le pouvoir d'agir

Si la loi oblige à rentrer dans un cadre notamment en élisant un Maire et son équipe municipale, elle n'empêche pas de repenser le modèle pyramidal qui va jusqu'à maintenant de pair avec le fonctionnement démocratique. Impliquer les habitant-es efficacement et dans la durée c'est aussi s'assurer et leur assurer que leur engagement ne sera pas sans conséquence. Il ne suffit donc pas de faire de la participation ponctuellement et avec amateurisme pour changer les choses. Il faut pouvoir dépasser « *l'injonction participative* » vécue par les populations comme « *une injonction faite [...] de monter des projets et de prendre part aux réunions publiques* » et par les professionnel-les et élu-es comme « *une mission imposée, sans [que rien] ne soit clairement défini* » (Carrel, 2013).

Pour cela la sociologue Marion Carrel identifie deux moyens intimement liés à mettre en œuvre : la refonte des institutions en insufflant plus de co-décision (élu-es/services/habitant-es) et le développement du pouvoir d'agir. D'un côté les élu-es doivent prendre conscience qu'ils et elles n'ont pas à avoir les plein pouvoir parce qu'ils et elles ont été choisi-es démocratiquement ; de l'autre, les habitant-es doivent prendre conscience qu'ils et elles sont légitimes pour participer aux décisions même si ils et elles ne disposent pas de compétences particulières dans le domaine en question. Quelques innovations sont nécessaires pour tendre vers cette situation équilibrée. On peut par exemple citer la

formation des professionnel-les impliqué-es et des élu-es pour « *les acculturer à l'écoute, à la démarche ascendante, à la construction du conflit démocratique et à la coproduction d'expertise* » ou bien « *la reconnaissance des communautés de vie (qu'elles soient territoriales, ethniques, religieuses ou générationnelles) comme élément moteur de la démocratie et interlocuteur légitime des pouvoirs publics* » (Carrel, 2013). Un certain nombre d'autres leviers pour améliorer la coopération des acteur-trices ont ainsi été identifié-es que ce soit par les institutions, les chercheur-es ou tous les acteur-trices de terrain de la transition et de la participation. On peut également en effet imaginer créer des « *espaces d'initiative* » et « *introduire le droit à l'erreur* » pour favoriser le débat démocratique comme préconisé par la Fabrique des Transitions (*Une stratégie de transition territoriale repose sur le développement de la capacité de coopération des acteurs*, s.d.).

Pour aller plus loin encore, il est important de noter qu'au-delà du développement du *pouvoir d'agir* certain-es plaident pour la recherche de l'*empowerment* des individus. L'*empowerment* est « *un processus sociopolitique qui articule une dynamique individuelle d'estime de soi et de développement de ses compétences avec un engagement collectif et une action sociale transformatrice* ». Elle vise une « *construction d'une conscience critique et sur les conditions structurelles de la domination* ». Pourtant

inventée pour la retranscrire, la notion de *pouvoir d'agir* ne rend pas totalement compte de tout ce dont implique celle d'*empowerment*: plus qu'une simple démarche d'autonomisation et de responsabilisation des individus pour effectuer des choix rationnels, l'*empowerment* tel que défini par Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener est une réelle démarche collective d'apprentissage de l'émancipation des individus. Les trois dimensions sont indissociables: individuelle, collective et politique (Boenisch, 2015).

L'*empowerment* est un mécanisme qui peut être activé par l'engagement participatif. Le travail conduit dans le cadre d'une thèse de doctorat par Yannik Gauthier, chercheur en science politique, démontre que l'engagement

participatif peut particulièrement être vecteur d'*empowerment* pour les personnes habituellement les plus éloignées de l'engagement politique et associatif car issues de catégories populaires. Alors qu'elles font souvent l'objet de stigmatisation, l'implication dans les dispositifs de participation citoyenne leur permet de prendre conscience de leur « *contribution positive* » à la communauté et donc de « *trouver [leur] place* » développant ainsi « *un rapport positif à soi* ». La reconnaissance engendre l'envie de participer à la vie politique et inversement (Gauthier, 2019). La participation citoyenne contribue donc à l'épanouissement de la démocratie et des individus.

4. Le municipalisme libertaire comme inspiration

« Les collectivités locales sont devenues des laboratoires en matière de démocratie participative et c'est à cette échelle que les expériences les plus innovantes ont aujourd'hui cours ».

Loïc Blondiaux- Politologue et professeur de science politique (Loïc Blondiaux, 2021)

Pour mettre en œuvre l'écologie sociale, citée page 17, Murray Bookchin était un fervent défenseur de la démocratie directe. A distinguer de la *démocratie participative* ou *partagée*, qui vise à favoriser le pouvoir de décision des citoyen-nes et donc accroître leur rôle dans la vie politique de leur territoire d'appartenance, la *démocratie directe*, telle qu'elle était en place pour la première fois durant la Grèce Antique, consiste à faire en sorte que le peuple prenne lui-même les décisions. L'objectif de ce mode de fonctionnement serait de faire en sorte que les citoyen-nes de se « *réapproprient leur existence en reprenant le pouvoir par la base* ». La seule échelle qui compte serait celle de la commune « *constituée de communautés autonomes à taille humaine, regroupées en confédération* » et dans laquelle les citoyen-nes réunis en assemblées votes les décisions. Pour les enjeux supra locaux, les communes devraient se fédérer et élire des délégués au sein de chaque assemblée. Ce système politique conceptualisé par Bookchin et qui conteste l'Etat central et le capitalisme s'appelle le *municipalisme libertaire* (D'Allens, 2020 & Lavocat, 2020).

Depuis plusieurs années, bon nombre d'initiatives citoyennes se sont et continuent à se déployer en France inspirées par le municipalisme libertaire et galvanisées par la démocratisation de la question de la participation citoyenne.



Figure 20 : Carte interactive des municipalités, collectifs et élu-es minoritaires qui réinventent la démocratie locale (source : frequencecommune.fr)

Les deux dernières municipales, notamment dans le contexte de la crise des Gilets Jaunes, ont été l'occasion de réenchanter la politique et proposer une nouvelle manière de mener la chose publique (Lavocat, 2020 & Martin, 2019). Le collectif *Action Commune* comptabilisait en 2020, 408 collectifs locaux ayant émergés pendant ces élections et 66 listes participatives élues. Loin de la participation de façade, ces listes « *[rassemblent] des habitant-es qui décident de mettre au cœur de leur démarche municipale la transformation démocratique. [...] Elles portent toutes des projets de transformation écologique et sociale de leur territoire* » (Accompagnement de Listes Participatives, 2020).

C - Stratégie et innovation pour la construction d'un autre paradigme

La mise en œuvre d'une démocratie partagée, sinon directe, avec pour ambition de changer notre façon de faire société est en expansion partout en France depuis ces dernières années. Pour ne pas tomber dans les travers d'une participation citoyenne mal aboutie et d'une transition en demi-teinte, le mieux est encore de définir une stratégie qui soit la plus adaptée que possible aux spécificités des territoires en question. Elle doit tout de même laisser place à l'innovation. Une telle stratégie suppose de pouvoir penser les actions de façon suffisamment globale et éclairée, en prenant en compte les connexions entre les enjeux, en connaissant suffisamment toutes les possibilités et les outils à dispositions. Il faut aussi savoir encourager les initiatives émanant de la société civile, s'adresser aux bonnes personnes, faire preuve de curiosité et être sans cesse dans une posture autoréflexive.

1. Notion de pensée systémique et de transversalité

« Si les projets ne sont pas pensés de manière globale, systémique, ils seront partiels et insuffisants face à l'ampleur de la tâche »

Alexis Montaigne coordinateur du programme « Territoires participatifs » au CERDD – Centre Ressource du Développement Durable – (La Fabrique des Transitions, 2022)

Comme vu dans la partie précédente, pour répondre à l'urgence il faut agir comme l'explique la politologue Carine Dartiguepeyrou (Lemoult et *al.*, 2020), selon une double transversalité : horizontale (pluriacteur-trice) mais aussi verticale (pluriscalaire). Cette façon intégrée de penser le changement ne s'arrête pas qu'à ces deux dimensions. Il est nécessaire d'adopter une approche systémique de la transition en « *[dépassant] l'organisation historique de l'action publique par domaines d'intervention spécialisés* ». Celle-ci se doit d'être plus efficace en allant vers davantage de transversalité : une meilleure articulation des domaines et, au-delà, la promotion de l'enjeu global de la transition au travers de toutes les actions (Douillet, Lebrou et Sigalo Santos, 2019).

Par exemple, l'urbanisation, l'agriculture, l'élevage et l'industrie impactent (en entrée et en sortie) les ressources naturelles et la biodiversité, ce qui influe sur la santé des individus, le paysage et la qualité des milieux, en même temps que cela produit des richesses et des emplois et répond à des besoins physiologiques et sociaux (se nourrir, se loger...). L'éducation et la culture peuvent eux développer des sensibilités et pousser à des comportements plus respectueux de l'environnement qui impacteront à leur tour d'autres domaines (Cousinier, 2018). Chaque choix individuel et collectif dessine une vision bien particulière du monde.

C'est une responsabilité que les collectivités peuvent décider d'assumer et de partager en travaillant à la mise en œuvre de la transition en collaboration avec la population. Mais une fois que cette première décision est prise, par quel(s) moyen(s) les impliquer ? Comment savoir si l'on va dans le bon sens ?

2. Tirer parti des cadres pour trouver sa recette locale

En France, la participation citoyenne est déjà mise en œuvre à différentes échelles de territoires via nombre d'outils légaux, inscrits dans la législation (française et européenne), ou extralégaux, mis en œuvre sans obligation ni cadre. A l'échelle locale, la consultation citoyenne et le referendum décisionnel local sont les seuls outils légaux de la participation citoyenne (« *Le cadre juridique de la démocratie participative, du légal à l'extralégal* », 2009).

Referendum décisionnel local

C'est un moyen de consulter directement les électeurs sur une question où ils doivent répondre par « oui » ou par « non ». Seul l'organe exécutif peut décider de l'organiser et seulement sur une affaire de la compétence de la collectivité (ou établissement public). Un choix sera adopté « *non seulement il réunit la majorité des suffrages exprimés [...] mais également si la moitié au moins des électeurs inscrits a pris part au scrutin* ». Si ces conditions ne sont pas réunies le referendum fait office de consultation.

Consultation citoyenne

Les électeurs « *en nombre significatif* » peuvent demander auprès de l'organe délibérant l'organisation d'une consultation citoyenne sur tout sujet relevant de ses compétences. Cependant c'est celui-ci qui décide si oui ou non la consultation aura lieu et qui en définit les termes. En cas de consultation, la collectivité (ou établissement public) n'est pas contrainte de suivre l'avis qui sortira des urnes.

Les outils extralégaux sont quant à eux beaucoup plus diversifiés et peuvent pour certains être utilisés à plusieurs étapes du projet. Tous peuvent être mis en place à l'occasion de réunions/animations ponctuelles ou bien durant des temps de décisions aussi importants que des comités de pilotage. Ils servent à :

- Construire un diagnostic partagé (s'exprimer sur les représentations initiales et partager et/ou rechercher l'information et identifier des forts et faibles)
Exemple : l'entretien semi-directif, le débat mouvant, la cartographie participative etc.
- Faire émerger des propositions d'actions
Exemple : la cartographie participative, le world café, l'arpentage etc.
- Décider collectivement
Exemple : la décision par consensus, l'arpentage, l'arbre à problèmes etc.
- Mettre en œuvre collectivement des actions
Exemple : l'arbre à problèmes, le brainstorming
- Evaluer et assurer le suivi collectivement et communiquer les résultats (synthétiser et valoriser)
Exemple : les animations « Succès Échecs
Potentialités Obstacles (SEPO) » et « Conserver Cesser Créer (3C) » etc.

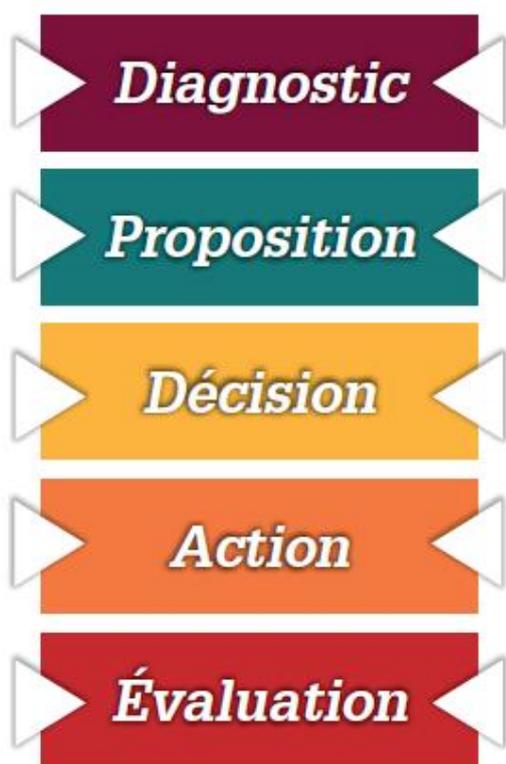


Figure 21 : Les étapes de la démarche pour lesquelles les outils participatifs peuvent être utilisés (source : Guide pratique d'accompagnement pour mettre en œuvre et animer un projet participatif en Guyane, 2017)

Ils ne font pas l'objet d'interdictions et peuvent même être particulièrement bienvenus et efficaces. Malgré tout, leur légitimité est moindre et leur mise en œuvre parfois chaotique et largement décevante puisqu'ils ne sont pas inscrits dans la loi, à l'image des différents paliers de participation présentés précédemment. Leur efficacité ne tenant qu'au bon vouloir et à l'honnêteté de celles et ceux qui les mettent en place, il arrive qu'ils deviennent facilement des moyens de manipulation et de démagogie. Par ailleurs, s'ils sont utilisés sans cohérence globale, avec un budget trop limité, dans une période de temps trop restreinte et surtout sans prendre en compte l'entièreté de la population, les résultats de la participation citoyenne sont faussés.

Toute l'ingéniosité des établissements publics, des collectivités, et *a fortiori* des listes et municipalités citoyennes, qui souhaitent mettre en place des outils de

participation citoyenne est donc de parvenir à créer une stratégie efficace et efficiente qui soit à même de faire ses preuves. Pour cela, chacun-e peut s'appuyer sur la grande diversité d'initiatives et outils déjà mis en œuvre à travers le pays et au-delà, pour trouver la recette la plus adaptée au territoire d'application tout « *en consolidant les savoir, les procédures, [permettant] de faire avancer autant l'idée [de démocratie participative] que sa réalisation* » (« Le cadre juridique de la démocratie participative, du légal à l'extralégal », 2009).

3. Encourager les initiatives associatives et citoyennes

Comme vu plus haut, développer le pouvoir d'agir des individus est fondamental pour le développement d'une démocratie partagée. Cela passe par la création d'espaces d'échanges et la refonte des instances de gouvernance pour offrir la possibilité à toutes et tous de prendre conscience de sa légitimité et s'engager pour le bien commun.

Malgré tout, il ne faut pas que la collectivité se considère comme le seul élément déclencheur de ces comportements vertueux. Elle doit elle aussi reconnaître, valoriser et rendre visible les bonnes pratiques à l'œuvre ou émergente sur son territoire.

Il existe bien une multitude d'initiatives à l'échelle locale ou ultra locales qui constituent des innovations en réponse aux enjeux actuels. Elles émanent d'une diversité d'acteur-trices que ce soit des associations, des entreprises et indépendant-es, des habitant-es en collectif ou non. Elles sont organisationnelles et managériales, productives ou économiques et peuvent relever de l'innovation sociale. Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) définit l'innovation sociale comme étant « *l'élaboration des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des [acteur-trices concerné-es], notamment des [utilisateur-trices et usager-es]* ». Certaines initiatives répondent ainsi aux problématiques liées au

chômage des jeunes, à la précarité énergétique²⁶, à la crise du logement, à protection de l'environnement, à l'alimentation, à la mobilité, au vieillissement de la population (*Innovation sociale : de quoi parle-t-on ?*, 2021).

La collectivité doit être capable d'offrir suffisamment d'espaces d'écoute aux acteur-trices du territoire et appuyer les initiatives naissantes, le double défi auquel font face les porteurs et porteuses de projets étant l'identification des bon-nes interlocuteur-trices et la valorisation de leur innovation (*Zoom : des dispositifs d'appui à l'innovation*, 2020). Pour Séverine Bellina, enseignante chercheuse en politiques et actions publiques, le rôle joué par les collectivités est d'autant plus important que « *le niveau local a toujours été l'échelon pertinent d'innovations [...] car il est l'échelon privilégié de réponses adaptées à des problèmes concrets* » (Lemoult et al., 2020).

4. Faire réseau pour capitaliser de l'expérience et essayer

Se lancer dans une démarche participative et initier la transition ouvre un formidable champs des possibles où tout reste à construire mais ce n'est pas chose facile. Il n'existe pas de mode d'emploi infaillible qui puisse répondre à tous les questionnements. Ce genre de démarche demande de pouvoir se remettre en question lorsque les choses ne fonctionnent pas comme il le faudrait, mais aussi de pouvoir rebondir et chercher de l'aide.

La capitalisation d'expériences avant de se lancer et au cours de la démarche permet de tirer des enseignements (bonnes pratiques, points d'amélioration, idées etc.) d'une expérience vécue par un-e autre acteur-trice ou territoire et inversement.

La France, n'est pas en reste en matière d'initiatives de transition et de participation. Pour accompagner cela, il existe une foultitude d'outils gratuits ou non à disposition des élu-es et des agents : webinaires, formations ou MOOC²⁷, guides pratiques, sans oublier les outils plans et programmes lancés localement (Plans climat air énergie territoriaux, plan local de l'habitat etc.). Cependant, les réseaux d'échanges d'expériences et d'informations sont parmi les moyens les plus utiles pour

apprendre et essayer les bonnes pratiques. C'est pour cela qu'une multitude de réseaux de territoires ont été créés autour de thématiques se rapportant aux deux principaux sujets qui nous intéressent ici.

Certains sont organisés par des institutions à l'échelle plutôt locale comme par exemple le réseau *TEDDIF* (Territoire, Environnement et Développement Durable en Ile de France) ou à l'échelle nationale comme le réseau *TEPOS* (Territoires à Energie Positive).

Il existe aussi des réseaux particulièrement innovants créés sous forme associative directement par les territoires concernés. Parmi ces réseaux on peut par exemple citer *Action Commune* devenue la coopérative *Fréquence Commune* (par l'association *Les voies de la Démocratie*), le *Mouvement des Villes en Transition*, le collectif national d'habitant-es *La Belle Démocratie*, le *Réseau des Territoires d'Innovation Démocratique* (par le collectif *Démocratie Ouverte*) et autres pour l'échelle nationale ou encore *BRUDED* (Bretagne Rurale et Rurbaine pour un Développement Durable) à l'échelle régionale.

²⁶ Difficulté, voire l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement, et ceci à un coût acceptable. Sous cette définition relativement simple, se cachent des réalités très différentes, liées à des causes multiples (source : precarite-energie.org).

²⁷ Massive Open Online Courses (formations gratuites en ligne)

Créé en 2005, ce dernier joue un rôle fondamental dans le cas de la commune de Plessé qui en est membre depuis 2010. La maire actuelle, Aurélie Mézière, est également vice-présidente de l'association BRUDED pour la Loire-Atlantique. Il s'agit d'un réseau de collectivités bretonnes et ligériennes engagées dans la réalisation d'actions d'aménagement et de développement durable et solidaire. Il se compose de 250 communes et 6 communautés de communes. Pour la plupart rurales (80% ont moins de 3000 habitant-es), les communes adhérentes disposent de manière générale de peu de moyens financiers et humains (ingénierie limitée). L'objectif du réseau est de « *capitaliser les expériences de ceux qui sont allés plus loin et s'appuyer sur les réussites et les écueils des expériences menées pour permettre aux suivants d'aller encore plus loin* ». Le nom BRUDED se rapproche du terme breton *brudañ* qui signifie *promouvoir*. Le mode de fonctionnement est donc simple, ce sont « les élu-es qui parlent aux élu-es ». Pour cela, les sept chargé-es de développement de BRUDED co-organisent tout au long de l'année avec les communes adhérentes, à l'initiative de ces dernières ou de l'association, des webinaires mais aussi des rencontres et des visites de terrain sur des thématiques spécifiques « *qui concourent au développement équilibré [des] territoires, en particulier la revitalisation des centres bourgs et le soutien à l'emploi local durable* » (implication des citoyen-nes, agriculture et biodiversité, mobilité et accès, construction et matériaux locaux, culture et éco-tourisme etc.) (*Présentation BRUDED 2022, 2022*). En lien avec ces événements, l'association produit des fiches projets, des documents thématiques de mutualisation, des recueils d'expériences, des comptes-rendus de visites et de rencontres ainsi que des vidéos. Depuis 2005, 450 visites et rencontres rassemblant plus de 8000 élu-es ont été organisées et plus de 600 documents ont été créés.

Outre la mise en valeur des initiatives et la facilitation de partage d'expérience, l'association accompagne dans un projet ou une démarche les membres du réseau qui en manifestent le besoin : que ce soit dans la définition des objectifs (organisation d'une visite ou présentation de réalisations similaires, mise en contact avec d'autres élu-es et partenaires, conseil et relecture), en cours de réalisation (aide au recrutement de maître d'œuvre, participation ponctuelle aux instances de décision, mise en lien et organisation de visites) ou encore dans la communication (diffusion de l'information, réalisation de fiche projet, participation à l'inauguration et invitation à témoigner).



En échange, les membres s'engagent à « *participer activement à la vie du réseau* », à « *s'appuyer sur le réseau pour mettre en perspective ses projets durables* », à « *innover pour rechercher des solutions adaptées aux enjeux* » et à « *partager ses expériences et promouvoir ses réalisations pour contribuer à l'essor d'une dynamique de développement durable et solidaire sur le territoire* » (*Charte d'adhésion à l'association, s.d.*).

Figure 22 : Quelques événements organisés en 2022 par l'association BRUDED (source : page Facebook de BRUDED)



Journée régionale d'essaimage sur l'alimentation durable

samedi 18 juin 2022 • 9h30 - 17h30 • Espace Armorica • Plouguerneu (29)

D – Un fonctionnement résilient

Mettre en œuvre une stratégie de transition basée sur la participation citoyenne paraît être le moyen le plus souhaitable et efficace de répondre à l'urgence. Mais c'est un parcours semé d'embûches, parce que la démocratie partagée requière une attention permanente et que l'exigence de réussite est particulièrement élevée lorsque l'on est un *outsider* en politique, comme c'est pratiquement toujours le cas des membres de collectifs citoyens. Le fonctionnement de la collectivité peut être tout aussi déstabilisant que la vertigineuse tâche à accomplir. Réflexivité et résilience sont donc les mots d'ordre d'un fonctionnement optimal.

1. Quand la participation citoyenne est dans l'impasse

a. Trouver le juste milieu pour une mise en œuvre simplifiée

La participation citoyenne est fortement utile mais elle demande beaucoup de temps, d'investissements et de compétences pour la mettre correctement en œuvre. Il faut pouvoir répondre de fortes exigences parfois contradictoire comme aller vite pour que les projets se concrétisent rapidement et même temps impliquer suffisamment la population. Si « *la démocratie participative ne s'improvise pas ni ne supporte l'amateurisme et le manque de moyens* » (Blondiaux, 2021) comment fait-on alors pour trouver le bon équilibre ?

Le plus opportun est sûrement de commencer par adopter un fonctionnement managérial qui soit en accord avec les principes promus c'est-à-dire qui favorise une dynamique de coopération et de travail en mode projet. L'équipe de direction doit être à même « *d'encadrer le travail routinier nécessaire dans la [collectivité], et de constamment renforcer la démarche de transition portée par tous quel que soit son niveau hiérarchique* » (Chassagne et al., 2018). C'est d'ailleurs un travail qui a été entrepris à Plessé avec le recrutement en début de mandat d'un directeur général des services

(DGS) sensible aux questions de participation citoyennes (issu d'études de sociologie) et de travail en mode projet.

En plus de cela, une démarche de participation demande presque indubitablement de se faire aider par un tiers, ce type d'ingénierie restant limitée en interne. Outre des compétences qui ne sont pas innées (écoute active et reformulation, neutralité, simplicité, clarté et invariabilité, bienveillance et ouverture et confiance), la participation requière une vraie équipe d'animation composée : d'un-e coordinateur-trice (fait vivre la démarche globale), d'un-e accompagnateur-trice (garant du bon déroulement et lanceur d'alerte), d'animateur-trice(s) des temps collectifs, d'observateur-trice/rapporteur-trice, voire d'un-e médiateur-trice (lorsqu'il y a des personnes issues de cultures et langues différentes). Ces rôles sont cumulables par minimum deux personnes mais suppose un travail à plein temps (*Guide pratique d'accompagnement pour mettre en œuvre et animer un projet participatif en Guyane*, 2017).

Dans le cas de Plessé, ce sont systématiquement des assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) et des maîtres d'œuvre (MOE) dont le domaine d'expertise comprend la facilitation de projets (animation, accompagnement et coordination) qui sont retenus pour aider la commune à les mener à bien. Cependant cette coordination globale de la participation citoyenne reste absente au sein des services du fait d'un manque de personnel et d'une charge importante de travail.

Le témoignage suivant illustre bien l'importance d'une telle ingénierie. Il est tiré du documentaire *La République de Saillans* qui retrace l'histoire du mandat de 2014 à 2020 de la liste citoyenne alors en place. L'habitante qui témoigne a choisi de s'impliquer dans de nombreux groupes de travail même si elle est relativement réticente vis-à-vis du fonctionnement en démocratie partagée instaurée par la nouvelle municipalité. Si pour elle le bilan est en demi-teinte (sentiments de décisions déjà prises, peu suivies d'effet, réunions trop contraintes par le temps et par les conditions indispensables au débat) elle reconnaît la chose suivante :

« C'est plus facile de mettre ses convictions de côté quand dans le processus participatif on a de la co-construction qui se fait dans un climat serein. Ce climat serein est permis par l'intervention d'animateurs désignés pour accompagner et faire en sorte que chacun puisse s'exprimer pour parvenir à une décision réellement collective. C'est plus dur lorsqu'il n'y a pas d'animation et que des gens veulent prendre le pouvoir. Si on ne passe par des méthodes détournées permettant à chacun de s'exprimer sur un mode qui lui convient et suscitant la participation de tous et toutes (via des post-it par exemple), alors les personnes les plus à l'aise à l'oral ont plus tendance à monopoliser la parole tandis que d'autres se taisent (sur le mode d'un débat classique notamment). »

*Une habitante de Saillans dans le documentaire La République de Saillans
(Brun et Jacquet, 2020)*

Selon la sociologue Sandrine Riu, en plus de cela et en réponse aux objections soulevées par cette habitante, « les [citoyen-es] doivent également être [associé-es] en amont pour comprendre le processus, partager les outils et les règles du jeu » (*Entretien avec Sandrine Riu, sociologue : « Il faut faire participer les [habitant-es] au bon niveau de décision », 2021*). Notamment en ce qui concerne le temps nécessaire, de la réflexion à la réalisation d'une action et en ce qui concerne le fonctionnement administratif de la collectivité. A noter que cette sensibilisation peut également être faite auprès des financeurs afin qu'ils comprennent la durée nécessaire à ce type de démarche.

b. Maintenir et renouveler la participation²⁸

A Plessé, depuis le lancement des comités consultatifs le nombre de VIP a diminué sans pour autant que de nouvelles personnes investissent ces instances. Pour la Maire ce n'est pas une situation alarmante puisqu'ils et elles ne sont censé-es s'engager que pour un an et que la crise sanitaire a compliqué les rencontres. Aussi, la démotivation est un phénomène naturel : selon Sandrine Riu « l'essoufflement de la participation apparaît quand la concertation s'installe trop dans le temps » (*Entretien avec Sandrine Riu, sociologue : « Il faut faire participer les habitant-es au bon niveau de décision », 2021*). Pour Aurélie Mézière, le contraire, c'est-à-dire que les mêmes personnes restent VIP tout au long du mandat, aurait également posé des soucis de représentativité.

²⁸ Hormis lorsque c'est indiqué cette partie s'appuie sur le travail GRAINE Guyane, réseau pour l'éducation à l'environnement (EE) en Guyane, qui compile retours d'expériences et regards d'acteurs au sein du *Guide pratique d'accompagnement pour mettre en œuvre et animer un projet participatif en Guyane* (2017).

Pour autant, la municipalité est consciente de l'importance du renouvellement des VIP pour mener à bien l'ensemble des projets, tout en respectant la promesse tenue dès le commencement de la campagne électorale de la liste : faire avec et pour les habitant-es. « *La prise en compte de leur parole permettra [ainsi] de lutter contre la défiance et les doutes* » par rapport aux actions découlant du projet de la municipalité (ibid).

Pour inverser la vapeur il faut comprendre quels sont les facteurs de démobilisation. Certains peuvent ne pas avoir de lien avec le projet et d'autres oui : le sentiment d'inutilité et de non légitimité, le sentiment d'impuissance (face à l'ampleur de la tâche ou de l'enjeu), le pouvoir fictif et le fatalisme (les choses ne peuvent pas changer avec ce que l'on fait à notre échelle), l'isolement géographique ou social, la charge de travail et la peur de ne connaître personne ou de se retrouver seul-e. Dans le cas des freins liés au projet, les moyens d'y remédier existent.

Comme vu plus haut, quelques conditions sont indérogeables pour que la participation se développe : l'organisation de temps et la mise en place de lieux d'échanges, ainsi que la formulation d'une réelle stratégie qui sera la base d'une culture de la participation. Mais il faut aussi pouvoir maintenir un cadre qui favorise le maintien de la participation. Cela passe par :

- Poser le cadre de la participation dès les premières rencontres (à qui appartient les décisions, ce sur quoi les citoyen-nes peuvent travailler, objectifs atteignables, importance des savoirs liés à l'expérience plutôt que les savoirs théoriques, les délais etc.)
- Instaurer un climat de convivialité (confort, collation, temps d'échange informels)
- Cultiver le plaisir d'être ensemble et donner envie de (valoriser, encourager, rassurer, donner à voir etc.)
- Rappeler le cadre régulièrement, re-questionner le projet (dans quelle mesure il répond de façon satisfaisante à une attente, un besoin ou une envie ?) et laisser les participant-es réévaluer régulièrement les avancées et décider (dates, horaires et lieux de rencontres)
- Instaurer une traçabilité du travail réalisé et jaloner l'effort (chaque rencontre aboutit à une production et entre chaque rencontre on incite les participant-es à travailler pour garder le contact avec le projet et l'animateur)
- Célébrer les avancées, les découvertes et les petites victoires

Selon Sandrine Riu, « *Les [citoyen-nes] doivent ressentir que leur travail sert à quelque chose même si c'est ensuite aux [élus-es] qu'il appartient de décider* » (ibid).

- Respecter la ponctualité, utiliser des outils et programmer des réunions à des heures et dans des lieux adaptés au public visé (rotation des lieux de rencontre, organisation de covoiturage etc.)
- Prendre en compte l'emploi du temps des participant-es (travail et moments de vie)

c. Toucher au-delà des convaincu-es

Une des grandes plus-values de la démocratie partagée est sa capacité à rassembler des personnes très différentes. Elle crée des occasions pour coopérer ensemble vers un but commun. Malgré tout, atteindre une parfaite représentativité durant les actions de participation citoyenne est un idéal quasi inatteignable. Dans le cadre du processus participatif, la représentativité est la capacité et la légitimité du groupe citoyen présent de s'exprimer au nom de tous. Être légitime de parler au nom de quelqu'un suppose d'appartenir à une même catégorie sociale et/ou de partager des caractéristiques communes. Puisqu'on ne peut pas espérer mobiliser tout le monde, l'objectif est en général d'obtenir un échantillon de personnes capable de représenter de manière fiable l'ensemble de la population visée.

Pendant, force est de constater que la participation se limite malheureusement trop souvent à un cercle restreint de personnes déjà convaincues et/ou plus à même de s'engager (personnes aisées, éduquées, retraitées, impliquées dans la vie locale etc.). Les politiques de

participation citoyennes sont ainsi parfois accusées de « *de renforcer des mécanismes inégalitaires déjà présents dans nos démocraties* » (Blondiaux, 2021).

Les facteurs tels que les réseaux de diffusion de l'information, les modalités de participation (prise de parole en public, outils numériques, réunions publiques...) ou les horaires et les lieux choisis, n'incitent pas les personnes peu à l'aise à l'oral, à l'écrit, celles qui ne disposent pas de suffisamment de temps libre, qui n'ont pas de moyens de locomotion et autres, à participer. Parfois ces personnes ont elles aussi peur de voir leur « *parole [...] disqualifiée de manière implicite* » (Carrel, 2013). Même si les femmes sont plus présentes qu'à l'ordinaire dans les dispositifs de participation l'inclusion n'est pas toujours optimale, notamment parce que la division genrée des rôles reste tenace (Paoletti et Riu, 2015), Les jeunes sont aussi des publics particulièrement difficiles à mobiliser, s'ils et elles sont plus éduqué-es que les générations précédentes tout ne peut pas les intéresser de la même manière. Enfin, on pourrait aussi parler des personnes peu ou pas diplômées, étrangères, souffrant de handicap qui ne sentent parfois même pas du tout concernées par ces dispositifs. La question de l'inclusion, à savoir « *comment diversifier l'origine sociale et ethnique des participants dans les dispositifs participatifs* » est donc essentielle et récurrente (Carrel, 2013).

2. Redoubler d'effort pour faire ses preuves quand on est un collectif citoyen

a. Convaincre pendant la campagne et en fin de mandat

Lorsque l'on porte une vision aussi novatrice et radicale il est très important de maîtriser parfaitement son sujet, c'est-à-dire à la fois le constat qui pousse à vouloir changer de modèle de société pour un autre qui soit plus écologique, solidaire et démocratique (les raisons) et à la fois les cadres théoriques et les dispositifs (les moyens). Plus que répondre à une curiosité légitime, il faut pouvoir faire face à un grand nombre de sceptiques.

Commencer par se former et s'outiller afin d'être en mesure de conduire des projets complexes sur la durée est donc la première étape pour convaincre le plus de personnes possible. Espérer gagner des élections sans aucun bagage théorique ou aucune expérience paraît de toute façon très utopiste. Par ailleurs, cette acculturation doit être le fait de l'ensemble du collectif. Faire en sorte que le projet politique soit porté par lui et non pas par quelques personnes participe d'une mise en œuvre optimale. Cela lui donne aussi plus de crédibilité puisque ses membres gagnent en compétences et en expériences. Chose qui est souvent recherchée par les électeur-trices et qui en cas de manque fait toujours planer, quel que soit l'élection, un doute quant au réalisme du projet porté par les candidat-es en lice.

En plus de cela, les élu-es sont généralement soumis à la pression du bilan en fin du mandat. Pour être réélu-es ils et elles ont toujours intérêt à montrer « *patte blanche* » et à concrétiser leurs promesses électorales. L'échéance du mandat est toujours perçue comme la plus importante malgré le besoin d'action publique de long terme pour répondre à la catastrophe climatique. Dans le cas des listes citoyennes, ce phénomène est peut-être encore plus présent qu'à l'ordinaire. Parce que la majorité des membres n'est souvent pas issue de partis politiques et n'a jamais été élue auparavant, parce que le projet porté est très ambitieux et novateur, l'exigence de résultats est particulièrement forte. Il faut faire en sorte que tous les projets sortent pour montrer que l'on a été actif, tout ayant un regard affûté sur les réalisations et non réalisations afin de répondre aux critiques.

Cet impératif de production peut pourtant être particulièrement dur à respecter lorsque la vision que l'on porte s'échelonne sur le long terme et que la participation citoyenne tient une part si importante dans le processus, ne serait-ce que parce qu'elle demande beaucoup de temps de mise en œuvre. Les élu-es peuvent rapidement se retrouver à élaborer des stratégies électorales plus ou moins néfastes à la bonne réalisation de leur projet politique. C'est alors que la capacité à

maîtriser son sujet devient complémentaire de la question du calendrier politique. Si on peut défendre sa vision alors on peut convaincre du bien-fondé de sa démarche et contre carré l'impératif de production. Mais quoi qu'il en soit, pour porter un tel projet sur la durée, la question de la succession se pose.

b. Renouveler le collectif et entretenir la dynamique

La question du renouvellement des membres du collectif citoyen est fondamentale pour que l'initiative et leur projet politique perdurent dans le temps. C'est notamment un sujet qui a été abordé lors de leur réunion de juin dernier. Les membres actuels regrettent qu'« à Saillans cela ait fait pschitt » et ne souhaitent pas qu'un tel phénomène se produise à Plessé. La plupart des élu-es en place ne souhaitent pas signer pour un autre mandat parce que c'est très chronophage mais aussi pour laisser la place à d'autres de pouvoir vivre cette expérience. La question du renouvellement est donc déjà à se poser d'autant plus que « [le collectif] est [regardé] et donc c'est important de faire en sorte que cela vive ».

Les élu-es en place sont également conscient que le renouvellement des membres du collectif apporte un regard extérieur qui permet de se remettre en question plus facilement. De cette façon ils et elles ne restent pas « en vase clos » et enrichissent toujours un peu plus le projet politique porté. Pour cela, toute la subtilité réside dans la capacité à encourager et accompagner de nouvelles personnes à devenir membre tout en laissant les gens venir au collectif et se l'approprier.

Il faut promouvoir les actions de la commune et son fonctionnement (binômes d'élu-es, comités etc.) par les outils numériques car c'est de là que la commune détient son aura tout en « donnant à voir de plein de moyens différents ». Pour Rémi Beslé le collectif a « besoin d'avoir des portes parole dans la population qui soient bienveillant-es avec [leur] fonctionnement ». L'objectif premier est d'améliorer la clarté du projet et son efficacité

en travaillant sur la transversalité. Pour cela, il est prévu de travailler sur la liste de projets façon carte mentale avec deux entrées (les grandes thématiques identifiées et les comités) afin de leur donner plus de sens et faciliter leur phasage.

En plus de la communication sur le fond, les membres du collectif doivent travailler la forme. Pour donner envie à de nouvelles personnes de s'investir, il est important de montrer que ce projet politique n'est pas l'affaire d'une personne mais est partagé par toutes et tous. Il faut alors faire en sorte que « le récit d'Osons Plessé ne soit pas gardé que par quelques personnes », c'est-à-dire que plus de membres du collectif prennent la parole en public sur ce sujet pour se confronter aux questions. Cela permet de grandir dans ses réflexions et de répandre davantage le message. Dans la démarche du collectif, humaniser la position de l'élu-e est tout aussi indispensable que le reste puisque trop de personnes pensent encore que seul-e celui-ci/ celle-ci, notamment le Maire, dispose de tous les pouvoirs. Pour beaucoup de personnes, cela peut faire peur tout autant que cela peut attirer des personnes dont l'intérêt général n'est pas le seul objectif. Par rapport à la question du partage des pouvoirs, plus le fonctionnement intègre des citoyen-nes plus il fait l'objet de critiques et de réserves. Et cela est encore plus important lorsque les élu-es sont issu-es de listes citoyennes puisqu'ils et elles sont accusés de pas respecter les « codes habituels de l'élu-e en place » (tenue, langage, procédures etc.) et de « se noyer dans la population » (Rémi Beslé).

5. Des élu-es (pas) comme les autres

a. Mettre en place des méthodes rigoureuses et les respecter

Le fonctionnement d'une collectivité peut être difficile à intégrer lorsque l'on n'a pas l'habitude. Dans une collectivité au fonctionnement classique c'est-à-dire descendant, l'avancement des projets est relativement rapide puisque le circuit de décision et d'exécution est

très restreint, réparti entre les élu-es et les services. Dans une collectivité intégrant les citoyen-nes dans son fonctionnement comme c'est le cas à Plessé, le système de hiérarchisation est d'autant plus complexe. Il y a non seulement d'un côté les élu-es réparti-es en plusieurs instances (le bureau municipal et les conseil municipal) et les services municipaux de l'autre côté, mais aussi des comités consultatifs permanents et des groupes projets émanant de ces comités. Si les élu-es sont garant-es des décisions finales, de la finalité des projets et de la politique menée sur la commune, ils et elles font aussi des propositions de projets et participent activement de leur mise en œuvre. Le bureau municipal prépare les décisions importantes et gère les affaires courantes, tandis que le conseil municipal définit les grandes orientations, prend les décisions sur les questions les plus épineuses, informe et laisse place au débat. Les agents s'occupent du portage technique des projets mais peuvent aussi soumettre des propositions d'actions et des orientations. Enfin, les comités et groupes projets proposent et élaborent des projets, suivent leur mise en œuvre et sont investis d'un pouvoir de décision pour les projets de petit budget (moins de 10000€ HT).

Dans le cas d'une mise en œuvre de projet, d'autant plus pour ceux impliquant des instances telles qu'un COPIL ou du moins un minimum d'acteur-trices extérieur-es à la mairie, la mécanique est parfois laborieuse. Un « ping pong » permanent s'installe entre toutes ces parties prenantes ce qui peut engendrer une forte inertie d'action.

Phase	COPIL	Comité	Bureau municipal	Conseil municipal
Choix AMO	Avis	Information	Décision	Information
Préprogramme	Avis	Avis	Avis	Décision
Programme	Décision	Information	Information	Information
Choix MOE	Avis	Avis	Avis	Décision
ESQ	Avis	Avis	Avis	Décision
APS	Décision	Information	Information	X
APD	Avis	Avis	Avis	Décision
PRO	Décision	Information	Information	Information
Choix entreprises	Avis	Avis	Avis	Décision
Avenants travaux	Avis	Avis	Décision si < 100K€	Décision si ≥ 100K€

Figure 23 : Circuit de décision (source : Mairie de Plessé)

La mise en place d'une méthode de travail est décisive pour mener à bien les projets. Le circuit de décision et les rôles de chacun doivent être absolument clarifiés, connus de toutes et tous et respectés. Il faut également se tenir impérativement informer des avancées de chacune et ne pas s'éparpiller dans les tâches pour ne pas perdre de temps et gaspiller de l'énergie inutilement. Dans un groupe où les individus ne sont pas nécessairement habitué-es à travailler en coopération et en mode projet, le risque est celui d'un cloisonnement des activités de chacun-e. Cela ne permet pas de tendre vers une transversalité des projets et une efficacité de la dépense publique. Aussi, s'éparpiller en attaquant plusieurs projets de front alors même que le premier n'est pas abouti est aussi particulièrement énergivore et frustrant. Malgré la motivation indéniable, j'ai constaté plus d'une fois durant mon stage, cet état d'épuisement ou du moins ce besoin de « lever le pied », que ce soit du côté des agents ou de celui des élu-es.

La frustration est de manière général un sentiment récurrent lorsqu'une méthode rigoureuse n'est pas suivie, en particulier pour les citoyen-nes investi-es qui souhaitent que les projets voient le jour le plus rapidement possible. C'est par exemple le cas de la zone de loisirs du Pont Riolland à Plessé. Le projet en gestation depuis la campagne électorale de 2020 a connu quelques rebondissements : l'intervention du conseil d'architecture, d'urbanisme et de

l'environnement (CAUE) pour cadrer le projet après qu'il ait été longuement travaillé en comité, même si ce n'était pas de la manière la plus structurée possible, ainsi que le rattachement au projet d'habitat léger et la décision de passer par un architecte-paysagiste pour accompagner la commune dans les suites du projet. Lors de la dernière réunion du comité, une VIP a pris la parole pour parler de son ressenti vis-à-vis du projet. Ce ressenti était partagé par l'assemblée présente largement en attente de la réalisation de ce projet. Selon elle, les membres du groupe projet Zone de loisirs s'épuisent. Elle trouve que les choses prennent trop de temps, du moins plus qu'espéré au début de la démarche, voire que les choses n'avancent pas. Elle a peur qu'il ne s'agisse que de « *promesses électorales* ». Le passage par un architecte-paysagiste pour les aider dans la conception de la zone de loisirs lui donne l'impression d'être presque dépossédée du projet puisque « *c'est un bureau d'étude qui va tout faire* » à leur place. Elle a la sensation que le CAUE les a freinés et qu'ils et elles vont devoir tout reprendre à zéro alors même que leur travail avait débuté il y a deux ans maintenant.

La déception et la méfiance qui se sont manifestés durant cette réunion témoigne de la nécessité de ces méthodes rigoureuses mais aussi de travailler à une amélioration du cadre de la participation pour ne pas décourager davantage les habitant-es.

a. La bataille du financement

Malgré le dynamisme de son territoire, la commune de Plessé possède des ressources modestes. En 2020, le montant de produits de fonctionnement²⁹ de la commune s'élevait à 837€ par habitant-e, contre 1159€ pour la moyenne des communes de même strate (entre 5000 et 10000 habitant-es), et une capacité d'autofinancement brute³⁰ de 118€ par habitant-e contre 201€ en moyenne (*Comptes individuels des collectivités*, 2020). Considérant ce budget relativement restreint, la question du financement des ambitions de la municipalité est assez épineuse. Heureusement, il existe une multitude de subventions (Etat, Région, Département principalement) et instruments à mobiliser (foncières, plateformes d'aides, fond de concours intercommunaux etc.) mais pour lesquels il est nécessaire de pouvoir défendre fortement chaque projet. Qui dit budget limité dit nombre d'agents limités et donc un plan de charge particulièrement bien rempli. Les élu-es sont alors obligés de faire le tri entre les projets par ordre de priorité en fonction des enjeux auxquels ils se rapportent et du caractère urgent des besoins auxquels ils répondent.

Malgré cela, à Plessé, les idées de projet vont régulièrement plus vite que les capacités d'investissement ce qui mène les élu-es à devoir reculer sur certains projets tels que le projet de rénovation du Domaine de La Roche. Ce château, ancien EPHAD a été cédé à la commune par le département il y a quelques années. Il comporte plusieurs bâtiments : un bâtiment



Figure 24 : Domaine de La Roche à Plessé (source : Ouest-France)

²⁹ Source d'enrichissement de la commune provenant principalement des revenus de la fiscalité, des dotations versées par l'Etat...

³⁰ Ensemble des ressources internes générées par la collectivité

principal, une chapelle et une annexe datant des années 80. La vétusté des lieux (mérule, amiante, mauvaise isolation...) est ce qui pose le plus de problème et demande un coût de travaux très élevé. Après plusieurs études prospectives successives au cours de l'ancienne mandature et de la nouvelle, la municipalité a décidé de procéder à une rénovation énergétique complète du bâtiment principal. Le rez-de-chaussée faisant déjà office de bureau pour la SPL (société publique locale) La Roche et servant pour l'accueil périscolaire et de loisirs qu'elle gère, la rénovation est aujourd'hui urgente pour pouvoir prendre en charge les enfants dans de bonnes conditions. Plusieurs propositions de projet ont été formulées pour l'étage de ce bâtiment principal, comme un accueil de mineur-es isolé-es. Finalement une partie a été transformée en espace expérimental de co-working après un travail mené par le comité économie, attractivité et tourisme. En début d'année les élu-es ont décidé de lancer une étude plus poussée pour évaluer la possibilité d'y créer un tiers-lieux. Cependant, par manque de budget ils savent déjà que même si cette étude est concluante, elle ne pourra sûrement pas aboutir à une réelle mise en œuvre d'ici la fin du mandat.

PARTIE 3 : DE PROJETS EN PROJETS : SUIVI, RECHERCHE DE SUBVENTION, MISE EN PLACE D'ACTIONS ET RÉFLEXIONS GLOBALES

Le contexte et le cadre théorique ayant été posés, il s'agit maintenant de se pencher plus en détails sur les actions et les projets mis œuvre. Cela permettra d'avoir une idée plus précise de la concrétisation du projet politique de l'actuelle municipalité de Plessé, tout en explicitant mes missions et initiatives.

A – Les projets de la commune en bref

1. Rétrospective de l'ensemble des projets sur la totalité du mandat

Le collectif *Osons Plessé* se réunit régulièrement en petit comité lors de « matinés Osons ». A l'occasion d'une de ces réunions, ils et elles ont écrit ensemble les actions et projets menés en comités ou non depuis le début du mandat. Une grande frise sur laquelle ils et elles sont venu-es coller des post-it a ainsi été constituée. J'ai pu retranscrire cette frise pour en faire un tableau qui sera par la suite modifié au fil des idées (ANNEXE 1).

Pour résumer ce tableau, les deux premières années de mandat ont permis de réfléchir aux grands projets et les faire mûrir en comités, tout en lançant de premières actions et en continuant le travail entrepris par la municipalité précédente (ex : actualisation du Plan Local d'Urbanisme). La fin d'année 2021 et le début de 2022 ont marqué le lancement de nombreux grands projets qui, pour la moitié, ne se termineront pas avant la toute fin du mandat, à savoir principalement ceux cités pages 21 et 22, la mise en place d'une politique communale agricole (préservation des haies bocagères, zéro phyto...), la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la création d'une programmation culturelle (festival de jazz et événements de l'été), la création d'un répertoire des entreprises de la commune...

Dès l'année prochaine, d'autres projets d'une ampleur légèrement moindre seront amenés à commencer à sortir de terre. Ce sont par exemple les autres itinéraires du Plan Vélo Communal, la création d'une zone de sport-loisirs dans le bourg du Dresny, la création d'un réseau acteurs-trices locaux de la santé et du bien-être, la construction d'habitats senior, la désimperméabilisation des cours d'école... L'échéance générale se situant aux alentours de la fin du mandat. D'autres, tels que les événements culturels et festifs et les actions pour favoriser la participation citoyenne, seront réitérés chaque année pendant toute cette période et plus encore si réélection d'une liste *Osons Plessé*.

2. Focus sur deux projets transversaux représentatifs de la philosophie Plesséenne

Parmi l'ensemble des projets que j'ai pu suivre, les deux suivants sont particulièrement bien engagés malgré un certain nombre de péripéties. Ils sont par ailleurs, très représentatifs du projet politique porté par la municipalité puisqu'ils sont innovants, complémentaires et qu'ils illustrent la nécessité d'une stratégie globale basée sur la coopération pour mener à bien la transition du territoire. J'ai également choisi de parler de ces deux projets car ils illustrent parfaitement l'évolution, en même temps que la disparité entre les élu-es, des choix de méthodologie qui sont faits.

a. Les aménagements au Pont Rialland

Finalité : Engager la transition écologique et sociale de la commune et améliorer la qualité de vie de ses habitants

Buts :

- Encourager le dynamisme social du territoire (favoriser la convivialité, la sociabilité, la mixité des usages et la diversité des publics, tant en matière d'âge, que de genre ou de composition des groupes d'utilisateurs)
- Encourager le dynamisme économique du territoire (accueillir une population souhaitant ancrer ses pratiques dans le territoire)
- Pallier au manque de logements sur la commune
- Equilibrer l'offre sportive, culturelle et de loisir entre les bourgs
-

Objectifs :

- Créer un lieu convivial, familial et ouvert à tous (accessible à tous les jeunes de la commune, aux PMR et intergénérationnel)
- Créer un espace de détente et de rassemblement sécurisé favorisant les loisirs, le sport et la culture grâce à une programmation et des équipements adaptés
- Proposer un projet de lieu de vie participatif, écologique et financièrement accessible, requestionnant les modes d'habiter traditionnels
- Valoriser un espace naturel privilégié tout en limitant l'impact des activités sur celui-ci

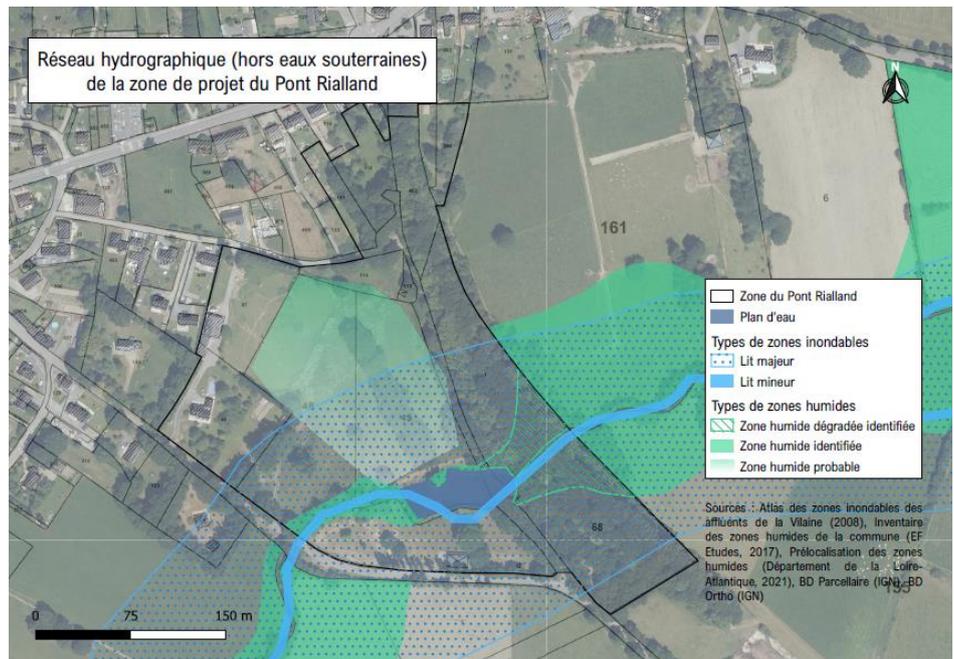
Au début des réflexions des deux comités, les projets qui composent le projet global du Pont Rialland n'étaient pas liés. La volonté de création d'un projet commun mêlant espace de loisirs et hameau léger est arrivée au fur et à mesure de l'avancement de chaque projet, lorsque les réflexions sur leurs lieux d'implantation respectifs ont abouti à la conclusion que le site du Pont Rialland au Coudray serait le mieux adapté.

A l'origine, la question de la création de city-stades dans les bourgs du Coudray et du Dresny, en déficit de tels équipements, était un projet de mandat issu de réflexions d'habitant-es dans le cadre de la préparation des élections. Au fur et à mesure des réunions du groupe de travail dédié au sein du comité VACSC (Vie Associative et Citoyenne, Sports et Culture), le city-stade prévu au Coudray est venu s'intégrer dans un projet plus global de zone de loisir sur le site du Pont Rialland. S'agissant d'un vaste espace naturel en partie ombragé, vallonné et proche du centre-bourg, par ailleurs déjà en partie aménagé avec équipements qui ne sont pas totalement adaptés, ce site a un grand potentiel que les élu-es ont choisi de mettre en valeur. Il est en effet apparu comme tout à fait adapté pour mettre en place un projet visant à dynamiser à la fois l'activité sociale, culturelle, sportive et de loisirs du bourg et plus largement de la commune.

Le projet de hameau léger quant à lui est né en début de mandat des suites de plusieurs constats faits par le comité CVTT (Cadre de Vie et Transition Territoriale) et notamment les élu-es référent-es : le secteur du bâtiment est le plus polluant, la spéculation foncière due à la multiplication des aménagements illégaux sur les terres agricoles et les espaces naturels est élevée, les règlements de l'urbanisme sont contraignants du fait de l'impossibilité d'habiter en zone non constructible pourtant les habitations légères qui s'y trouvent sont généralement particulièrement écologiques. La découverte de l'association *Hameaux Légers* au cours d'un événement BRUDED en octobre 2020, après un premier contact, a finalement abouti aux fils des échanges et de l'évolution des réflexions du comité CVTT au projet de hameau léger. Celui-ci permet en effet de concilier transition écologique et sociale, l'objectif de zéro artificialisation nette et accessibilité financière.

L'ensemble du projet s'étend sur 6ha sur le site du Pont-Rialland situé à l'arrière du bourg du Coudray : le hameau léger se trouvera au nord-ouest (zone U) et s'étendra sur une parcelle d'environ 7 000 m² (0,7 ha) ; la zone de loisir localisée davantage au nord-est et au sud (zone N), se trouvera pour partie en zone inondable.

Figure 25 : Cartographie du réseau hydrographique de la zone de projet du Pont Rialland réalisée pour compléter le dossier de consultation pour engager un architecte-paysagiste (réalisation : Juliette Soyer)



L'écohameau

Le projet accompagné par l'association *Hameaux légers* en assistance à maîtrise d'ouvrage prévoit une douzaine d'habitations. La commune louera le site via un bail emphytéotique aux habitant-es regroupés en association de gestion, moyennant un coût de 150€/parcelle/mois qui couvrira l'amortissement du coût d'aménagement sur 25 ans, ainsi que les coûts de gestion.

Les aménagements (raccordement aux réseaux, organisation des emplacements, les cheminements, les accès et les principes de séparation pour préserver l'intimité de chaque foyer) et l'usage dédié au bâtiment commun (ex : buanderie, chambres d'amis, bureaux, salle de jeux...) seront coconstruits avec les porteurs de projet sélectionnés et réalisés par la commune. Enfin, un projet de jardin partagé par le collectif d'habitant-es est envisagé.

Un hameau léger ou écohameau est une forme d'habitat novatrice par de nombreux aspects³¹ :

- Les « habitats légers » sont particulièrement écologiques. Ils sont réversibles, c'est-à-dire qu'ils peuvent être retirés et déplacés. Généralement très compacts par rapport à un habitat traditionnel, ils permettent de limiter l'emprise et l'artificialisation des sols. Leur impact carbone est également réduit dans la mesure où ils utilisent peu de matériaux gourmands en énergie (*a contrario* du ciment et du béton).
- Il favorise le lien social. La création et la gestion du lotissement seront partagées entre les habitant-es qui seront constitué-es en collectif. Cela permettra leur pleine implication dans leur quartier et favorisera le lien et la solidarité entre voisins.
- Il encourage le dynamisme économique et social du territoire. La commune sera particulièrement attentive à ce que les candidates et candidats souhaitant rejoindre le hameau aient un projet personnel ou professionnel en lien avec la vie du territoire : activité économique locale, investissement dans la vie associative...



³¹ Première présentation

- Il est accessible financièrement. La commune reste propriétaire du foncier et perçoit un loyer, l'achat se limite donc à l'habitation, dont le coût est inférieur à celui d'un logement « en dur ». Ce dispositif permet donc un accès facilité à la propriété, dans un contexte de forte hausse des coûts du foncier.

Le groupe d'habitant-es sélectionné en mai 2022 est actuellement accompagné par Hameau Léger pour une durée d'un an sur les aspects suivants :

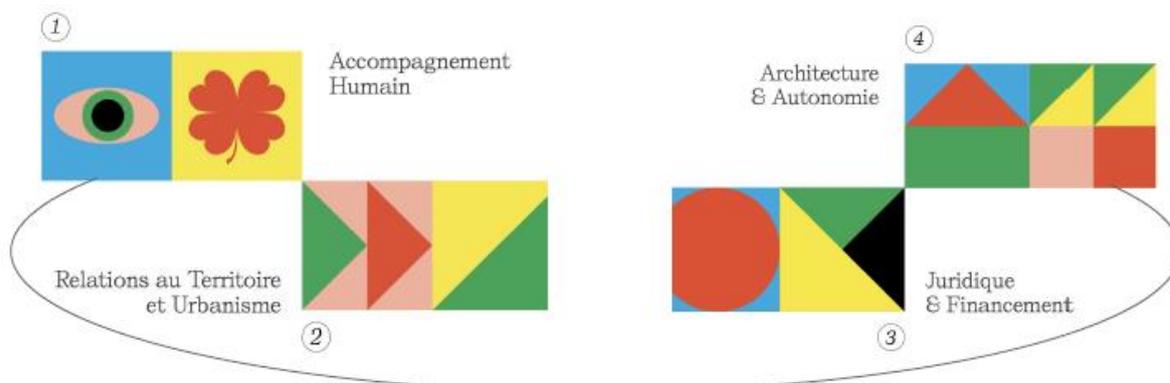


Figure 26 : Extrait de la première présentation de l'association Hameau Léger en bureau municipal, en février 2021 (source : Un hameau léger à Plessé ? Présentation et proposition, 2021)

La zone de loisirs

La zone de loisirs au Pont-Rialland s'articulera avec le projet de hameau léger ainsi que l'urbanisation et les équipements déjà existants. En plus d'un city-stade, il s'agira de mettre en place une diversité d'équipements sportifs et de loisirs qui restent néanmoins à définir (ex : table de ping-pong, parcours de santé, aménagements BMX, jeu type toile d'araignée, tyrolienne, pont de singe, parcours acrobatique, barbecue, terrain de pétanque etc.). La pérennisation d'une offre culturelle sur le site, via la création d'aménagements tel qu'un théâtre de verdure, est également envisagée.

Cet ensemble devra mettre en valeur les qualités écologiques et la naturalité du lieu caractérisé par un plan d'eau et des zones humides, des alignements d'arbres et des continuités boisées remarquables, ainsi que des dénivelés de terrain offrant des points de vue particulièrement appréciables.

En juillet dernier, la consultation en vue de choisir un architecte-paysagiste a été lancée après un certain nombre de difficultés rencontrées. Le projet de hameau léger est en effet plus récent que celui de city stade/zone de loisir qui a rapidement fait l'objet d'un certain nombre d'heures de réflexions collectives. Les deux réunions publiques qui ont lancé le travail post campagne ont été organisées par les élu-es référent-es au Coudray et au Dresny dès octobre 2020. Le but était de présenter aux habitant-es l'idée d'implantation d'un city stade et de créer un groupe de travail sur ce sujet (élu-es et VIP). Dès mars-avril 2021, le groupe a diffusé un questionnaire afin de recueillir l'avis d'une partie des futurs utilisateurs (école, familles des élèves) sur le projet d'implantation d'un city stade et de création d'aménagements autour du city stade. Suite à cela, le groupe a continué à travailler en affinant le projet tout en remettant en question régulièrement tous les choix actés. Le projet a alors pris beaucoup de retard tandis que le projet de hameau léger avançait à un rythme soutenu.

L'association *Hameau Léger* a en effet commencé sa mission en février 2021 avec une étude faisabilité, fléchant directement le site du Coudray. Un premier atelier citoyen visant à informer et écouter les habitant-es mais aussi engager le processus de projet a été animé par l'association en mars, puis un deuxième en juin afin d'approfondir les réflexions sur le sujet. En septembre, un premier COPIL (association *Hameau Léger*, élu-es de plusieurs comités, les services

et des VIP) a eu lieu afin de procéder à plusieurs arbitrages essentiels (notamment la zone d'implantation du projet) puis un second (idem) en octobre pour préparer l'appel à projet. Une journée de rencontre rassemblant tous les porteurs et porteuses de projets en hameau léger intéressé-es par le projet a aussi été organisée fin 2021 avant le lancement de l'appel à projet en janvier 2022.



Afin de rétablir l'équilibre entre les deux parties du projet, entre lesquels des passerelles ont commencé à apparaître en avril 2021, il a été décidé de solliciter l'aide du CAUE pour : analyser le site du Pont Rialland et identifier les éléments d'intérêts (paysagers, urbains et environnementaux), faire la synthèse du cadre réglementaire au regard des projets, définir les besoins et les enjeux avec l'élaboration d'hypothèses et scénarios d'évolution du site et, enfin, définir des éléments des éléments de pré-programmation et rédiger une note d'intention. Ce travail a donné lieu à deux réunions de restitution et trois réunions d'un nouveau COPIL zone de

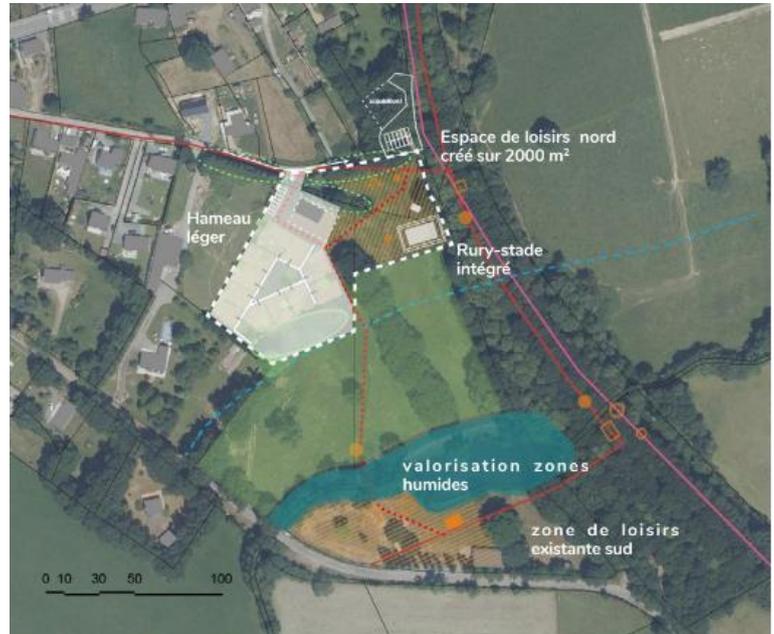


Figure 28 : Scénario retenu par le comité VACSC et les élu-es extrait de la 3^e présentation du CAUE en mai 2022 (source : CAUE44, 2022)



Figure 27 : Remue-méninges du groupe projet zone de loisir en septembre 2021 (source : commune de Plessé)

projet global (rassemble pour la première fois des élu-es de différents comités, les services et des VIP du groupe zone de loisirs). Le groupe projet zone de loisirs avait déjà bien avancé au point d'imaginer un plan d'agencement des aménagements en septembre 2021, bien que leur intervention dans le projet ait été plutôt mal reçue par certain-es élu-es et VIP, l'expertise du CAUE fût indispensable afin d'apporter plus de transversalité dans l'analyse des enjeux du site et du projet. Il a notamment permis d'argumenter la nécessité de passer par un architecte-paysagiste afin de continuer à structurer le travail et gagner en efficacité. Solliciter ce type d'expert garantira le respect des réglementations et principes d'aménagement auxquelles les VIP et les élu-es ne sont pas formé-es. Il aura également pour mission de réaliser une « charte d'aménagement et d'intégration paysagère » permettant la réalisation des aménagements côté zone de loisirs au fur et à mesure du temps et en fonction du budget à disposition. La partie hameau léger et le city-stade verront eux le jour en priorité (avant fin 2023). Il devra aussi proposer une réelle stratégie de participation citoyenne pour s'assurer que la population et

notamment les comités CVTT et VACSC continuent à être pleinement associés au projet. Point non négligeable, le moment venu, il réalisera l'assistance à la passation des marchés de travaux, le suivi des travaux et autres tâches habituellement très chronophages pour les services de la mairie.

b. Le Plan Guide Opérationnel (PGO)

Finalité : Engager la transition écologique et sociale de la commune et améliorer la qualité de vie de ses habitants

Buts : Définir les axes structurants du projet urbain à long terme pour améliorer sa capacité de résilience

Objectifs :

- Définir une stratégie d'aménagement basée sur les enjeux et priorités définis en phase diagnostic
- Construire un programme opérationnel qui détaillera pour chaque secteur les procédures à suivre, les travaux à réaliser, les éventuels outils à mettre en place (pour des projets à plus long terme) dans un but de planification rationnelle (dans le temps et dans l'espace) des actions à engager
- Anticiper les enveloppes budgétaires nécessaires à la réalisation de chacune des actions

Depuis le début de sa mandature, la nouvelle municipalité a souhaité inscrire ses projets dans une démarche de transition territoriale vers plus de résilience. La transversalité, le caractère systémique de cette démarche ainsi que la participation citoyenne sont continuellement travaillés pour répondre au mieux aux besoins du territoire, avec une vision à court comme à long terme.

Ainsi, un travail avec les habitant·e·s autour de la notion de résilience a permis d'identifier une douzaine d'enjeux : sobriété énergétique et foncière, intergénérationnalité, équilibre entre les bourgs, mixité sociale et de genre et mobilité inclusive, impact carbone de la construction etc. Ils ont permis d'établir un cahier des charges afin de sélectionner un cabinet d'étude pour la réalisation d'un plan guide opérationnel de requalification de ses cœurs de bourgs.

Malgré ses plus de 5000 habitant·e·s, Plessé a un caractère rural très marqué avec une organisation urbaine décentralisée. Chacun des bourgs ayant son identité et son fonctionnement propre de par la configuration géographique et l'histoire de la commune. Les élu·e·s de la commune souhaitent ainsi intégrer les trois bourgs à la démarche, car même si le bourg de Plessé joue le rôle de centralité principale, les deux autres, le Coudray et le Dresny, ont un véritable rôle de centralité sur leurs territoires respectifs.

Depuis début juin 2022, la commune de Plessé est accompagnée par le cabinet *Ville Ouverte* et son co-traitant *MAP Paysagiste* pour construire une stratégie d'aménagement grâce à ce projet global. Partageant la même façon de concevoir l'action publique que la commune, ils ont été choisis afin de l'aider à construire ce récit commun, ce « fil rouge » qui guidera ses futurs projets. L'élaboration de cette stratégie s'inscrit dans la proposition du Département d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « cœur de bourg / cœur de ville », pour lequel la candidature de la commune a été retenue le 21 juin 2021.



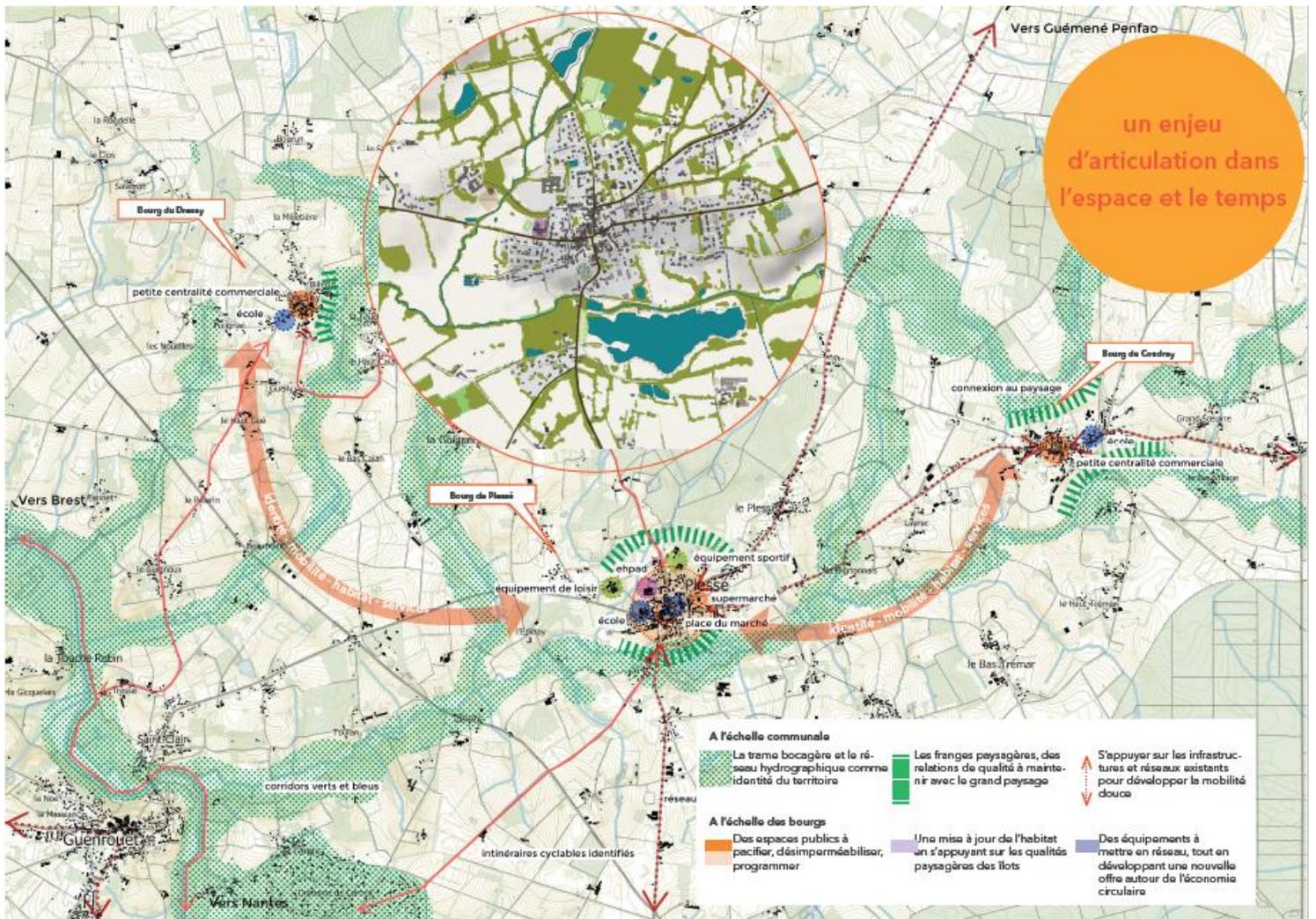


Figure 29 : Carte de pré-identification des enjeux des bourgs de Plessé issue du diaporama de présentation du lancement de la démarche de PGO (source : Elaboration d'un plan-guide opérationnel. Commune de Plessé, 2022 / réalisation : Ville Ouverte)

Le PGO fixera des orientations urbaines générales à l'échelle des bourgs, voire de la commune et des orientations plus précises pour les sous-secteurs à enjeux. Ce plan guide opérationnel d'aménagement a donc une visée programmatique et devra préciser un phasage des différentes actions à mettre en œuvre au sein du périmètre de ses trois bourgs, et notamment sur le bourg principal. Cette réflexion devra se faire en tenant compte de leurs interactions avec le reste des zones habitées.

Les missions de Ville Ouverte et MAP Paysagistes, qui s'enchaîneront jusqu'à juillet 2023, se décomposent en 3 phases :

Phase 1 : Diagnostic et définition des enjeux de l'ensemble du territoire à travers différents axes d'analyse transversaux



Phase 2 : Scénarios d'aménagement et définition d'un projet urbain

Phase 3 : Élaboration d'un plan d'action sous la forme d'un plan-guide avec calendrier de déploiement

Les priorités de la commune qui orienteront les réflexions sont nombreuses :

- Reconquérir les bourgs et assurer un développement équilibré par la densification, la mutation du bâti, l'exploitation des « dents creuses », ainsi que par l'adaptation de l'offre de services (commerces, services à la personne...)
- Diversifier et adapter l'offre de logement

- Développer les mobilités douces et fluidifier les parcours résidentiels par l'aménagement des traversées d'agglomération et l'engagement d'une réflexion sur la place et l'usage de la voiture (usage, stationnement, gestion de flux)
- Réussir la transition écologique du patrimoine communal tout en préservant et renforçant la qualité architecturale, urbaine et paysagère des bourgs
- Développer la vie culturelle, sportive et économique de la commune
- Développer la vie sociale de la commune en favorisant l'intergénérationnalité, la mixité sociale et de genre et la mobilité inclusive par les différents aménagements



Figure 30 : Arrêt sur "le Chemin des Morts" dans le bourg de Plessé pour parler de mobilité douce dans les bourgs, lors du lancement du plan-guide opérationnel le 11 juillet 2022 (crédit : Juliette Soyer)

Si les actions qui découleront du plan guide ne sont pas définies à ce stade, l'intégration des divers projets, en cours ou projetés, à l'étude est impérative pour une mise en cohérence optimale.

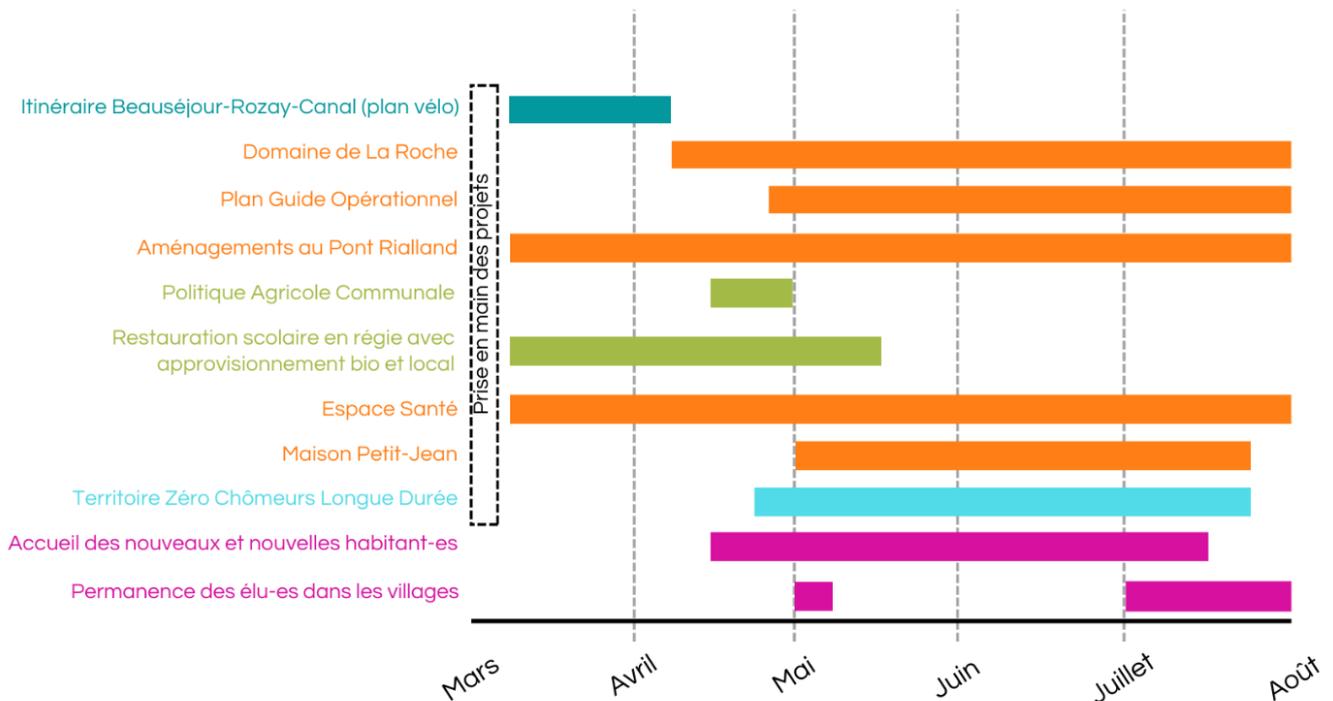
Un point d'honneur est mis à prendre en compte les besoins des divers profils d'habitant-es de la commune grâce à l'utilisation de différents outils de participation citoyenne. Le lancement de la mission en juillet dernier en présence d'une majeure partie des élu-es et des agents de Plessé et d'une

agent de Redon Agglomération, a permis de partager un premier diagnostic (présentation en salle et déambulation en car). Par la suite, la concertation de différent-es acteur-trices du territoire, dont les habitant-es, aura lieu tout au long des trois phases d'élaboration du projet. Cela commencera par une immersion de deux jours dans la commune (marches commentées, entretiens, stand PGO lors de la fête de village, atelier partenarial...) en phase diagnostic. En phase de scénarios et de plan d'actions, plusieurs ateliers réunissant élu-es, habitant-es et partenaires, ainsi que des réunions publiques auront lieu. Tout le long de la mission, des questions émergentes, potentielles zones de projets et projets pourront être travaillés dans les différents comités en fonction des thèmes abordés. Des ateliers citoyens, ouverts à tou-tes, pourront être organisés en fonction des besoins. Enfin, étant donné la transversalité de la démarche d'élaboration d'un PGO, l'ensemble des élu-es de la commune y compris celles et ceux de la minorité sont inclus dans le COPIL du projet.

B - Mon intégration dans l'équipe municipale

Avant de rentrer dans les détails, il est important de préciser que pour mon organisation globale, j'ai complété semaine par semaine un tableau de suivi général de mon travail avec une ligne pour chaque projet, dont les actions de participation citoyenne (ANNEXE 2). Ci-après un résumé de ce tableau. Après une tentative, j'ai décidé de ne pas utiliser de diagramme de Gantt, cet outil ne se prêtant pas à un suivi multiprojets car c'est une organisation trop complexe et trop fluctuante. Par ailleurs, au cours de mon stage, le DGS a mis en place des diagrammes de Gantt

pour chaque projet, exceptées les actions *Aller Vers* qui sont plus simples à mettre en œuvre, avec l'outil *MS Project*,



- Légende
- Recherche de subventions
 - Recherche de subventions et suivi de projet
 - Suivi de projet (seulement prise d'informations)
 - Suivi de projet
 - Mise en place d'actions de participation citoyenne

Figure 31 : Résumé des missions effectuées par principaux projets et actions mis œuvre pendant mon stage (réalisation : Juliette Soyer)

1. Assurer le suivi de projet

a. Compléter les traces écrites

Ma mission principale durant ce stage fut de venir en appui au suivi de divers projets de la commune, principalement les projets ayant trait à l'urbanisme et l'agriculture. Au départ, il s'agissait d'une dizaine de projets mais petit à petit, mon travail s'est recentré sur environ six d'entre eux (la rénovation du Domaine de La Roche, la rénovation de la Maison Petit Jean, l'élaboration du Plan Guide Opérationnel, le projet global d'aménagement au Pont Rialland et celui de création d'un Espace Santé), dépassant pour un temps du cadre initial avec le projet de Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée et sans compter les deux actions de participation citoyenne.

Figure 32 : Couverture de la Gazette de Plessé pour l'été 2022 présentant entre autres les avancées du projet de Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée (source : Commune de Plessé)



Le suivi de projet passe principalement par le fait de répertorier minutieusement chaque avancée pour garder une trace écrite indispensable au bon déroulement du projet. Ceci est d'autant plus important lorsque le projet implique une multitude d'acteur-trices à plusieurs niveaux : tant d'un point de vue technique (plusieurs agents et prestataires) qu'au sein de la gouvernance (organisation en plusieurs instances).

Sur ce point, le fonctionnement de la collectivité est particulièrement exigeant, en particulier lorsque la participation citoyenne est au cœur. Par ailleurs, la collectivité ne traite qu'avec de l'argent de public ce qui demande d'être en mesure de rendre régulièrement des comptes. A l'échelle de la commune, la proximité avec les citoyen-nes accroît cet impératif. Les habitant-es veulent naturellement savoir ce que l'on fait avec leurs impôts et comment les choses avancent.

Enfin, les collectivités locales n'ont bien souvent pas le budget à disposition pour investir, surtout lorsqu'il s'agit de projets d'ampleur. Pour la recherche de subventions et afin de démontrer le bénéfique qu'elles ont eu une fois accordées, il faut pouvoir se baser sur des documents retraçant l'historique de chaque projet.

Pour ce faire, la première étape pour moi a été de constituer un tableau à usage personnel résumant chaque projet afin de comprendre qui en étaient les protagonistes, à quels endroits ils devaient prendre place, à quelle étape ils se trouvaient etc. En regardant les dossiers numériques comprenant notamment les fiches projet et parfois des points d'étape, j'ai ainsi pu compléter mon tableau puis, sur une autre feuille, noter lorsque les documents ne semblaient pas à jour et lorsque des éléments importants manquaient (objectifs, gouvernance. Malheureusement, le temps m'a manqué et je n'ai pu faire cette exercice avec l'ensemble des dix projets initiaux, ce que j'avais relativement pressenti. C'est pourquoi je me suis concentrée sur les projets les plus complexes et ceux pour lesquels des subventions allaient être à rechercher prioritairement.

La deuxième étape, a été ensuite de glaner les informations afin de commencer à mettre à jour les fiches projets. Cela a pu être fait sur la base d'entretiens spontanés avec le

DGS et quelques élu-es, mais aussi en recherchant les informations notamment dans les délibérations, les échanges de mails qui avaient été sauvegardés ou encore les pièces de marchés déjà réalisés.

La majeure partie des fiches projet, sortes de cartes d'identité spécifiques à chacun d'entre eux, ont cependant été complétées et mises à jour tout au long du stage. Ceci est en effet un caractère propre à cette mission de suivi de projet : elle ne prend fin que lorsque le projet terminé a été évalué. Pour bien faire, chaque échange avec les prestataires (par téléphone et mails), chaque réunion, chaque décision, chaque déplacement sur le terrain, chaque partage de documents etc. doit être scrupuleusement répertorié.

Afin de compléter ce travail de suivi, j'ai entrepris de constituer une «*banque de partenaires*» sur un tableur Excel divisé en plusieurs catégories (prestataires, conseils et aide, animations...) mais là encore par manque de temps il n'est pas opérationnel pour le moment.

b. Participer aux réunions, auditions, ateliers et visites

Avec le fait de compléter les traces écrites, la participation aux réunions constitue une grande partie du travail de suivi de projet. A chaque fois il s'agissait d'être présente en tant que stagiaire, pour en observer le déroulé, ou bien en tant que membre à part entière de l'équipe projet, du comité technique ou encore du comité de pilotage. Mon rôle consistait à y assister en restant en retrait, y prendre part complètement et/ou prendre des notes afin de réaliser des comptes rendus à diffuser aux participant-es et/ou afin de rendre compte des avancées aux prestataires (assistant à maître d'ouvrage et maître d'œuvre) et enfin compléter les fiches projets.

Durant mon stage, j'ai ainsi participé à plus de 70 réunions concernant les projets et les subventions avec des élu-es et/ou des agents et/ou des prestataires et partenaires. Parmi ces

réunions on compte 2 auditions (1 audition de prestataires et 1 journée d'auditions pour choisir le collectif d'habitant pour le hameau léger), 4 réunions de comités et groupes projets (AAEB, CVTT, SBE³², VACSC³³), 8 comités de pilotage et ateliers (dont deux où j'ai participé à l'animation) ; mais aussi des points intermédiaires, des brain-storming, des présentations de restitutions d'avancées et de dispositifs, des réunions de préparation, des réunions de pré-lancement et de lancement de mission, des réunions pour témoigner du projet porté par la mairie de Plessé... J'ai participé à plusieurs événements (avec des élu-es de la mairie, des agents ou bien seule) :

- Un colloque de l'ADDRN (agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire) intitulé « Petites Centralités en Projet »
- Une réunion avec les représentants de l'entreprise à but d'emploi de Pipriac dans le cadre de la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
- Une visite BRUDED sur d'éco-lotissements à Hédé-Bazouges et Guipel
- Un colloque de l'association Collège des Transitions Sociétales
- Une visite à Saint-Herblain de parcs et espaces verts éco-aménagés
- une rencontre organisée par l'ICPC (Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne) à Rezé sur « Quelle prise en compte de la place des femmes dans l'espace public ? »



Figure 33 : Visite du parc de la Chézine à Saint-Herblain (crédit : Christine Le Bihan)

Egalement, j'ai participé à 2 webinaires thématiques dont un organisé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) sur les scénarios du programme de prospective Transition(s) 2050 et un autre organisé par l'association *Décider ensemble* sur les nouvelles formes d'engagement des jeunes. Enfin, j'ai assisté à 2 webinaires d'informations sur les subventions organisés par la Préfecture du Pays-de-la-Loire.

c. Jouer l'intermédiaire

La finalité du suivi de projet est de faciliter le bon avancement des projets notamment en fluidifiant la circulation de l'information entre les différentes personnes et groupements de personnes impliqués. Une très grande partie de mon travail a donc été de jouer l'intermédiaire entre les assistants à maîtrise d'ouvrage ou les maîtres d'œuvre, les agents, les élu-es et leurs comités mais aussi d'autres acteurs du territoire, comme les professionnels de santé dans le cadre du projet d'Espace Santé. Pour la plupart des projets cités plus haut j'étais la première ou la deuxième interlocutrice au sein de la mairie.



Figure 34 : Rencontre avec le "groupe de femmes" du quartier Château à Rezé organisée par l'ICPC 44 (crédit : ICPC 44)

³² Santé Bien-Être

³³ Vie Associative et Citoyenne, Sports et Culture

Jouer l'intermédiaire dans un projet, consiste à rappeler aux un-es et aux autres les échéances et faire des relances par email ou téléphone, à gérer les agendas et organiser des réunions (réservé les salles, lancer des sondages, envoyer des invitations et préparer le matériel si besoin), à donner mon avis sur les documents fournis et parfois rédiger des notes pour une restitution en réunion de mise au point projet, transférer les documents/les mails et les classer dans le dossier correspondant, rédiger quelques comptes rendus pour les diffuser et transmettre les informations issues des réunions de travail pour obtenir des informations manquantes, rechercher des informations ou des documents et les transmettre, faire le point avec les élu-es puis restituer cette information au DGS, imprimer les documents demandés etc. Chaque action réalisée était alors répertoriée sur la fiche projet concernée. En fin de stage, j'ai dû réaliser, par rapport au projet d'élaboration d'un Plan-guide opérationnel, un document récapitulant les tâches à achever d'ici à l'immersion de septembre, grande première étape de concertation qui intervient en phase 1 de la mission de Ville Ouverte et MAP Paysagistes. Ce document est à retrouver en annexe (ANNEXE 3).

En plus de tout cela, j'ai décidé de rechercher des événements (visites, rencontre, webinaires) qui se rapportaient à des sujets qui pouvaient intéresser les élu-es. Je me suis principalement basée sur des newsletters comme celles de l'association BRUDED ou celle de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) intitulée « Veille et territoires ». Afin d'aider les élu-es à mieux animer leurs réunions de comités j'ai également recherché, quand je le pouvais, des documents très « pratico-pratiques » rédigés par des associations développant leur expertise dans le domaine de la participation citoyenne. En effet, en participant à quelques réunions je me suis rendue compte des différences de facilité pour certain-es élu-es de se prêter à cet exercice. Par manque de temps, je n'ai pu faire que trois ou quatre sessions de veille.

2. Rechercher des aides aux collectivités

L'autre mission importante qui m'avait été confiée était la recherche d'aides techniques mais surtout financières c'est-à-dire des subventions (appel à manifestation d'intérêt, appel à projet...) et autres dispositifs d'aides et de soutien aux territoires comme des foncières. Pour cela, j'ai effectué une veille régulière ou plus poussée (à intervalle régulier ou des phases de recherche plus intenses) et plus ou moins spécifique (par projet en fonction des thématiques proposées ou globale) en fonction des besoins sur différentes plateformes dédiées : celle du département de Loire-Atlantique, celle de la région Pays-de-la-Loire et celle du gouvernement appelée « Aides territoires ». Cette dernière rassemble toutes les aides proposées par une très grande diversité de partenaires publics ou privés partout en France. A noter que des structures comme la Préfecture, la CAF (Caisse des Allocations Familiales) ou encore Redon Agglomération sont parmi les interlocuteurs de la commune et/ou pourvoyeurs d'aides les plus importants.



Figure 35 : Les trois principales plateformes de compilation des aides financières et en ingénieries utilisées (sources : paysdelaloire.fr, loire-atlantique.fr et agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

Pour procéder à cette veille, je m'étais programmée des alertes mails sur les thématiques se rapportant aux domaines de compétence de la commune de Plessé, je consultais la newsletter de l'ANCT, j'assistais aux webinaires de la Préfecture lorsque le programme paraissait intéressant. Mais, le plus souvent, je me référais tout de même directement aux sites énoncés plus haut.

Lorsqu'une aide me paraissait intéressante, je regardais plusieurs choses en détail notamment les prérequis, comme par exemple le niveau d'avancement du projet demandé, les « prestations » proposées (montant de la subvention ou spécificité des techniques) et la liste des pièces à fournir. Si les subventions pouvaient correspondre à un projet actuel ou futur, je remplissais un tableau de subventions « à étudier » (ANNEXE 4) avant de rendre compte de ce travail par email (aux élu-es et au DGS ou à la directrice du service moyens généraux) ou bien lors d'une réunion pour faire le point sur les projets (avec le DGS).

Une fois qu'une démarche de demande d'aide avait été validée, pour une aide trouvée par mes soins ou non, je procédais au montage du dossier (remplissage de documents pour décrire le projet, production de cartographies, rédaction et signature d'autorisation ou de demande de la part de la Maire, compilation des documents requis etc.). Chaque dossier devait être correctement nommé et placé dans le bon endroit sur le serveur de la mairie. Durant le processus et/ou une fois cette étape terminée, le DGS, un-e élu-e ou bien la directrice du service moyens généraux procédait à une ou plusieurs relectures. Cette dernière m'éclairait régulièrement sur les éléments les plus administratifs et procéduriers et m'aidait à trouver les informations que je ne trouvais pas. Nous avons ainsi fait environ 9 points durant mon stage au cours desquels nous relisons, cherchions les informations, explorions les sites pour que je comprenne comment cela fonctionne, appelions les interlocuteurs des collectivités pour les aides qui nous intéressaient etc.

La dernière étape de mon travail était de remplir le tableau de suivi de subventions en indiquant l'essentiel pour faciliter le repérage dans les demandes effectuées et les attributions.

3. Réflexion sur les actions de participation citoyenne (3p)

L'organisation des deux actions de participation citoyenne suivantes dans le cadre du programme Aller vers, vise spécifiquement à améliorer la transparence de l'information et faire en sorte que les habitant-es prennent conscience de leur pouvoir en tant que citoyen-ne. Par ce biais, la commune espère susciter l'envie de faire vivre la démocratie en s'investissant dans les instances communales pour ainsi renouveler les VIP et en diversifier les profils. La première action, l'accueil des nouveaux et nouvelles habitant-es, vise également à favoriser un attachement à la commune tandis que la deuxième, les permanences d'élus-es dans les villages, vise plutôt le renforcement de la proximité entre les élu-es et la population.

Mon premier travail avant d'organiser ces actions a ainsi été de clarifier les finalités présentées à l'instant, mais aussi chaque autre paramètre (objectifs, parties prenantes, dates et lieux, descriptif, outils etc.) au sein de fiches actions (ANNEXES 5 et 6). Je me suis pour cela basée sur le programme réalisé par Aurélie Mézière, Maire de Plessé. J'ai également produit des rétroplanning pour chaque action (ANNEXES 7 et 8).

a. Accueil des nouveaux et nouvelles habitant-es

L'arrivée de nouveaux et nouvelles habitant-es est un moment privilégié pour s'adresser aux citoyen-nes puisqu'ils et elles sont souvent dans, ce type de période transitoire, en recherche d'informations sur le territoire qui pourrait leur permettre de mieux se l'approprier. L'organisation d'un temps informel de rencontre est donc idéale pour faire cela.

L'action a consisté à convier toutes celles et ceux installé-es sur Plessé depuis moins de deux ans à venir poser leurs questions aux élu-es de la commune et récupérer leur kit de bienvenue, au niveau du stand de la mairie installée sur le forum des associations du 2 juillet dernier.

Les objectifs étaient de :

- Informer sur les rendez-vous citoyens (conseil municipal, comités et autres actions de participation citoyenne), les projets portés par la municipalité et les animations organisées sur le territoire (culturelles, sportives...)
- Créer un moment joyeux de partage et de proximité

L'invitation a été lancée par l'intermédiaire de la Gazette, des réseaux sociaux et par courriers (ANNEXE 9). Les courriers ont été envoyés aux personnes répertoriées sur une base de données constituée à partir de la liste électorale (inscriptions sur l'année n-1).

Etape 1 : Récupérer la liste des nouveaux inscrits auprès de Bernadette sous forme de fichier Excel

Etape 2 : Réaliser un premier tri par date de naissance et mettre en surbrillance celles et ceux qui ont eu 18 ans cette année

Etape 3 : Effectuer un deuxième tri par adresse puis par numéro de rue pour pouvoir distinguer celles ceux qui sont primo votant-es mais qui viennent de s'installer sur la commune (possiblement avec leur famille)

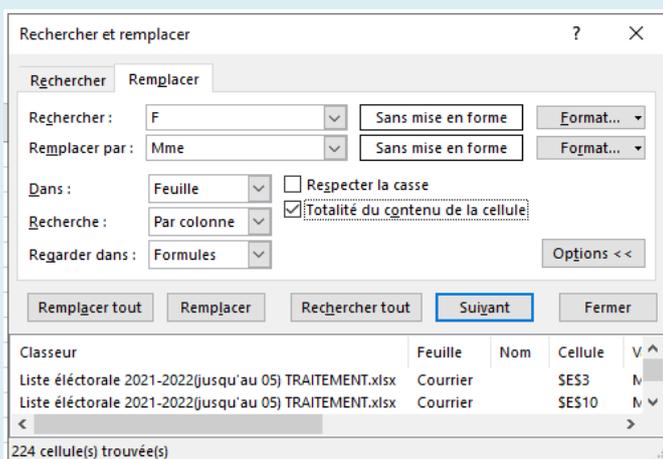
Etape 4 : Supprimer celles et ceux qui ne semblent pas avoir de liens familiaux avec d'autres nouveaux inscrit-es, avant vérification par Bernadette

Etape 5 : Mettre en surbrillance les adresses pour lesquelles il y a des doutes (sauf si l'on connaît tous les habitats collectifs de Plessé en ce cas il n'y a pas de doutes) et procéder aux vérifications sur google maps ou auprès des collègues

Etape 6 : En fonction de l'adresse complète et de l'âge, regrouper les individus par foyer (afin d'éviter que plusieurs courriers soient envoyés à plusieurs membres d'un même foyer). Pour cela, créer une colonne famille (ex : Famille DURAND ou M. DURAND et Mme DUPONT ou M. et Mme DURAND-DUPONT) et mettre en surbrillance les personnes individuelles et les regroupements par foyer.

Etape 7 : Dans le fichier Excel, copier la feuille de travail et la coller sur une nouvelle feuille intitulée « courrier ». Nommer cette feuille courrier et masquer toutes les colonnes pour ne garder que : M/F, NOM/Prénom, numéro et adresse.

Etape 8 : Dans la 2^e colonne, regrouper l'ensemble des noms de personnes individuelles et de regroupements par foyer et ne garder qu'une adresse par ligne. Renommer la colonne « M/F » pour « civilité », supprimer le contenu pour les lignes correspondant à des foyers de plusieurs personnes et, pour les autres lignes, remplacer l'ensemble des « M » par « M. » et des « F » par « Mme » comme ci-dessous :



Ctrl + F →

Etape 9 : Vérifier l'ensemble de la liste pour s'assurer qu'il n'y ait pas de raté.

Etape 10 : Procéder au publipostage sur un fichier Word de courrier d'invitation. Dans l'onglet « publipostage », sélectionner les destinataires en utilisant une liste existante : la feuille « courrier » du tableur Excel issu du traitement des listes électorales. Puis insérer les champs de fusion un par un et inscrire en dessous « 44630 PLESSÉ » comme ci-après :

«Civilité»«NOM»
«Numéro_» «Adresse»
44630 PLESSÉ

Cliquer sur « terminer & fusionner », « modifier des documents individuels » puis « tous » et terminé en cliquant sur « OK ».

En plus de l'article dans la Gazette et le courrier il a fallu sonder et créer un planning des élu-es pour s'assurer qu'il y ait suffisamment de personnes pour tenir le stand. En effectuant un *benchmark* au préalable pour identifier les modalités d'organisation d'un accueil de nouvelle-eaux habitant-es, je me suis rendue compte du grand nombre d'informations qui étaient globalement diffusées auprès de la population. Ces informations très « pratico-pratiques » n'étaient pour le moment pas répertoriées sur aucun des outils de la mairie de Plessé. J'ai alors pris l'initiative de rédiger un document A4 recto/verso (ANNEXE 10) à distribuer, sur lequel les habitant-es puissent retrouver les horaires, contacts et fonctions des établissements communaux (mairie, médiathèque, espace France Service...), de la SPL La Roche, de l'intercommunalité et des gestionnaires de l'eau et de l'énergie. En plus de ce document j'ai aussi collecté et imprimé d'autres supports (cartes produites par l'Office de Tourisme, calendrier du tri sélectif, flyer de présentation des comités...) pour constituer les kits de bienvenue et commandé les tote-bag floqués auprès de l'association *L'Outils à Plessé*. L'ensemble a été listé et comptabilisé avant et après le stand pour évaluer lesquels étaient les plus demandés et ainsi ajuster les impressions l'année prochaine. Une fois le forum passé j'ai également demandé aux élu-es qui le souhaitaient de me faire un retour de cette expérience (bon, mauvais et à améliorer) pour alimenter l'évaluation finale de l'action.

Le stand n'était pas la seule action à laquelle j'avais réfléchi pour compléter cet accueil des nouveaux et nouvelles habitant-es. J'avais pensé à organiser dans un second temps une sortie pour leur faire découvrir la commune et son histoire. Cette animation gratuite et sur inscription, qui aurait pu être co-animer par les élu-es et une association de préservation et de valorisation du patrimoine, aurait pu prendre la forme d'une :

- Balade en bus pour aller de site en site
- Visite guidée à pieds sur un point d'intérêt historique de la commune et sur lequel un projet est en cours (comme par exemple Le Domaine de La Roche)

Cependant, par manque de temps l'organisation de cette action secondaire a été mise de côté au bénéfice de l'organisation de la seconde action de participation citoyenne lancée cette année.

J'ai néanmoins créé un formulaire de contact, à destination des nouveaux et nouvelles habitant-es, qui a ensuite été mis en ligne sur le site de la mairie, imprimé en version papier et mis à disposition à l'accueil, tandis que certains ont été donnés à remplir lors du forum (ANNEXE 11). Ce formulaire était divisé en deux parties : un recueil des coordonnées (nom, prénom, adresse postale, email) et un sondage (date d'installation, nombre d'adultes et d'enfants dans le foyer, code postal de l'ancienne résidence, degré de connaissance du territoire, degré de connaissance du projet de la municipalité, influence dans le choix d'installation). Une dernière case propositions d'actions et suggestions clôturait le tout. Par ce formulaire, mon objectif était de recueillir des idées et mesurer l'opportunité d'organiser une sortie découverte, ou tout autre type d'animation d'accueil complémentaire, mais aussi connaître le profil des nouveaux et nouvelles habitant-es de la commune. En remplissant ce formulaire ils et elles acceptaient de recevoir des informations par rapport à toutes les actions de participation citoyenne à venir pendant deux ans. La base de données ainsi constituée sera précieuse à l'avenir pour tenter de renouveler la participation.

b. Permanences d'élu-es dans les villages

L'organisation de permanences d'élu-es est, tout comme l'accueil des nouveaux et nouvelles habitant-es, une pratique très répandue. Cependant, cela s'effectue la plupart du temps en mairie et sur rendez-vous. Mais afin « d'aller vers » et d'adapter la méthode au vaste territoire de Plessé, le choix de la municipalité a été de proposer des permanences ponctuelles dans différents villages à enjeux, deux fois par an (printemps et automne) à raison de deux permanence à chaque fois. Le déroulé est simple : les élu-es installent, pendant 2h à 4h, un stand dans un endroit facile d'accès avec un minimum de matériel (collation, barnum, table, chaises, oriflammes, recueil des permanences) et accueillent les habitant-es.

Les objectifs sont de :

- Informer sur les rendez-vous citoyens (conseils municipaux, comités et autres actions de participation citoyenne), les projets portés par la municipalité et les animations organisées sur le territoire (culturelles, sportives...)
- Créer un moment joyeux de partage au plus près des habitant-es
- Répondre aux craintes et interrogations
- Décentrer les lieux d'échange (en sortant du bourg principal)

Même si elle n'est pas achevée, puisque les premières permanences auront lieu en octobre prochain, l'organisation de cette action est plus simple que la précédente car elle demande moins d'étapes.

Dans le même article de la Gazette de l'été parlant de l'accueil des nouveaux et nouvelles habitant-es, j'ai pris l'initiative d'annoncer l'organisation des premières permanences. Après avoir travaillé un premier temps en mai sur les deux actions, ce n'est qu'après la réalisation de la première que je me suis remise à travailler sur les permanences. Comme la fin de mon stage approchait je n'ai pas eu le temps de tout faire dans les temps mais de seulement de finir la fiche projet et le rétroplanning puis lancer deux sondages pour définir les villages et fixer la date. J'ai également rédigé un récapitulatif des tâches à réaliser par la Maire d'ici à septembre : relancer les élu-es, arrêter la date finale et rédiger un article dans la prochaine Gazette et un article de presse. A mon retour en septembre, il faudra ensuite que je définisse les groupes d'élu-es par village, donne à la chargée de communication de la mairie les informations à diffuser sur le site internet et les réseaux sociaux, prépare le matériel et enfin, évalue l'action une fois qu'elle aura eu lieu.

4. Interroger les acteur-trices et mener une action sur la citoyenneté

Afin d'en apprendre davantage sur les perceptions des un-es et des autres à la fois de l'intérieur et de l'extérieur de l'expérience Plesséenne j'ai décidé de réaliser plusieurs entretiens avec différent-es acteur-trices. L'objectif était de comprendre de quelle manière avait été perçue l'arrivée d'une municipalité issue d'une liste citoyenne, comment leurs visions avaient évolué depuis deux ans de mandat et ce qu'ils et elles pensaient de ce mouvement national vers plus de participation et de listes citoyennes. Je voulais aussi que ces personnes puissent identifier individuellement quels sont selon elles les enjeux sous-jacent à cette situation. Ces entretiens m'ont également permis de comprendre plus finement le projet et les étapes qui ont conduit à l'élection d'*Osons Plessé*.

Malheureusement, par manque de temps je n'ai pas pu parler à autant de personnes que souhaité et notamment à une élue de la minorité très impliquée dans les projets de la mairie, à l'ancien Maire de Plessé

qui a été dans l'opposition pendant quelques mois avant de démissionner, ainsi qu'une agent de la mairie qui a travaillé avec l'ancienne municipalité et a connu la transition entre celle-ci et la nouvelle. Echanger avec un assistant à maître d'ouvrage expert en participation citoyenne et engagé par la commune de Plessé, ou bien à d'autres acteur-trices du territoire (association, entreprise etc.) partenaires de la mairie aurait certainement permis d'enrichir encore davantage cette analyse.

Néanmoins, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec madame le Maire – Aurélie Mézière – puis le premier adjoint au Maire, délégué au comité AAEB³⁴, co-initiateur d'*Osons Plessé* et Plesséen depuis toujours, - Rémi Beslé – avec lesquels j'ai particulièrement parlé du territoire, de l'émergence du collectif et de leur vision de la transition et de la participation. J'ai également pu échanger avec l'adjoint délégué au comité CVTT³⁵ - Thierry Lohr – particulièrement sur sa vision de la transition et de l'intégration de celle-ci et de la mairie de Plessé dans le territoire de l'intercommunalité.

³⁴ Alimentation Agriculture Environnement Biodiversité

³⁵ Cadre de vie et Transition Territoriale

Sur ce point et sur sa vision de ce type d'expérience, je me suis entretenue avec une agent coordinatrice de projets au sein de Redon Agglomération (gestionnaire portefeuille de projets et spécialiste prospectives et méthodes avec une approche systémique) - Sylvie Fusellier – qui porte notamment la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). J'ai assisté à une des réunions régulières du collectif intitulées « Matinées Osons » durant lesquelles les membres échangent en comité réduit sur leurs expériences et leurs ressentis. Enfin, les deux élues en charge du comité Enfance-jeunesse responsables pour l'une du Conseil Municipal des Enfants (CME) – Véronique Renaudin – et pour l'autre du Conseil Volontaire des Ados (CVA) – Valérie Hugron -. Elles m'ont chacune expliqué la genèse et le fonctionnement de chacune de ces instances participatives et Valérie m'a également expliqué sa perception du fait d'occuper pour la première fois la position d'élue municipale.

En parallèle des entretiens, j'ai décidé de profiter de l'organisation d'un événement

populaire, le forum des associations, pour réaliser une enquête auprès des habitant-es de Plessé. L'avantage de ce type d'événements est la diversité des profils que l'on peut toucher même s'il est vrai que les plus modestes sont certainement moins représenté-es. Mon but était à la fois de les faire se questionner sur un sujet auquel ils et elles ne réfléchissent peut-être pas forcément sous cet angle et, plus largement, de recueillir synthétiquement leurs perceptions vis-à-vis de leur exercice de la citoyenneté. Pour cela j'ai conçu une animation simple et ludique de sorte à ce qu'elle ne demande pas beaucoup de temps pour participer mais que les résultats restent suffisamment éloquentes pour être analysés. Elle comportait deux phases : la première consistait à placer des gommettes sur une échelle pour se positionner par rapport à une question posée (ANNEXE 12), tandis que la deuxième, optionnelle, consistait à répondre à quatre questions ouvertes complémentaires de la première sans obligation de réponse à l'ensemble (voir partie 4).

PARTIE 4 : DES BILANS AUX PERSPECTIVES

Après avoir présenté le contexte de mon stage, le corpus théorique qui s'y rapporte et ma méthodologie, il s'agira ici de détailler autant que faire se peut les résultats de mes missions. Ceci en ayant une approche tant quantitative que qualitative, mais sans rentrer dans les spécificités de chaque projet. Il s'agira ensuite de faire le bilan des entretiens réalisés et de l'animation sur la citoyenneté, pour les premiers en s'appuyant sur certains propos recueillis pour expliquer quelques autres enjeux politiques et pour la deuxième en analysant les résultats. Cela débouchera sur une partie finale rassemblant impressions sur le stage et ouverture. On se posera la question de l'appropriation par toutes et tous et de l'universalisation des démarches de création de listes citoyennes et participatives.

A - Résultats de mes missions

1. Intégration dans une dynamique de projet

Afin de réaliser au mieux mon travail et ne pas me perdre dans toutes les tâches quotidiennes les plus chronophages, il m'a fallu trouver un moyen efficace pour m'organiser. J'ai ainsi commencé par tenir un carnet de notes dans lequel je répertoriais à la fois les tâches à accomplir et toutes les informations que je glanais. Cependant lorsque les premières ont commencé à s'accumuler j'ai décidé d'utiliser un semainier sur lequel je collais des post-it listant les choses à faire par jour. Malheureusement, le quotidien du suivi de projet (répondre aux mails et aux appels téléphoniques, rendre compte des échanges sur la fiche projet et transférer les informations à mes supérieures, rechercher les informations demandées, décaler les réunions etc.) à tendance à prendre un temps considérable. La méthode des post-it ne m'a donc pas réellement permis de mieux m'organiser du fait d'un manque de visibilité sur l'ensemble des tâches et une traçabilité non optimale de mon travail. De fait, j'ai décidé d'utiliser l'outil en ligne *Trello* qui est une plateforme de gestion de projet. Elle permet de visualiser sur un tableau des cartes réparties par colonnes. On peut y ajouter des commentaires, des échéances, des check-lists, des documents, des liens internet... et partager les tableaux pour plus de collaboration. Cette méthode aurait pu permettre d'améliorer la coordination entre toutes les parties prenantes, mais là encore la traçabilité et la coordination de cet outil avec ceux déjà utilisés par les

services de la mairie n'était pas suffisantes, sans parler du fait que le DGS était le seul à utiliser *Trello* pour s'organiser lui-même dans son travail. Par la suite, j'ai alors essayé de travailler à partir d'un calendrier annuel, pour visualiser davantage les différentes échéances, sur lequel je notais seulement les grandes dates clés (réunions, visites, remises de subvention etc.). Cumulé avec l'agenda mail que toute la mairie utilise je me suis rapidement retrouvée à doubler chaque action ce qui ne me rendait pas plus efficace, au contraire. J'ai finalement décidé de retourner à une utilisation plus classique d'un carnet et d'un code couleur pour distinguer les différents niveaux d'urgence, tout en continuant de répertorier tout mon travail par semaine sur un fichier Excel.

Cette difficulté à trouver la méthode de travail qui pouvait me convenir au mieux m'a certainement fait perdre en efficacité. Cependant, je pense que mon appétence à travailler en mode projet m'a permis de m'intégrer rapidement dans la dynamique globale, n'entraînant pas de retard significatif de calendrier par ma faute. J'ai aussi eu l'occasion de travailler plusieurs fois en collaboration étroite avec plusieurs agents et élu-es de la mairie de Plessé, notamment régulièrement en binôme avec Zoé Dubus – chargée de mission développement local -, projets et de participer activement aux comités de pilotage de certains projets.

2. Retour sur les recherches et le montage de dossiers de subventions

Comme vu plus haut, le financement est « le nerf de la guerre » dans beaucoup de structures y compris les collectivités. Tout au long de mon stage, j'ai ainsi procédé à une veille et à plusieurs phases de recherche d'aide en fonction des demandes. Cela m'a permis de constituer un tableau des subventions à étudier sur lequel j'ai répertorié 17 aides différentes (fonds de soutien, appel à projet, appel à manifestation d'intérêt, plans...) de la Région, du Département, de l'Etat mais aussi de l'ADEME, de la Banque des Territoires et de la Caisse des dépôts. Ces aides portent sur des thématiques aussi variées que l'agriculture et l'alimentation, l'habitat, le développement local, le patrimoine, la santé, la biodiversité et le cadre de vie, l'énergie, la sécurité et la mobilité, le sport, ou encore l'enfance et la jeunesse. Sur ce fichier Excel, j'ai également répertorié 2 outils qui sont la *Foncière centralités 44*, portée par la société publique locale Loire-Atlantique Développement, la Banque des Territoires et la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui vise la dynamisation commerciale des territoires de Loire-Atlantique ; et la plateforme *UrbanVitaliz* portée par le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) qui permet de conseiller et accompagner les collectivités dans la définition et la réalisation de projets de réhabilitation de friches urbaines.

Sur la question du financement, j'ai également été en charge dès mon arrivée de constituer plusieurs dossiers de demande d'aides à savoir :

1. L'appel à projet du Département de Loire-Atlantique « Inventons le tourisme durable », pour financer une partie des travaux du circuit de voies douces (voie verte, pistes cyclables et chaudiou³⁶) entre le lieu-dit Beauséjour, le village de Rozay et le canal de Nantes à Brest au niveau du village de Saint-Clair
2. Le dossier de demande d'obtention auprès de l'Etat d'une part du produit des amendes de police relevées par les radars automatiques, afin de financer les travaux de sécurité routière en entrées et sorties de bourgs (ralentisseurs et radars pédagogiques)
3. Le « Financement des travaux de revalorisation des terres par le défrichage » du Département pour remettre en culture les parcelles enfrichées identifiées par le comité AAEB
4. L'appel à manifestation d'intérêt « Cœur de bourg/ cœur de ville » du Département, pour financer en partie l'élaboration du plan-guide opérationnel après que la candidature de Plessé à l'AMI ait passé la première étape (candidature retenue)

Sur ces quatre dossiers, seuls les deux premiers ont été facilement retenus. Pour le troisième je n'ai pas pu aller jusqu'au bout de la démarche puisqu'il s'agissait d'une action issue d'une décision spontanée et donc non prévue au budget. Or toute aide que reçoit une collectivité ne peut dépasser 70% du montant total des dépenses à engager pour l'action concernée (la collectivité doit garder une part de 30% d'autofinancement). Nous n'avons donc pas pu justifier pour cette demande d'une autre source de financement que le montant de la subvention sollicité et avons dû renoncer à aller plus loin. Enfin, pour la quatrième demande d'aide, nous allons nous entretenir à la rentrée

avec le cabinet Ville Ouverte et l'agent du Département en charge du dossier pour trouver ensemble des arguments en faveur de la démarche de Plessé. En effet, notre contact au Département m'a alerté par rapport au périmètre d'élaboration du plan-guide opérationnel : celui ne finance que les démarches d'élaboration et de réalisation d'un projet global de requalification du cœur de bourg / cœur de ville, c'est-à-dire un périmètre très restreint. Par ailleurs, elle m'a informé que le périmètre exact ne pouvait être acté qu'une fois la phase de diagnostic achevée. Cependant, les élu-es de la commune ne souhaitent l'élaboration que d'un seul et même

³⁶ Chaussée pour les Circulations Douces

projet global portant sur ses trois bourgs. Si l'on considère l'histoire du territoire et le projet politique qu'ils et elles portent il ne peut en être autrement. Une précédente demande d'un territoire similaire formulée auprès du Département avait été refusée il y a quelques années. Nous espérons maintenant que ces particularités territoriales pourront, cette fois-

ci, être pleinement reconnues par le Département.

Dans la continuité de cette mission, il s'agira à la rentrée prendre rendez-vous notamment avec la Région, le Département et l'antenne locale de la Préfecture pour leur présenter les projets de la mairie et voir qu'elles aident ces structures pourraient nous apporter.

3. Retour sur les actions de participation citoyenne

L'organisation de permanences des élu-es dans les villages n'est pas terminée. Si un premier sondage et une réunion du bureau municipal a permis de déterminer les villages dans lesquels elles seront organisées, il reste encore à déterminer la date et la répartition des élu-es par village, à communiquer auprès des habitant-es et à organiser les stands.

Pour ces premières permanences, j'ai dressé une liste de critères quantitatifs et qualitatifs pour l'évaluation initiale qui permettront une évaluation finale efficace et complète :

- Nombre de participants par lieu de permanence : 30 personnes
- Nombre d'élu-es par lieu de permanence : au moins 4
- Equilibre de la fréquentation entre les différentes permanences : taux de variation inférieure à 30% (= $100 \times (\text{Valeur la plus grande} - \text{Valeur la plus petite}) / \text{Valeur plus petite}$)
- Nombre d'inscrits sur la liste de demande d'information sur les comités = environ 8
- Ressentis des élu-es : ils et elles sont globalement satisfait-es par les échanges et les idées recueillies
- Ressentis des participations : les contributions écrites dans le registre des permanences sont globalement positives

L'accueil des nouveaux et nouvelles habitantes ayant eu lieu je peux d'ors et déjà tirer un bilan de cette première édition. En ce qui concerne la partie formulaire de contact diffusé en ligne et version papier (accueil de la mairie et stand sur le forum des associations), j'avais obtenu au 29 juillet, 12 exemplaires papiers (quasiment tous sur le stand) et 14 contributions en ligne contre, respectivement, 10 et 15 espérés. Pour la suite, le plus gros du travail sera d'informer les personnes inscrites de la liste actualisée des comités, des prochaines actions « Aller vers », des actions de participation telles que celles qui seront organisées dans le cadre de l'élaboration du plan-guide opérationnel...

L'organisation du stand sur le forum des associations a elle aussi été un franc succès. Sur les 29 élu-es sollicité-es, 11 été présent-es le jour J. Egalement, sur les 358 courriers envoyés seulement 3 ne sont pas parvenus à destination (soit environ un tiers de ce qui avait été anticipé). Si le nombre de passages sur le stand (un peu plus de 30) et le taux de distribution de sacs (60% soit 30 sacs sur les 50 commandés) sont inférieurs à ce qui avait été imaginé (50 passages et taux de distribution de 90%), le stand n'a à aucun moment désempli. Les personnes qui s'étaient déplacées semblaient content-es d'avoir reçu une invitation à se rendre sur le stand, de pouvoir récupérer des informations et discuter avec les élu-es.

Cela a permis d'écouler une grande quantité de documents même si tous n'ont pas rencontrés un succès aussi fulgurant que les cartes de randonnées. Le document A4 que j'ai produit et contenant « les informations essentielles » a par exemple été distribué 26 fois. A noter que le flyer détaillant les comités et le statut de VIP a été distribué à 51 reprises.

Les élu-es semblaient eux aussi heureux-ses d'être sur le stand pouvoir accueillir les habitant-es. Il est ressorti de leur évaluation que les demandes étaient particulièrement sur les activités et projets de la commune. Peut-être qu'un temps de présentation en plus d'un accueil convivial permettrait de répondre davantage à cette attente et de présenter l'ensemble des élu-

es. La formule était intéressante et mériterait d'être renouvelée pour installer une habitude. Mais peut-être faudrait-il que le stand se situe davantage vers le fond du forum pour inciter les personnes à visiter les autres stands. Il serait également nécessaire que plus d'élus-es soient présents afin d'accueillir encore plus de personnes. Un petit couac a été noté au niveau des brochures puisqu'il manquait celles qui présentaient les événements de l'été.

B – Retour sur les entretiens et l'animation réalisés : perceptions de la transition et de l'exercice de la citoyenneté

1. Bilan des entretiens et mise en perspective

a. Vision partagée de la transition et de la participation

Dans les différents entretiens que j'ai pu faire ainsi que dans d'autres discussions que j'ai pu avoir avec les élus-es au cours de mon stage, l'idée que le temps pour mettre en œuvre la transition est compté est énormément ressortie. Certains parlent d'une transition vers la résilience, d'autres parlent encore de développement durable tout en l'associant aux deux premiers, d'autres ont du mal à s'approprier le terme de résilience et ne l'utilisent pas du tout... Sans surprise, le rôle accordé aux citoyen-nes mais aussi à la coopération au sens large dans ce mouvement de transition est crucial. Il faut que les individus s'associent et s'approprient le politique et le constat à la base de l'impératif de transition pour changer de comportements et les façons de faire. Si la coopération et la cohésion entre les différents échelons territoriaux est plus que jamais nécessaire, les élus-es et agents avec lesquels j'ai pu discuter considèrent que les petites échelles, notamment celle de la commune, sont les plus propices au développement de cette double démarche transition/participation. Toutes et tous se réjouissent du développement des listes citoyennes partout en France et ailleurs.

Ci-dessous quelques extraits des entretiens illustrant cette analyse. Les passages déjà cités dans le reste de ce travail n'ont pas été retranscrits ici.

Aurélie Mézière – élue (entretien individuel)

« Les syndicats n'ont plus la force qu'ils avaient dans le passé, pareil pour les religions, tandis que les partis politiques eux se cassent la figure. Alors les gens sont un peu perdus mais ils en ont aussi assez qu'on les prenne pour des « bonnes poires ». Si on veut qu'[ils et elles]s'investissent il faut les remettre au centre, les rendre [acteur-trices]. Les gens ont besoin de se retrouver en collectif sur des projets et donc l'aspect politique en fait partie. Le niveau ultra local est vraiment l'échelle au niveau de laquelle on peut faire des choses.

[...] La transition se lie avec la résilience. On fait de la transition pour aller vers un modèle résilient. On est à un moment où on prend conscience que l'on va droit dans le mur et qu'il faut changer les choses. Il faut réfléchir vite pour trouver des solutions à long terme. On ne sait pas encore par quoi ça va passer, beaucoup de choses sont à inventer et d'autres à reconstruire parce qu'il y a encore des choses tellement ancrées... Pourquoi on ne pourrait pas faire les choses complètement différemment ? Cet impératif de transition permet aussi un moment d'ébullition où on se doit de réenchanter les choses pour donner envie. Faire de la transition c'est repenser les modèles mais sans être trop sectaire ou être dans l'injonction. »

Thierry Lohr – élu (lors d'un entretien avec une stagiaire de la DDTM pour parler du projet de hameau léger)

« En 2014 la notion de résilience n'existait pas, on parlait de développement durable. Même si la notion de développement durable a permis plein d'avancées, elle met au même niveau l'économie, l'environnement et le social. Alors que la résilience invite à un équilibre juste entre ces piliers. Mais le problème ou pas avec le fait de parler de résilience c'est que pour beaucoup elle active des peurs. [...] Les deux moteurs les plus importants pour mettre en mouvement les gens se sont les peurs et les envies. »

Rémi Beslé – élu (entretien individuel)

« La transition c'est un changement d'état, d'être, de mode de vie, de comportements et une prise de conscience. Cette transition, il ne va pas falloir en parler pendant 20 ans. Il faudra assez rapidement basculer dans le faire et je pense que cela passe par les collectifs citoyens. C'est une idée politique dont tout le monde doit s'accaparer et qui peut être mise en place très rapidement. Quand ce n'est pas pyramidale ce n'est pas la voix d'une personne qui dicte les choses, mais l'ensemble. Lui seul pourra faire transition. Ce qui intéressant et important maintenant c'est de réfléchir à comment on accompagne les gens pour atteindre ce but que l'on va devoir atteindre dans tous les cas.

[...] Le développement de listes citoyennes est stimulant car cela signifie que les gens ont envie de bouger les codes du politique et redonner du sens à l'action publique. C'est très bien l'action citoyenne mais il faut qu'elle soit efficiente, c'est-à-dire cadrée grâce à des outils simples.

Plessé est une commune avec une taille adaptée pour mettre l'action citoyenne en place. Au-dessus de 10000hab, c'est beaucoup plus compliqué ou alors il faut plus d'agents. »

Sylvie Fusellier – agent de Redon Agglomération (entretien individuel)

« Faire transition c'est modifier les référentiels et faire des transformations de visions. Cela induit des innovations technologiques mais aussi un volet de modification des comportements donc de mode de vie pas forcément vers des choses plus faciles et plus attrayantes. Le terme « résilience » ne me parle pas trop en ce qui concerne les territoires. Cela m'évoque peut-être le fait de faire plus de place à la proximité et déconstruire la mondialisation à tout crin, remettre du sens entre les liens et échanges et aller vers plus de sobriété. Ce qui est compliqué à faire quand on utilise ces termes c'est mesurer les effets produits et prendre en compte la transversalité de chaque choix. C'est super pour [celles et ceux] qui ne veulent pas bouger ! C'est pour cela que je préfère ne pas utiliser de terme spécifique mais expliciter les objectifs [des démarches que l'on veut mettre en place

Quel que soit le terme employé, la clé de réussite de tout cela c'est la coopération. Quand on veut changer une pratique on se rend compte que l'on a besoin qu'il y ait une cohésion entre toutes les échelles (exemple : développement de la pratique du vélo et les aménagements routiers, la sensibilisation, l'organisation entre groupes de parents pour les transports scolaire...)

[...] Le développement des listes citoyennes est une des réponses pour mettre en œuvre la transition car mobiliser les [citoyen-nes] et partager le constat permet une modification de comportements. »

b. Des difficultés d'appropriation de la transition à l'échelle intercommunale

La transition est un thème relativement ancré dans les politiques publiques à l'échelle nationale même si son traitement reste très cloisonné. Il y a un foisonnement de dispositifs ayant trait à la transition à l'échelle nationale et à l'échelle intercommunale. Parmi lesquels le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Projet Alimentaire Territorial (PAT), le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Schéma Directeur Vélo (SDV) etc. Ces plans et programmes, visent à donner un cadre stratégique et opérationnel aux communes membres des intercommunalités concernées. Ils obligent à mieux articuler les actions au sein de l'intercommunalité et permettent de se poser des questions essentielles. Selon Sylvie Fusellier, agent à Redon Agglomération, avec qui j'ai pu discuter de ce sujet lors d'un entretien, des dispositifs précis comme le PLH ou le PAT apportent aussi des objectifs et des clés pour répondre à ces questions. Cependant lorsqu'il s'agit de sortir de thématiques très précises comme avec le PCAET et ou le CRTE, la mise en œuvre des objectifs se complique grandement. Elle ajoute : « *Ce ne sont pas des baguettes magiques [...] mais les supprimer totalement ne ferait pas avancer les choses pour autant. [...] Ils permettent d'acter les divergences et d'acculturer les gens. [...] Il faut que l'on passe par cette phase là pour mettre des choses en place parce que s'il y avait des solutions faciles on y serait déjà. [...] Au moins, cela donne une vision globale qui oblige à sortir de son tuyau.* ».

Toujours est-il que ces plans et programmes n'ont pas tous les mêmes impacts sur le territoire. Prenons deux exemples de démarches engagées à l'échelle de Redon Agglomération, le PCAET et le PAT, dans lesquelles la commune de Plessé est assez engagée. En effet, le premier adjoint au Maire délégué à l'agriculture et à l'alimentation, Rémi Beslé est aussi vice-président délégué à la Transition Ecologique et Alimentaire au sein de l'agglomération. De par ses fonctions, il prend activement part à la fois au projet de PCAET mais aussi à celui de PAT. Cela confère à ces démarches une place toute particulière dans les actions de la commune.

Le PAT, lancé il y a trois ans, a pour but de développer l'offre de circuits courts en produits de qualité pour les consommateurs de l'agglomération et en faveur des agriculteurs locaux. Il mêle ainsi alimentation et agriculture : le social et l'économique au service d'une vision écologique des échanges et du fonctionnement des territoires. Depuis son commencement 61 actions ont été mises en œuvre dont l'accompagnement de la restauration collective, et surtout les cantines scolaires, dans le développement d'un approvisionnement en produits locaux de qualité (« Pays de Redon. Un premier bilan pour le programme alimentaire du territoire », 2021). A Plessé, le projet de cantine scolaire en régie directe bénéficie ainsi du soutien de

l'intercommunalité par l'intermédiaire de son chargé de mission PAT, intégré à la démarche au travers du comité de pilotage.

Si la création de ce PAT a certainement lancé une dynamique globale sur le territoire malgré le fait qu'il ne fasse l'objet que d'une mise en place volontaire, ce n'est pas tout à fait le cas du PCAET, pourtant obligation légale pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitant-es.

Durant trois années une réflexion globale avec les acteur-trices du territoire a été menée autour de la question de la transition énergétique. Le PCAET vise en effet, l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphérique en même temps d'une



adaptation aux effets du changement climatique. Des pistes d'actions « *permettant de conduire des projets essentiels à l'atteinte des objectifs fixés* » ont été identifiées (Rapport annuel de développement durable, 2021). Cependant, presque aucune action ne semble avoir découlé de la démarche depuis 2021 et l'appropriation semble complexe même pour les élu-es de Plessé pourtant fortement sensibilisés. Peut-être cela est-il la manifestation d'une situation fréquente ? Comme il s'agit bien souvent d'une mise en œuvre contrainte par la loi, certain-es élu-es considèrent qu'il n'est pas forcément nécessaire d'aller au-delà de ce qu'elle prévoit. Les moyens alloués au projet de PCAET sont alors souvent insuffisants. En outre, l'ordonnance de cet outil d'action publique locale étant le fruit d'une logique descendante, l'écho qu'il reçoit auprès des acteur-trices du territoire peut ne pas être des plus enthousiaste parce que le changement climatique n'est pas perçu localement comme ayant un impact. En conséquence, on note généralement un faible taux de mobilisation des acteur-trices, un manque de diversité parmi ces dernier-es et des dispositifs ne favorisant pas un dialogue de qualité.

Selon Thierry Lohr, adjoint au Maire en charge du cadre de vie et de la transition territoriale à Plessé, l'élaboration du PCAET de Redon Agglomération n'a pas suffisamment été faite dans la co-construction avec les acteur-trices du territoire et notamment les élu-es par manque de temps (temps imparti pour participer trop court). Le manque d'appropriation de la démarche est aussi flagrant puisqu'« *à la réunion finale de restitution des travaux du PCAET, il n'y avait que des Maires* ». Cela vient confirmer ce que Sylvie Fusellier m'a confirmé lors de notre entretien : les élu-es ont trop tendance à réfléchir à l'échelle de la commune, comme s'ils et elles ne se rendaient pas compte de ce que cela serait si les compétences prises par l'Agglomération retournaient aux communes. Enfin, pour Rémi Beslé, la coopération en dehors des questions de santé ou d'agriculture et d'alimentation relève plutôt d'un « *no mans land* ».

c. Essaimer au sein de l'agglomération

Au niveau de Redon Agglomération, le souhait d'Osons Plessé est « *d'affirmer le positionnement de la commune au cœur du territoire* » de l'intercommunalité notamment en renforçant son « *rôle de relais et d'actrice du développement économique* » qui se veut vertueux. Mais le but était aussi d'influencer les pratiques des autres communes et de l'Agglomération pour qu'elles sautent le pas à leur tour et mettent en œuvre la transition écologique, solidaire et démocratique. Pour la sociologue Sandrine Riu, « *l'intercommunalité devient un échelon important de participation qu'il faut investir* » c'est pour cela que « *les participations communale et intercommunale doivent mieux s'articuler pour que les [citoyennes] s'impliquent là où les décisions se prennent* » (Entretien avec Sandrine Riu, sociologue : « *Il faut faire participer les habitant-es au bon niveau de décision* », 2021). Parce que « *l'intercommunalité porte beaucoup de services et rassemble plusieurs territoires, elle doit permettre une culture globale, un mouvement d'ensemble et de solidarité* » entre ces derniers. Elle doit « *accompagner les*

initiatives et en impulser » pour qu'il n'y ait pas de « *distorsion entre les différents étages* » (Sylvie Fusellier).

Or aujourd'hui, la démarche participative de l'Agglomération de Redon se limite pour beaucoup au Conseil de développement. Selon Sylvie Fusellier, ses membres « *pensent [que le CD est] le lieu unique de la participation citoyenne de l'Agglomération* », un lieu de « *contre-pouvoir* ». Ce positionnement radical engendre un point de blocage très fort avec les élu-es les plus conservateur-trices. Ce climat de méfiance ne permet pas la coopération entre les un-es et les autres. Peut-être participe-t-il à renforcer les réticences d'une majorité d'élu-es vis-à-vis de la participation citoyenne ?

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, la commune de Plessé est seule à porter un tel projet politique. C'est donc difficile pour elle de créer une dynamique au sein de l'intercommunalité ou même d'un groupe de communes. Selon Sylvie Fusellier, qui est souvent au contact des élu-es de Plessé, « *cette faiblesse est difficile à vivre pour eux parce*

qu'ils n'ont pas d'autres alliés. Mais ce profil produit quand même des effets. Cela questionne, cela dérange : certain-es sont curieux-ses et d'autres sont gêné-es dans leurs habitudes parce que le collectif de Plessé apporte une façon différente de travailler et de penser qui parfois va à l'encontre du consensus général» et du « conservatisme». Cependant, cela n'empêche pas le fait que ce soit aussi difficile parfois pour les élu-es de Plessé de se positionner puisqu'ils et elles sont « tiraillé-es » entre : accepter le consensus pour essayer de faire évoluer les autres élu-es petit à petit ou être dans la confrontation en votant contre directement, au risque de s'épuiser à force de défendre si fermement leur position.

Elle estime que « l'intérêt pour la démarche sera encore plus grand et peut être que d'autres collectifs seront rassurés et voudront se lancer » si le projet de la

municipalité de Plessé perdure au-delà du mandat. Même si ce n'est pas le cas, « ce projet politique va forcément produire des choses ». Il y en a qui ne semblent pas au courant mais il y en a aussi que cela dérange et/ou d'autres à qui cela ferait peur que le projet prospère puisqu'ils et elles « seraient forcé-es de se remettre en question ».

L'effet que produit la politique Plesséenne n'est pas seulement palpable que parmi les élu-es de l'Agglomération mais aussi parmi les agents. Même si de leur position « on ne voit pas la vision du collectif [mais seulement] ce qu'il se passe autour », Sylvie Fusellier apprécie la dynamique stimulante que cela génère « on peut tester plein de nouvelles choses », « [ils et elles] nous questionnent et nous interpellent » sur « des choses acquises ce qui mène à des réflexions intéressantes ».

d. Manque de positionnement : une délicate question politique

Cette question fait écho à ce que j'ai ressenti avant d'arriver en stage, lorsque je recherchais des informations sur la commune de Plessé. Ce manque de positionnement franc m'avait même rendu un peu méfiante. J'avais peur de me retrouver dans une structure, comme il en existe tant, qui instrumentalise la transition et la démocratie participative pour se donner une image progressiste. Heureusement, j'ai rapidement compris qu'il n'en était rien et que ce manque de positionnement ne résultait pas d'un manque de conviction mais bien d'une réelle peur de faire échouer la démarche.

Au cours d'un entretien avec une stagiaire en urbanisme de la DDTM, Thierry Lohr expliquait la récurrente « auto-censure » à laquelle certain-es élu-es de Plessé, sinon tout-te-s, doivent avoir recours afin de « ne pas paraître trop militant-es ». Il faisait par exemple référence au soutien du projet éolien citoyen *Plesséole* qui fait grand débat parmi les habitant-es. Au cours de nombre de discussions entre élu-es surgit la question suivante : « quand est ce que l'on s'autorise à faire de la politique ? ». La raison de cette auto-censure est qu'ils et elles souhaitent que « les gens [les] suivent et [non] cliver » encore davantage. Cette posture a permis que « de plus en plus de monde regarde ce [qu'ils et elles font] avec bienveillance alors qu'avant c'était plus avec crainte ». Il ne s'agirait donc pas de perdre tous ces acquis, mais en même temps, les élu-es se rendent bien compte qu'il ne faut pas non plus tomber dans un consensus mou permanent qui ne permet pas vraiment de changer quoi que ce soit.

Par ailleurs, dans le cas d'une municipalité issue d'une liste citoyenne, cette façon de fonctionner a déjà montré ses limites. C'est notamment une des raisons qui ont écourté l'expérience de Saillans. Dans le documentaire *La République de Saillans*, un élu témoigne du fait que le « manque de ligne politique claire et marquée », le fait de « ne pas assumer ses choix politiques », ont engendré un manque « de débats vraiment de fond » ce qui n'a pas motivé les habitant-es à participer. Il explique également que durant leur mandat, les élu-es ont eu « du mal à impliquer des personnes qui [n'avaient] pas les mêmes idées », ce qui a renforcé le manque de débat. Ils et elles se sont retrouvé-es avec « d'un côté les groupes de projets [qui] ne rassemblaient pas beaucoup de personnes et de l'autre [souvent les mêmes] personnes qui se réunissaient pour mettre en œuvre leur idée commune ». Toute la difficulté pour les élu-es est

donc « de porter une orientation politique définie » tout en permettant « une représentation de la parole » puisqu'ils et elles sont là pour l'ensemble de la population, pas seulement celles et ceux qui ont voté pour elles/eux.

Certain-es ne s'en cachent pas, mais la question du positionnement politique, de la radicalité affichée ou non, semble très complexe à appréhender dans quasiment toutes les situations où l'objectif est de rassembler un maximum de personnes autour d'une vision prônant une rupture avec le système en place.

Selon Vincent Gerber, dans un processus de transition tel qu'initié par Hopkins (cf. Partie 1.B-2.a.), la recherche de l'inclusivité est « un choix tactique, conscient ou non, [...] de chercher à ratisser plus large et au-delà du cercle des militants et des radicaux. Cela peut fonctionner, ça peut permettre d'obtenir un soutien d'une part de la population qu'un discours radical va rebuter. Mais ça ne peut fonctionner qu'à condition d'être malgré tout conscient de la nécessité de changer nos institutions, de reconnaître les échecs et leurs problèmes intrinsèques. [...] Sortir du capitalisme et de l'économie de croissance, sortir de la domination de ceux qui tiennent les moyens de productions et des autres dominations institutionnalisées est une condition sine qua non pour que la transition tienne ses promesses de mieux vivre. » (Lagneau, 2013).

Ainsi, trouver un équilibre entre la recherche de l'inclusivité et le fait de garantir la poursuite du projet politique pour lequel on a été élu-e, n'est pas simple mais ô combien fondamental. Ceci d'autant plus lorsque l'on n'est pas étiqueté-e et que l'on doit faire face à des listes traditionnelles issues de partis politiques qui, de fait, sont plus rassurantes pour la population. Elles seraient en effet synonymes de constance dans l'engagement politique, de loyauté et surtout de clarté du projet.

2. Bilan de l'animation sur la citoyenneté

A l'occasion du forum des associations, j'ai pris l'initiative de réaliser une animation sur le thème de la citoyenneté en bout du stand de la mairie. Cette animation a ainsi pu bénéficier de l'affluence engendrée par l'envoi des courriers d'invitation par rapport au temps d'accueil des nouveaux et nouvelles habitant-es de la commune. L'objectif de l'animation était d'amener la population Plesséenne à se questionner sur son rapport à la démocratie et à la manière d'exercer sa citoyenneté de manière générale. La première question posée en accroche était volontairement provocatrice dans le but d'attirer l'œil et d'engager la conversation : « Qui détient le pouvoir ? ». Plusieurs sous-questions en découlent : Les citoyen-nes sont-ils et elles en capacité de décider pour eux-mêmes/elles-mêmes ? Ont-ils et elles des espaces suffisant pour le faire ? Quel est le système démocratique le plus adéquat ? Les citoyen-nes sont-ils et elles suffisamment



Figure 36 : Le stand à la fin du forum des associations (crédit : Aurélie Mézière)

représenté-es ? Existe-t-il un rapport de domination entre les citoyen-nes, les élu-es voire d'autres entités et intérêts supérieurs qui entraverait l'expression et la prise en compte de la parole de ces premier-es ? C'est donc une question qui va au-delà de celles des droits et des devoirs.

L'animation se déroulait en deux temps :

- Premier : Se positionner sur une échelle du pouvoir (gradient avec 9 possibilités), à l'aide d'une gommette rouge (rose ou orange), pour déterminer qu'elle situation représente le mieux la situation actuelle ressentie à l'échelle nationale/ faire la même chose, avec une gommette bleu (marine ou verte), pour la situation souhaitée. Suite à cela, j'invitais la personne à expliquer son choix si elle en avait envie.
- Deuxième (optionnel) : Remplir un papier comportant une série de quatre questions complémentaires et les afficher sur une corde à linge.

Même si je n'ai pas pu prendre de notes comme je le souhaitais et que tout le monde n'a pas compris que la question (phase 1) se posait à l'échelle nationale, les contributions recueillies sont très intéressantes. Les 28 à 30 participant-es semblaient également content-es de pouvoir s'exprimer sur ce sujet.

Les personnes qui ont participé l'ont globalement fait en couple. Un profil s'est principalement exprimé, les femmes sexagénaires, mais il y a quand même eu un certain nombre de personnes différentes à

savoir des hommes de la même tranche d'âge, des femmes et des hommes plus jeunes (d'environ 30 à 50 ans) et une adolescente de 13-14 ans.

La majorité des participant-es ont bien voulu répondre aux questions complémentaires. Une personne a choisi de ne pas poser de gommette exprimant la situation qu'elle souhaiterait sans me dire pourquoi. Une personne autre a choisi de poser deux gommettes exprimant la situation actuelle.

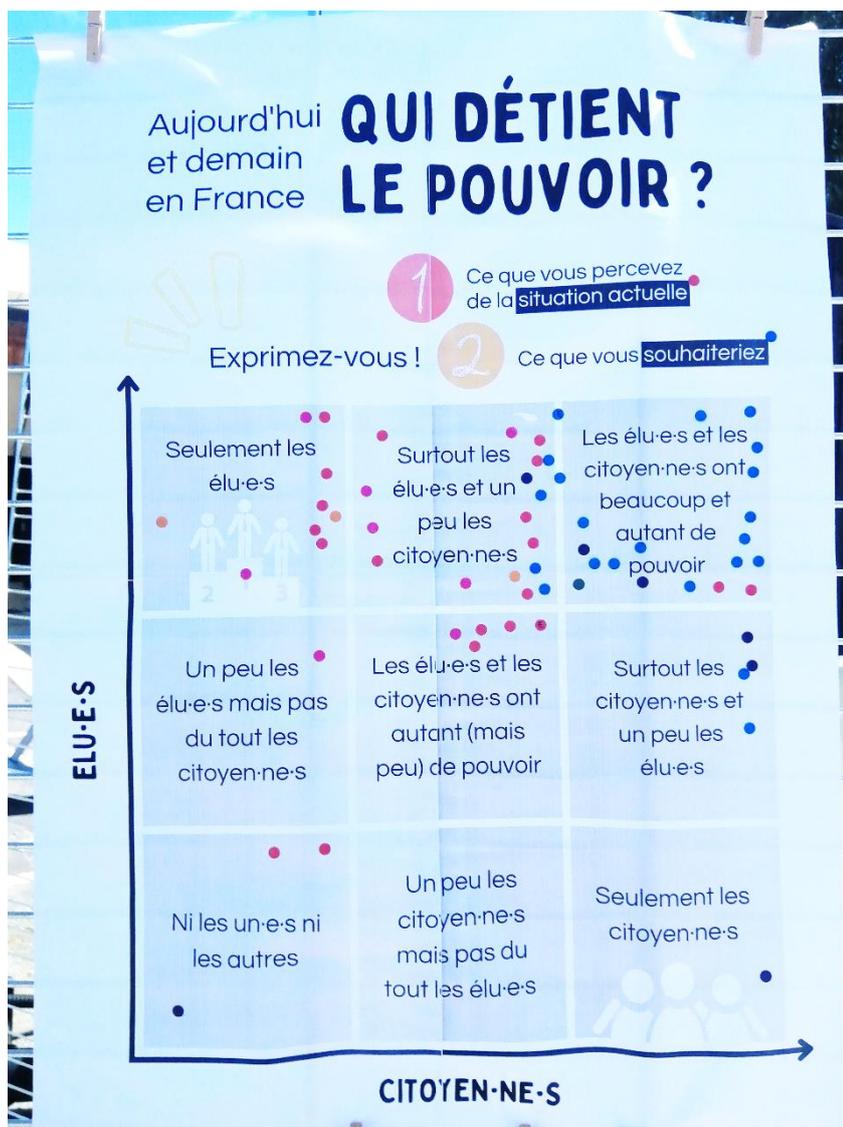
Phase 1 :

Ce qu'il ressort de cette première phase est que les équilibres de pouvoir qui ont le plus été sollicités pour expliquer la situation actuelle sont premièrement « surtout les élu-es et un peu les citoyen-nes » (12 votes) suivi par « seulement les élu-es » (9 votes) et dans une moindre mesure « les citoyen-nes et les élu-es ont autant (mais peu) de pouvoir » (4 votes). Cela témoigne d'un sentiment de manque de représentativité et de prise en compte de la parole des citoyen-nes dans les décisions publiques. On peut même parler d'une déconnexion ressentie entre les citoyen-nes et les élu-es puisque les participants ont principalement voté pour les situations impliquant le moins possible les citoyen-nes.

Un certain nombre de personnes m'ont confirmé à l'oral qu'elles ne considéraient cependant pas que ce soit le cas à l'échelle de Plessé et se disaient plutôt satisfaites de l'existence des comités. Peut-être s'agit-il de personnes déjà familières voire impliquées dans les comités ou non ?

Au contraire, en ce qui concerne la situation souhaitée, les participant-es ont plébiscité un équilibre parfait des pouvoirs entre élu-es et citoyen-nes en votant pour « les élu-es et les citoyen-nes ont beaucoup et autant de pouvoir » (16 votes) ce qui reflète une réelle envie de participer davantage aux prises de décision et va dans le sens d'une réelle gouvernance partagée. Les votes pour la situation « surtout les élu-es et peu les citoyen-nes » (6 votes) peuvent être analysés d'au moins trois façons différentes :

- soit les participant-es sont satisfait-es de la manière dont le pouvoir est réparti aujourd'hui



- soit ils et elles considèrent qu'actuellement le pouvoir est détenu seulement par les élu·e·s et qu'il est donc nécessaire de répartir un peu mieux les pouvoirs sans pour autant espérer une situation qui soit totalement en rupture

- soit ils et elles considèrent que les élu·e·s ont actuellement trop peu de pouvoir, l'implication des citoyen·ne·s étant suffisante, et qu'il s'agirait donc de leur en octroyer davantage (aux élu·e·s locaux notamment)

Deux faits sont intéressants à relever. Quelques personnes considèrent qu'actuellement ni les élu·e·s ni les citoyen·ne·s n'ont de pouvoir (2 votes), tandis que d'autres considèrent que les un·e·s comme les autres, ils et elles en ont beaucoup et autant (2 votes).

Figure 37: Affiche de l'animation sur la citoyenneté à la fin du forum des associations de Plessé le 2 juillet dernier (crédit : Aurélie Mézière)

Phase 2:

Questions posées :

Q1: Selon vous, n'importe quel(le) citoyen(ne) peut-il/elle être élu(e) ?

Q2: Si votre manière actuelle d'exercer votre citoyenneté ne vous satisfait pas, par quel(s) moyen(s) aimeriez-vous pouvoir le faire ?

Q3: Sur quel(s) sujet(s) souhaiteriez agir en priorité si vous aviez un poids décisionnel plus important ?

Q4: Sur ces sujets, à quelle(s) échelle(s) peut-on changer les choses ?

J'ai recueilli 14 contributions lors de cette deuxième phase.

Les réponses à la première question m'ont relativement surprise puisque la plupart des participant·es n'ont mentionné que des raisons judiciaires et légales telles que l'âge minimum ou le casier vierge. Seulement 4 personnes ont parlé des capacités qu'il fallait

Q1	
Oui sauf raison judiciaire et légale (majorité)	7
Oui si capacités, mu-e par intérêt commun, soutien / non si grande fortune et conflit intérêt	4
Oui sans explications	3

potentiellement avoir, de la question des conflits d'intérêt ou encore de la nécessité d'être mu-e par l'intérêt général et d'avoir des soutiens.

Il semblait particulièrement difficile pour les participant-es de répondre à la deuxième question. Certain-es semblent satisfait-es de la façon dont la démocratie est mise en œuvre à Plessé, du moins l'existence des comités consultatifs est félicitée à 3 reprises. A noter que tou-ttes ne connaissaient pas le fonctionnement de la commune puisqu'il y avait des nouveaux et nouvelles habitant-es. Bon nombre demandent vers davantage de participation citoyenne. La mention de la « consultation » est très intéressante. Peut-être est-ce le signe d'une difficulté à discerner les différents niveaux de participation, ou bien un choix de ne pas pousser la participation à un niveau trop élevé de capacitation des citoyen-nes ? A la vue des contributions en phase une, il semblerait que ce soit plutôt la première hypothèse qui se vérifie.

Q2	
Pas de réponse	4
Comités	3
Référence à la participation citoyenne (plus de consultation, être réellement consulté, plus de référendums *2, sorte de démocratie participative)	5
Satisfait	1
Refonte de notre système démocratique complète après consultation (6e République)	1

Une tendance fort se dessine parmi les réponses à la troisième question. Seulement 5 participant-es n'ont identifié qu'un seul sujet prioritaire, contre 9 réponses qui ont cumulé au moins deux sujets. On ne dénombre que 2 références à la participation citoyenne se limitant à la consultation et à l'accord des citoyen-nes. Le social et l'environnement/ climat/ écologie ont été associés à 4 reprises. L'environnement (biodiversité, écosystème et écologie) et le climat constituent, si on les cumule, le sujet le plus récurrent (7 fois).

Q3	
Culture	1
Education	1
Médical	2
Social	4
Environnement/biodiversité/écosystème/écologie	5
Climat	2
Agriculture/ alimentation	2
Aménagements / industrie	2
Participation (consultation, accord des citoyens)	2
Incivilité	1
Gestion financière	1
Pas de réponse	1

Figure 38 : Résultats de la phase 2 de l'animation sur la citoyenneté du forum des associations de Plessé du 2 juillet 2022 (réalisation : Juliette Soyer)

Enfin, la quatrième question est celle qui a recueilli le plus d'avis divergents. Le local est toujours relativement

Q4	
Tous les niveaux	2
Mondial	1
Local	1
Du local vers le département	1
Communes et intercommunalités	1
Dans la rue	1
Du national au local	1
Du local puis national	1
A toutes les échelles en fonction des sujets (jusqu'au national)	1
Rien à faire	1
Divers (moyens et échelle temporelle)	3

inclus (8 fois) ou en filigrane dans les propositions de moyens de remédier aux problèmes soulevés (3 fois). Seul il n'est cité qu'à 2 reprises. L'implication d'une multiplicité de niveaux d'action publique est très prégnante (7 fois). Certaines personnes considèrent que le changement part d'abord d'un mouvement du local vers des niveaux supérieurs (cité 2 fois). Pour autant, dans cette coordination des échelles plusieurs personnes ne citent pas le niveau international (5 fois sur les 7 fois où apparaît la multiplication des niveaux d'action). Globalement, le niveau intercommunal n'est cité qu'une fois. Peut-être est-il compris dans le «local», peut-être cela témoigne-t-il d'un manque de compréhension de son utilité et/ou d'appropriation de ce niveau de décision ?

C - Discussion

1. Impressions générales sur le stage

Comme nous l'avons vu tout au long de ce mémoire, la mise en œuvre du projet de la municipalité de Plessé comporte un certain nombre de points à améliorer, mais il révèle une envie sincère de changer les choses. Là-bas, la transition n'est pas qu'un mot que l'on utilise à tort et à travers mais une réelle philosophie, dont l'implication citoyenne est indissociable, qui est empreinte d'espoir et d'inventivité et qui pousse à l'action immédiate avec une perspective à long terme.

Pendant ce stage, j'ai aimé me sentir responsable d'un bout de chaque projet et sentir que l'on me faisait confiance. J'ai eu la liberté de participer à des réunions et des événements, d'opérer des choix, de donner librement mon avis et qu'il soit pris en compte. J'ai aussi été en permanence en contact avec les élu-es et les agents de la mairie ce qui m'a permis d'une part de découvrir leurs métiers et leurs quotidiens, mais aussi de stimuler mes réflexions et ma productivité. Grâce aux réunions, j'ai pu m'échapper de temps en temps de mon bureau situé dans le fond de la mairie qui ne permettait pas d'être naturellement en contact avec les autres agents. La capacité à travailler en équipe, l'autonomie et la polyvalence sont trois compétences que j'ai pu développer en particulier pendant mes deux années de master et qui m'ont été très utiles tout au long de ce stage.

Malgré cela, j'ai beaucoup bataillé pour ne pas trop m'éparpiller dans mon travail face à toutes les tâches qui m'incombaient. Cette somme de travail ne m'a pas empêchée de me retrouver très ponctuellement à faire des choses demandées qui étaient pourtant vouées à ne pas aboutir comme par exemple la subvention pour défricher des zones agricoles. Mes compétences limitées en SIG, par manque de manipulation des logiciels, m'ont considérablement ralenties dans toutes mes tentatives de produire des cartographies de qualité. Par ailleurs, il m'a fallu beaucoup de

temps pour m'approprier les projets et j'ai eu du mal à comprendre et retenir l'ensemble des étapes de la vie d'un projet dès lors que l'on fait appel à un prestataire (diagnostic, esquisse, avant-projet sommaire, avant-projet détaillé etc.). Je n'ai pas non plus eu le temps et l'occasion d'aller sur le terrain pour apprécier les lieux où vont se développer les projets. Pour finir, je suis assez frustrée de ne pas avoir réussi à atteindre les objectifs que je m'étais fixés : réfléchir aux prochaines actions de participation, multiplier les entretiens pour voir une diversité de profils, constituer une liste de partenaires et une liste d'outils et méthodes de participation à diffuser aux élu-es.

Malgré tout, c'est bien la première fois que je suis aussi satisfaite d'un bilan de stage. D'habitude le travail en équipe est moins important et le résultat de mes missions est toujours en demi-teinte : ni tout à fait positif ni tout à fait négatif non plus puisque je n'aurais pas pu faire mieux avec la marge de manœuvre qu'on me laissait. Mais ici je pense que n'aurais pas imaginé mieux comme stage de fin d'étude. Il m'a énormément appris et m'a permis de m'épanouir professionnellement et personnellement. Je suis arrivée avec des doutes et sans beaucoup d'attentes. Le début fut laborieux parce que je n'arrivais pas à trouver le temps de me saisir suffisamment de tous les projets en même temps que l'on commençait à me donner des tâches à

accomplir. Mais au fur et à mesure j'ai pris mes marques et je me suis beaucoup investie en participant à des réunions non obligatoires (comités, COPIL, atelier...) pour comprendre le fonctionnement de Plessé et entendre les points de vue des un-es et des autres.

De par la diversité et la transversalité des projets que j'ai suivi, j'ai pu rencontrer l'ensemble des élu-es et travailler régulièrement avec certain-es d'entre eux/elles. J'ai été fascinée et galvanisée par la motivation, la force de conviction, la solidarité et la

bienveillance dont ils et elles font preuve ainsi que l'équipe municipale et plusieurs partenaires/prestataires de la mairie avec qui j'ai échangé. Cela m'a profondément touché. J'ai quelque part été rassurée de voir que l'on n'a pas besoin d'absolument tout contrôler (savoir, savoir-faire et savoir-être) pour se lancer dans quelque chose d'aussi osé, risqué et avoir du soutien malgré tout. On peut apprendre au fur et à mesure, se tromper et recommencer, sans pour autant qu'un échec remette tout en question, parce qu'au moins on essaie.

Tout n'était pas tout rose. Il y a parfois eu quelques tensions, parce que l'on aimerait que les choses aillent plus vite ou soient faites comme on voudrait, parce que l'organisation en collectivité demande un travail phénoménal et une coopération parfaite entre tous. Pour autant, la possibilité de voir les projets se concrétiser, développer mes compétences, rencontrer de nouveaux partenaires et prestataires et suivre de près encore un peu l'évolution du collectif, me réjouit. C'est pour cela que j'ai choisi de continuer à travailler au sein de la mairie de Plessé en VTA pendant 18 mois. Je vais pouvoir continuer à suivre les projets sur lesquels j'étais en stage, cette fois-ci sous la supervision directe de Zoé Dubus, la chargée de développement local. Déjà que nous avons la même vision des choses ce qui nous permettait de travailler efficacement en binôme lorsque cela était nécessaire, nous allons nous partager encore un peu plus nos missions respectives ce qui va nous permettre d'encore mieux nous coordonner. En plus du reste (je garde les mêmes missions mais ne prendrai pas autant part à tous les projets que je suivais en stage), je vais ainsi pouvoir toucher à ce volet de développement local qui me tient très à cœur depuis le début de mes études supérieures. J'espère aussi pouvoir continuer à travailler sur choses citées à la fin paragraphe précédent. Ce premier travail promet d'être très riche et stimulant.

2. Ouverture pour aller plus loin

Les indispensables de la participation et de la transition ont été présentés ainsi que les enjeux principaux qui s'y rapportent et qui se rapportent au sujet des listes citoyennes, la plupart mis en perspective avec le contexte Plesséen. Cependant, deux sujets qui nécessiteraient d'être traités en profondeur m'ont paru intéressants à aborder brièvement ici. Tous deux sont en quelque sorte liés à la question de la reproduction des initiatives de création de listes citoyennes au fonctionnement participatif dans tous les territoires et avec tous les publics.

a. Inclusion de tous les publics : le défi éternel

D'après la sociologue et politologue Céciles Naves (Binge Audio [Les couilles sur la table], 2021), les instances de pouvoir reflètent de manière générale dans leur composition, une volonté de non prise en compte et d'évincement des minorités. Cette façon d'exercer le pouvoir (manque de coopération avec les autres, de considération et d'empathie), s'appuie sur des codes et des normes qui ont du mal à se renouveler et à prendre en compte les autres manières d'appréhender le réel. Cet entre-soi, prédateur et dominateur est directement lié au

concept de masculinité hégémonique tel que défini par la sociologue R.W. Connell en 1995. Selon elle, il existe un processus de hiérarchisation et de normalisation des masculinités. Dans cette hiérarchie la masculinité hégémonique, au sommet, englobe les caractéristiques les plus stéréotypées que l'on prête habituellement à certains hommes : la volonté de domination à la fois des femmes, de la nature et de certains hommes, dits moins masculins, est extrêmement prégnante.

Ces normes, dites virilistes (le refus du doute, l'impulsivité, l'incapacité à se remettre en question) découlent du modèle de la masculinité hégémonique. Elle participe dans un sens de la vision « courtermiste » de la politique : parce que les décisions nécessitent d'être prises rapidement, prendre le temps de réfléchir et de consulter la population est vu comme fragilisant la décision. Par ailleurs, il semblerait que pour beaucoup de politiques, le fait de rechercher d'autres points de vue, est perçu comme un signe de faiblesse, d'incapacité à exercer ses fonctions et donc comme un manquement au pouvoir. Pire encore, le fait d'être questionné par d'autres est parfois vécu comme une attaque personnelle. Tout cela peut mener certain-es politiques à

refuser le débat, or agir ainsi, c'est refuser le processus démocratique. Il est important de noter que même si les femmes sont, de fait, victimes de ce système patriarcal et des normes virilistes, ce n'est pas pour autant que certaines ne cherchent pas à y correspondre.

Cette façon de concevoir la politique est alors le résultat de l'imprégnation du patriarcat dans la société. Ce terme fait référence à un système où les distinctions de genre en fonction du sexe biologique sont fondamentales. Il ne reconnaît que le genre masculin et le genre féminin auxquels ont été accolées des valeurs particulières. L'opposition de ces dernières justifie alors la domination du premier genre sur le second.

« En dépit du discours que la démocratie participative tient sur elle-même, ses dispositifs demeurent structurés par des rapports sociaux de sexe et des rapports de pouvoir [...] Si les femmes y sont bien présentes, les hommes constituent toujours plus de la moitié des participants des dispositifs participatifs mixtes étudiés ici. [...] »

Marion Paoletti – enseignante chercheuse en science politique – et Sandrine Riu – sociologue – (Paoletti et Riu, 2015)

Ainsi, même lorsque l'on s'efforce de développer la participation citoyenne par conviction ou par opportunisme, « *le genre joue [toujours] comme un régime normatif* ». C'est-à-dire que les femmes et les hommes ont chacun internalisé leurs incapacités pour les unes et la « *déconsidération [des propos de ces dernières] dans leurs propres modes d'intercommunication* » pour les autres. En résulte ou né, des différenciations dans les prises de parole qui sont alors souvent plus longues et plus fréquentes pour les hommes. La norme de la neutralité, appelé « universel-neutre-masculin » par Paoletti et Riu, est aussi souvent de mise mais elle empêche alors l'expression des ressentis et des expériences individuelles. Par ailleurs, la professeure en science politique et la sociologue, relèvent la forte tendance qu'ont les hommes à avoir la « *main sur le design et l'animation du dispositif, sur la définition des enjeux et des thèmes à débattre* ».

b. Faire sortir la participation des grandes villes

Le système de domination dans l'exercice du pouvoir induit par notre société patriarcale est une norme. Je fais ici l'hypothèse que certains territoires sont cependant plus propices que d'autres à mettre en œuvre davantage de participation citoyenne. Riu fait le constat qu'aujourd'hui « *[le discours sur la participation] est à présent installé et porté politiquement, surtout dans les grandes villes. En dessous de 10 000 habitant-es, les [élu-es] s'estiment assez proches des habitant-es pour connaître leurs demandes* » (Entretien avec

Sandrine Riu, sociologue : « *Il faut faire participer les habitant-es au bon niveau de décision* », 2021). Si cela est à nuancer au regard de multiples exemples de communes comme Plessé, Monnières, Saillans ou Loos-en-Gohelle citées dans ce mémoire, force est de constater que dans certains territoires le renouvellement du fonctionnement démocratique est une idée qui trouve difficilement sa place.

Dans un entretien avec le sociologue Benoît Coquard intitulé *Le rural est l'archétype du territoire mondialisé*, celui expliquait les

problèmes auxquels font face les « *campagnes en déclin* » démographique, « *l'ancienne France industrielle* ». A cette occasion, il évoque ainsi le fait que ces territoires soient souvent marqués par « *un très fort conservatisme politique, peu d'alternances* ». Il ajoute que « *le pouvoir [y] est monopolisé par les notables locaux [alors même que] les professions intellectuelles supérieures est [la catégorie] la moins représentée* ». Il dénonce le fait que les politiques publiques mises en place pour redynamiser ces territoires reposent toujours sur la même logique supposant que la population locale est « *trop*

encroûtée, fermée au changement », comme c'est le cas avec la « *théorie du ruissellement* » qui s'exprime si souvent (« *les classes supérieures dotées en capital économique* » vont redynamiser le territoire par le tourisme). Selon lui, « *la représentativité est l'un des enjeux essentiels pour contrer la mise à l'écart des classes populaires des différentes institutions et de l'accès à la parole publique* » (*Le rural est l'archétype du territoire mondialisé, 2020*). Mais encore faut-il mettre en place les moyens de cette représentativité.

CONCLUSION

La participation citoyenne comme moyen de répondre à la crise de la représentativité et d'augmenter l'acceptabilité des politiques publiques est mise en avant depuis les années 1990-2000 par les politiques. L'intensification de l'engouement pour les démarches dites citoyennes que l'on constate depuis quelques années amène, comme bien souvent lorsque les choses ne sont pas réglementées, une grande quantité d'engagements de façade. Heureusement, il est possible de distinguer les listes réellement citoyennes de celles qui « surfent sur le flou » pour s'attirer la sympathie. Il suffit de s'attarder sur les « *modes d'élaboration du programme, les méthodes pour le choix des candidats et l'engagement en faveur d'un exercice plus direct de la démocratie lors du mandat* » qui comportent toujours une réelle dimension participative et coopérative chez les premières (« *Citoyennes et participatives : des listes qui réenchangent la politique* », 2020).

Si le nombre de municipalités citoyennes augmente en France c'est pour une raison assez simple. Les collectifs qui les portent sont composés de citoyen-nes et c'est bien ce qui fait toute la différence. La population est mieux représentée dans sa diversité et le fait d'être bien souvent novice en politique induit davantage de proximité. Les listes citoyennes participent dans ce sens à diminuer l'écart ressenti de façon générale entre les politiques et les citoyen-nes, bien que l'échelon local ne pâtisse généralement pas de cette représentation. Mais au-delà ce simple mécanisme, même si leurs méthodologies sont parfois maladroites, imparfaites et critiquables, les bien faits des municipalités citoyennes sur les territoires sont indéniables.

La participation est tout du long au cœur de leurs préoccupations même avant la constitution de la liste se présentant aux élections et dès la constitution du collectif. De par les valeurs qu'elles défendent et les processus utilisés elles mènent un réel travail d'éducation populaire et parfois d'émancipation des individus indispensables.

Les habitant-es passent du statut d'administré-es à celui de citoyen-nes actif-ves. Au-delà de l'acceptation on recherche une sorte de « copportage » de l'action et des politiques publiques, indispensable à tout projet de transition.

Ces municipalités laissent aussi entrevoir, voire donnent à voir, un autre monde possible, plus écologique et solidaire, tourné vers le respect et la bienveillance. Les territoires sur lesquels ces municipalités émergent deviennent rapidement des laboratoires d'initiatives pour répondre à des problèmes locaux avec inventivité. Les actions et projets mis en œuvres, même les plus modestes, s'inscrivent dans une vision sur le long terme et transformative de la société de par leur transversalité.

Pour l'heure, il est important que ces expérimentations réussissent à perdurer pour avoir le temps de suffisamment mûrir. Si des moyens d'accompagnements existent (réseaux, formations et outils), ce type de fonctionnement démocratique n'est pas aisé. La démocratie partagée n'est pas une habitude culturelle, du moins en France, pour les citoyen-nes mais aussi pour celles et ceux qui sont élu-es. Elle demande à ces dernier-ières beaucoup de courage politique et de persévérance pour assumer ses choix contre vents et marées. Pour toutes et tous, elle requiert de grandes capacités à se remettre en question, à écouter, à coopérer et à mettre toujours l'intérêt général au cœur des discussions. Les problèmes les plus fréquents de la participation citoyenne et des projets de transition sont aussi à surpasser, comme par exemple le maintien de la mobilisation et le renouvellement au sein des dispositifs et la coopération à l'échelle intercommunale.

Une fois que ces expérimentations auront trouvé les formules les plus adaptées à chacune d'entre elles, qu'elles tiendront dans la durée, ce modèle de démocratie partagée constituera certainement une alternative suffisamment rassurante pour qu'elles puissent aisément se multiplier à grande échelle.

Selon moi, l'échec aux élections municipales de 2020 du collectif de Saillans au profit d'une liste partisane au fonctionnement classique, montre bien que les politiques ont tellement trop souvent fait de promesses intenues, que les citoyen-nes ont perdu l'habitude de rêver. Peu importe la sincérité avec laquelle on les sollicite aujourd'hui, ils et elles ont tendance à se raccrocher à des modes de faire et de pensée traditionnels qui, bien qu'ils ne les satisfassent pas, leurs suffisent. Puisque la déception n'est probablement pas très loin, ils et elles ne cherchent pas vraiment à nourrir de grandes ambitions.

Malgré cela, je pense que les citoyen-nes, sinon une partie, sont prêt-es à ce qu'on leur donne les moyens de s'investir dans le politique. Pour cela, il est grand temps que les politiques de l'échelle nationale à locale se saisissent sans plus attendre de cette question et que l'on insuffle la culture de la participation dès le plus jeune âge.

Si ces listes et ces municipalités citoyennes suscitent généralement une émotion chez celles et ceux qui les découvrent (elles intriguent, font peur ou donnent envie) c'est bien parce qu'elles posent la question la plus fondamentale : sommes-nous enfin prêt-es à réellement laisser place au changement ?

« La plus grande victoire c'est que cette expérience aura suscité un changement profond dans chacun-e d'entre nous. Que les gens soient pour ou contre, elle aura questionné chacun-e dans sa conception de la citoyenneté, ce qui est déjà un grand pas vers le changement collectif. »

*Elue de Saillans dans le documentaire La République de Saillans
(Brun et Jacquet, 2020)*

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles de revues :

Aspe, C. & Jacqué, M. (2021). *La construction socio-politique de la question environnementale en France*. SES-ENS. <http://ses.ens-lyon.fr/articles/la-construction-socio-politique-de-la-question-environnementale-en-france>

Berthomé, K. (2013). « Concertation », in Casillo I. avec Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.). *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris, GIS Démocratie et Participation. <http://www.dicopart.fr/fr/dico/concertation>.

Blondiaux, L. (2021, 26 mars). *La démocratie participative : une réalité mouvante et un mouvement résistible*. *vie-publique.fr*. <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/279196-la-democratie-participative-par-loic-blondiaux>

Boenisch, G., Bacqué, M-H., Biewener, C. (2015) *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?*. *Questions de communication*. N°27 (p. 386-387). <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9920>

Carrel, M. (2013). *La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne*. *Informations sociales*, 5(5), 144-151. <https://doi.org/10.3917/inso.179.0144>

Carrel, M. (2013). *Participer, pour quoi faire ? L'énigme du primat de l'« injonction participative » en France*. In *Faire participer les habitant-es ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. Lyon : ENS Éditions. doi :10.4000/books.enseditions.5250

Degron, R. (2021, 6 mai). *Quelle bonne échelle de gouvernance territoriale en France ?* *Revue Politique et Parlementaire*. <https://www.revuepolitique.fr/quelle-bonne-echelle-de-gouvernance-territoriale-en-france/>

Douillet, A., Lebrou, V. & Sigalo Santos, L. (2019). *Transversalité*. Dans : Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques: 5^e édition entièrement revue et corrigée* (pp. 658-666). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2019.01.0658>

Gaudin, J. (2010). *La démocratie participative*. *Informations sociales*, 158, (p. 42-48). <https://doi.org/10.3917/inso.158.0042>

Gauthier, Y. (2019). « Devenir quelqu'un ». *(Re)valorisation de l'identité sociale par les bénéfices symboliques de l'engagement participatif*. *Participations*, 24, 111-137. <https://doi.org/10.3917/parti.024.0111>

Lagneau, A. (2013). *Écologie sociale et transition: Entretien avec Vincent Gerber*. *Mouvements*, 75, (p. 77-85). <https://doi.org/10.3917/mouv.075.0077>

Laurent, E. (2020). *La transition juste, Un nouvel âge de l'économie et de l'environnement*. *Revue de l'OFCE*, 165, (p. 12-13) <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03403012/>

Lemoult, B. et al. (2020). *DémocrasSi ?! Regards croisés sur une démocratie à la hauteur de l'urgence écologique et sociale*. Collège des transitions sociétales. 189 p.

Le rural est l'archétype du territoire mondialisé. (2020). *Les cahiers de la LCD*, 14, 21-40. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/clcd.014.0021>

Martin, JP. (2012). *Le syndicalisme paysan de l'Ouest dans les années 1968. Quelle région ? Quelles alliances ? Quel projet ?* Dans *L'Ouest dans les années 68* (p. 37-49). Presses universitaires de Rennes. <https://books.openedition.org/pur/129984?lang=fr>

Paoletti, M. & Rui, S. (2015). Introduction. *La démocratie participative a-t-elle un sexe ?* *Participations*, 12, (p. 5-29). <https://doi.org/10.3917/parti.012.0005>

Peyon, JP. (1992). *Coopératives et syndicats agricoles dans l'Ouest. L'exemple de la Loire-Atlantique*. *Économie rurale*. N°207 (p. 33-36). https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1992_num_207_1_4431

Theys, J. (2014). *Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité ou dépassé ?* Développement durable & territoires, 5(1). <https://journals-openedition-org.gorgone.univ-toulouse.fr/developpementdurable/10196#quotation>

Sherry R. Arnstein (1969). *A Ladder Of Citizen Participation*. Journal of the American Institute of Planners, 35:4, 216-224, DOI: [10.1080/01944366908977225](https://doi.org/10.1080/01944366908977225)

Rapports et supports pdf :

Aurélié Mézière. (2022). *Programme « Aller vers »*. Mairie de Plessé.

Charte d'adhésion à l'association BRUDED. (s. d.). Bruded. https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwiM69-fyrf5AhUqgHMKHZsFCiEQFnoECAMQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.bruded.fr%2Fwp-content%2Fuploads%2F2021%2F09%2Fcharte_bruded.pdf&usq=AOvVaw3u-Au9xDG5S7T3R9VU1vgR

Chassagne, V., Maillet, J., & Poyau, V. (2018). *Loos-en-Gohelle et le bassin minier : une démarche de transition écologique renforcée et davantage intégrée à l'échelle intercommunale.* in *Écoutes territoriales : des territoires en transition. Expériences et enseignements.* Territoires Conseils - UNADEL.

Comptes individuels des collectivités. (2020). impots.gouv.fr. https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/communegfp/flux.ex?_flowExecutionKey=e5s5&_eventId=ficheetaillee

Guide pratique d'accompagnement pour mettre en oeuvre et animer un projet participatif en Guyane. (2017, septembre). GRAINE Guyane. <https://fr.calameo.com/read/00596225609a596c7f014>

Le tourisme à Plessé. (2021). Office du Tourisme du Pays de Redon.

Présentation BRUDED 2022. (2022). [Diapositives]. Bruded

Rapport annuel de développement durable. (2021). Redon Agglomération. <https://fr.calameo.com/read/005895636405ec17a94c7?page=1>

Réflexion pour l'évolution de l'espace de loisirs du Coudray. Intentions et méthode. (12 mai 2022). CAUE 44

Un hameau léger à Plessé ? Présentation et proposition. (12 février 2021), Hameau Léger

UP 23 Les vallées des marches de Bretagne. (2016). DREAL Pays de la Loire. http://www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/UP23_Vallees_des_marches_de_Bretagne.pdf

Communiqué de Presse :

Chantal Jouanno. (2021, 24 septembre). *[Tribune] Pas de transition écologique sans participation citoyenne* [Communiqué de presse]. <https://www.debatpublic.fr/tribune-pas-de-transition-ecologique-sans-participation-citoyenne-2410>

Images :

Collectif *Osons Plessé.* (2020). *Votez Osons Plessé : Ensemble on va plus loin* [Programme de campagne].

Sitiographie :

Accompagnement de Listes Participatives. (2020). Action Commune. <https://www.actioncommune.fr/>

Cousinier, P. (2018). *[Transition : repères pour réussir] Vers une approche systémique (2/4).* SESAME-INRAE. <https://revue-sesame-inrae.fr/transition-reperes-pour-reussir-vers-une-approche-systemique-2-4/>

Innovation sociale : de quoi parle-t-on ? (2021). avise.org.
<https://www.avise.org/decouvrir/innovation-sociale/innovation-sociale-de-quoi-parle-t-on>

Qu'est-ce que l'accord de Paris de 2015 sur le climat (COP 21) ? (2020). vie-publique.fr.
<https://www.vie-publique.fr/fiches/274839-quest-ce-que-laccord-de-paris-sur-le-climat>

Présentation du mouvement. (2016). Transition France. Le mouvement de la Transition en France. <https://www.entransition.fr/>

Rapport du Giec sur le climat : un constat alarmant. (2021). vie-publique.fr. <https://www.vie-publique.fr/en-bref/281114-rapport-du-giec-sur-le-climat-un-constat-alarmant>

Résilience (2015). Dans *Géoconfluences*. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/resilience>

Une stratégie de transition territoriale repose sur le développement de la capacité de coopération des acteurs. (s. d.). La fabrique des transitions. https://www.fabriquedestransitions.net/bdf_document-1626_fr.html

Vers une gouvernance partagée. (2021). avise.org.
<https://www.avise.org/entreprendre/developper-sa-gouvernance/vers-une-gouvernance-partagee>

Zoom : des dispositifs d'appui à l'innovation. (2020). avise.org.
<https://www.avise.org/entreprendre/se-faire-accompagner/zoom-des-dispositifs-dappui-a-linnovation>

Article de presse

Citoyennes et participatives : des listes qui réenchangent la politique. (2020, 26 février). Le Monde. <https://www.lemonde.fr/blog/terrainscampagnes/2020/02/26/citoyennes-et-participatives-des-listes-qui-reenchantent-la-politique/>

D'Allens, G. (2020, 27 juin). *En France, le municipalisme libertaire trace son chemin.* Reporterre, le quotidien de l'écologie. <https://reporterre.net/En-France-le-municipalisme-libertaire-trace-son-chemin>

Démocratie Ouverte. (2020, 7 septembre). *S'engager pour une démocratie locale ouverte.* La Gazette des Communes, 34/2530, Cahier détaché n°2.

Fournier, C. (2019). *Il est temps de passer du « développement durable » à la « résilience ».* Youmatter. <https://youmatter.world/fr/concept-developpement-durable-resilience-sobriete/>

Lavocat, L. (2020, 8 février). *Aux municipales, les citoyens se lancent à l'assaut des mairies.* Reporterre, le quotidien de l'écologie. <https://reporterre.net/Aux-municipales-les-citoyens-se-lancent-a-l-assaut-des-mairies>

Le cadre juridique de la démocratie participative, du légal à l'extralégal. (2009, 9 février). Courrier des maires. <https://www.courrierdesmaires.fr/article/le-cadre-juridique-de-la-democratie-participative-du-legal-a-l-extralegal.677>

Le rapport du GIEC en 18 graphiques. (2021). {Sciences²}. <https://www.lemonde.fr/blog/huet/2021/08/09/le-rapport-du-giec-en-18-graphiques/> (Note de présentation du Résumé pour décideurs du groupe I et son document « réponses aux questions fréquentes »)

Martin, K. (2019, 30 avril). *Le municipalisme est l'avenir des Gilets jaunes.* Reporterre, le quotidien de l'écologie. <https://reporterre.net/Le-municipalisme-est-l-avenir-des-Gilets-jaunes>

Pays de Redon. Un premier bilan pour le programme alimentaire du territoire. (2021). *Ouest-France*. <https://www.ouest-france.fr/bretagne/redon-35600/un-premier-bilan-pour-le-programme-alimentaire-du-territoire-5aa9b788-df17-11eb-8946-f8f2f967b95a>

Vidéo et documentaires

Brun, D. et Jacquet, S. (Réalisatrices). (2020). *La République de Saillans*. [Film]. La Société des Apaches.

Data Gueule. (2017, 29 juin). *Des obéissances civiles ? - #DATAGUEULE 73* [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=QTZJ3t-XA8c&t=122s>

Podcast

Binge Audio [Les couilles sur la table]. (2021, 14 janvier). La politique, d'homme à homme [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=9ltj2TxE5Ag&t=1s>

La Fabrique des Transitions, Territoires-Audacieux.fr et Ouest-France (4 mars 2022). *#2 La coopération et l'implication citoyenne sont-elles les clés pour réussir les transitions à venir ?* Ouest-France. <https://podcasts.ouest-france.fr/emission/1-99-La-fabrique-des-transitions>

ANNEXES

Annexe 1 : « Agenda du mandat » en cours des projets de la commune de Plessé par comité (réalisation : Juliette Soyer sur la base du travail élaboré par les élu-es)

2020

AAEB	AGGR	SBE	VASC	Enfance jeunesse	CVTT	ETA	CSES
Création groupe de travail : zéro phyto / avenir paysan / jardins partagés Réflexion sur la régie directe et la régie agricole	Démarche qualité de vie au travail (AGGR) Création groupe de travail : communication / budget /tranquillité publique	Création groupe de travail : Habitats séniors / Espace santé / Réseaux des professionnels de santé et du bien-être Recensement des personnes âgées, vulnérables et invisibles et accompagnement (SBE) Etat des lieux des logements sociaux et des logements temporaires (SBE) Rencontre avec les professionnels de santé de Plessé Début des réflexions sur l'espace santé et du recensement des acteurs locaux de la santé et du bien-être	Etat des lieux des associations existantes, locaux et partenaires Organisation de rencontres avec les associations (tous les ans) Réflexion sur le terrain synthétique Réflexion zone de loisirs et city stade 1 ^{er} fête de village Journées du patrimoine et spectacle annuel Co-organisation avec la commune de Guenrouët de l'événement « Un dimanche au Canal » qui se déroule début août proche du canal	Création groupes projet : CMA et CVA / CME / Rythmes scolaires / cantine régie directe Dispositif Argent de poche Projet de changement des produits d'entretien	Création de la Moulinette Plesséenne (critères de résilience) Reprise de la révision du PLU Organisation d'Ateliers citoyens (Rozay et la Prairie de la Haie) Charte des VIP	Groupes de travail : économie / circuit de randonnée / Plan vélo Animation « les marchés de l'été » Création de 6 circuits de randonnées/ vélo balisés Rencontre des économiques du territoire Rénovation des fléchages des circuits existants Opération de Noël cadeaux 100% Plessé Premiers aménagements cyclables (chaucidou)	Mise en place de l'EFS Colis des Aînés avec le CCAS
Autre							
Mise en place des comités consultatifs thématiques et groupes projets les ouverts à tou-t-e-s les habitant-e-s à partir de 14 ans + création du statut de VIP + modification de la répartition des indemnités de la municipalité + mise en place du gardien de la démocratie + diminution des délégations au maire Première diffusion des conseils municipaux en direct sur les réseaux sociaux Depuis 2020 et pour tout le mandat : Programme démocratie participative Présentation des vœux de la municipalité sur le marché Labellisation Pavillon Bleu Organisation d'une randonnée Osons							

2021

AAEB	AGGR	SBE	VASC	Enfance jeunesse	CVTT	ETA	CSES
Création du groupe projet magasin producteur et réalisation d'une enquête publique Début de l'accompagnement de CAP 44 et des cafés installation Organisation d'une réunion générale agricole Adhésion au Collectif sans pesticides Début de l'inventaire bocager par un prestataire du SCDI (2021-2022) Adhésion à SOS Paysan Début de l'accompagnement du GAB 44 pour la	Travail sur l'accueil (organisation et espace accueil) Recrutement DGS Organisation des services administratifs petite enfance et entretien (fiche de poste et organigramme) Travail sur la mise à jour des contenus de la Gazette Budget et mise en place de la comptabilité analytique Acquisition du logiciel RH Mutualisation des matériels et outils Acquisition du logiciel Pilote ma commune Mise en place des instances représentatives du personnel	Lancement du questionnaire habitats séniors Travail sur ce qui perturbe la santé et ce qui peut nous aider Tableau chromatique santé, bien-être et personnes ressources à contacter / prévention et information Visite Maison de santé et recherche de programmiste Réunion publique animée par Haccopa présentant les différents types d'habitats sénior possibles Spectacle organisé par Casus Délire sur les séniors et la solitude	Rencontre avec le CME Programmation culturelle : Journées du patrimoine dans les châteaux et spectacle, soirées d'été, coup de cœur culture dans la gazette, Fête de village (avec comité ETA) Révision des subventions Nouvelle sono salle René Havard Inauguration statue de Saint-Clair Prêt d'une salle pour le CAP	Projection de films à toutes les vacances scolaires Mise en place du dispositif Argent de poche Travail sur les toilettes et le local cantine de l'école de la Ronde Adhésion à l'école des parents Lancement des réflexions sur la création d'aubettes démontables avec le CVA (il s'agit de créer des aubettes pour attendre le car que les jeunes pourraient créer avec l'association l'Outil à Plessé et qu'il serait possible de déplacer d'une rentrée à une autre selon les effectifs)	Révision PLU : réflexion sur les logements de fonction agricole et la politique de commerces Atelier citoyen (hameau léger du Coudray) Aménagements sécurité : chicanes aux entrées de bourg	Projet de rénovation de l'ancienne mairie avec commerces en RDC Organisation de la « Fête de village » Etang de Buhel : mise en place du parcours permanent d'orientation (course d'orientation), mise aux normes du poste de secours des maîtres-nageurs et mise en place de l'évènement « Été à Plessé » Réflexions sur l'organisation du marché (réunion, enquête, animation etc.) Organisation d'un accueil des entreprises, bourse aux locaux et travail sur le lieu d'implantation Mise en place du défi de l'été (vélo elliptique, poubelles et zone 0 déchet à l'étang) Organisation des portes ouvertes des entreprises l'été Organisation d'un point info tourisme	Lancement des réflexions sur les référents villages et le garde champêtre (2021-2022) Lancement du projet Territoire zéro chômeurs de longue durée et repérage des invisibles (2021-2024) Réflexion et mise en place des boîtes marguerite (2021-2022) Repérage des acteurs sociaux avec l'EFS (2021-2022) Début du repérage des logements insalubres Rénovation de l'ancienne mairie

mise en place de la régie directe	Mise à jour du site internet/ référencement/ formation communication (2021-2022)	Visite d'habitats seniors				Espace coworking au Domaine de La Roche (enquête, recensement, mise en place)	avec création de logements sociaux et temporaires (2021-2023)
Création de jardins partagés	Stagiairisation des emplois précaires					Travail sur l'implantation d'entreprises dans la ZA de la Ville Dinais	
						Point d'étape avec les acteurs économiques et du tourisme	
						Lancement du travail sur le répertoire des entreprises	

Autre

Burger avec les agents

Cérémonie titularisation des agents

Mise en place des récupérateurs d'eau de pluie pour arrosage communal

Mise en place du tirage au sort pour les conseils municipaux

2021 et pour le reste du mandat :

- plan sécurité : nous avons recensé tous les points dangereux de la commune en termes de sécurité routière principalement. L'idée est faire un plan chaque année sur ce que nous allons mettre en place comme travaux
- plan d'accessibilité : la commission accessibilité mise en place (une obligation pour les communes de plus de 5000 habitants) a fait un état des lieux de tout ce qui devait être fait (études, diagnostic en marchant...) et des travaux à réaliser chaque année. La commission va aussi travailler sur des actions de sensibilisation auprès de la population.

2022

AAEB	AGGR	SBE	VASC	Enfance jeunesse	CVTT	ETA	CSES
Lancement du groupe communal bocager	Adhésion à Intramuros	Réflexions sur la création d'un espace bien-être et la mise en lien des praticiens de la commune	Organisation d'animations à l'occasion du Tour de Loire Atlantique	Inauguration du local cantine et des toilettes de l'école de La Ronde	Atelier citoyen sur l'avenir des zones UDe à Carheil	Adhésion au club de villes et territoires cyclables	Journée de sensibilisation aux intervenants chez l'habitant avec l'ADIL, l'ARS, la DDTM, la Maison de l'Habitat et Redon Agglomération
Début du projet de reprise de la cantine scolaire en régie directe avec les agriculteurs et un accompagnement du GAB 44 et du Mouvement des Cuisines nourricières	Définition des enveloppes budgétaires	Installation provisoire des médecins au ZED	Création du Festival de Jazz	Travail sur le dispositif d'aide personnalisé (DAP) suite à la réforme des rythmes scolaires	Week-end de présentation du projet de hameau léger, sélection du collectif et pilotage	Inauguration de la liaison cyclable Beauséjour-Rozay-Canal	
Labellisation Territoire bio engagé	Acquisition du logiciel de gestion des concessions des cimetières et de l'état-civil	Organisation d'un café réseaux des professionnels du bien-être	Travail sur un calendrier culturel commun	Opération Argent de poche	Planification des aménagements de sécurité routière	Mise en place du relais information jeunesse (dispositif régional dans lequel la SPL La Roche s'inscrit)	
Création de la Fête de l'agriculture	Réflexion sur les usages du panneaux lumineux d'information	Lancement de l'étude de programmation pour l'Espace Santé avec ÔmSweetÔm	Lancement du projet de terrain synthétique et inauguration	Création du groupe projet Végétalisation des cours d'école accompagné par le CAUE	« Rozay apaisée » : Atelier citoyen autour du village de Rozay pour dessiner le projet de sécurisation de ce bourg	Réflexions sur la création d'un tiers-lieu au Domaine de La Roche	
Lancement du verger communal	Acquisition du logiciel de gestion de la vie communale		Nouvelle formule pour le forum des associations	Inventaire des travaux à prévoir dans les écoles publiques	Arrêt du PLU	Rando muguet= inauguration piste cyclable entre Buhel et le Canal	
Création de la fête de la transmission	Travail sur l'ergonomie des postes de travail		Amélioration du skate park et de la piste de BMX	Projections de films organisées par le CVA	Travail sur la gestion des eaux pluviales	Création de la programmation annuelle « un été à Plessé »	
			Installation du barnum et escalier podium				
			Eclairage et vidéo projecteur avec pont mobile				

			Travail sur l'amélioration des vestiaires du COS Choix du Pont Rialland et de la méthodologie pour création de la zone de loisirs du Coudray en lien avec le hameau léger	Réalisation d'aubettes démontables avec les jeunes de la commune	Atelier citoyen au lieu-dit L'Angle	Installation du totem à l'étang et changement des signalisations Création d'un nouveau circuit de randonnée Nouveau directeur au Domaine de La Roche et mise en place d'une nouvelle politique générale (animation, RH, financière...) Recensement des entreprises qui s'installent sur la commune	
--	--	--	--	--	-------------------------------------	---	--

Autre

Vœux pour les agents
Soirée sanglier avec les agents
Programme formation pour les élus
Numérotations des villages
Création d'un groupe projet transversal et lancement du projet de Plan Guide Opérationnel (stratégie d'adaptation de la commune aux enjeux économiques, environnementaux, sociaux etc.)
Premier stand d'accueil des nouveaux et nouvelles habitant-e-s
Premières permanences mobiles d'élus-e-s
Première cérémonie de la citoyenneté
label Territoire bio engagé
label des Villages et Villes Citoyennes

2023

AAEB	AGGR	SBE	VASC	Enfance jeunesse	CVTT	ETA	CSES
Inauguration de la cantine scolaire en régie et embauche du cuisinier Début des réflexions sur la régie agricole communale Réflexion sur la création d'un outil foncier Reconduction du Festival Alimenterre Réflexion sur la réduction des usages de produits phytosanitaires sur la commune	Travail sur le traitement de la paie en interne (2023-2024) Travail sur un groupement de commandes Travail sur la sobriété numérique	Construction de l'Espace Santé avec des chantiers participatifs Organisation d'un évènement sur la santé, le bien-être et l'accessibilité (ateliers et conférences)	Organisation de chantiers participatifs pour la zone de loisirs du Pont Rialland et inauguration Travail sur la zone de loisirs au Dresny (2023-2024) Rénovation du terrain de tennis Projet de spectacle de son et lumière Projet photos Etude de rénovation de la salle polyvalente (2023-2024)	Réflexions sur l'amélioration de l'organisation du CVA Rénovation de l'espace périscolaire au Domaine de La Roche Début des travaux de végétalisation des cours d'école	Velila : mise en place de location de vélos électriques (offerts à Redon Agglomération par le Département) Achat de foncier et réflexion sur la liaison des bourgs dans le cadre du Plan vélo (avec ETA) Planification des actions de maîtrise de la demande en énergie (travail sur l'éclairage public et la production d'électricité) Inauguration du hameau léger L'Angle (doit être travailler en atelier citoyen) et Prairie de la Haie au budget : réfléchir	Inauguration de l'ancienne mairie Réflexion sur la création d'une aire de camping-car (2023-2024) Installation de toilettes à l'étang Organisation d'un forum des entreprises Accompagnement à la création de l'union des commerçants de Plessé Création de nouveaux circuits de randonnée	Inauguration de l'ancienne mairie Réflexion sur l'amélioration du lien social Travail à la création d'un local commun mutualisé (réfléchir à un local qui pourrait servir de lieu social) Travail sur la création d'un lieu d'accueil pour les aidants

aux aménagements de ces 2 hameaux

Autre

Gestion différenciée des espaces verts
Gestion des cimetières (végétalisation)
Mise en place des référents village + espace « dis-moi tout ou presque » + budget participatif + boîte à idées + journée citoyenne

2024

AAEB	AGGR	SBE	VASC	Enfance jeunesse	CVTT	ETA	CSES
Travail sur la régie agricole		Inauguration de l'Espace Santé			Réflexion sur un nouveau projet de hameau léger Réflexion sur la création d'un Agenda 2030 Travail sur la maîtrise de la demande en énergie		Création de l'entreprise à but d'emploi dans le cadre du projet de Territoire zéro chômeur de longue durée
Autre							
Mise en œuvre des premières actions dans le cadre du PGO Création d'ateliers municipaux dans les bâtiments acquis à la Ville Dinais (la commune a acheté un bâtiment dans le cadre d'une liquidation judiciaire pour agrandir les ateliers municipaux mais est actuellement en procès avec un autre acheteur) Mise en place d'un composteur par les agents espaces verts pour leur propre utilisation							

2025

?

2026

Végétalisation du parvis de la mairie

Annexe 2 : Tableau de suivi de mes missions par projet (en rouge les projets que je n'ai finalement pas fini) (réalisation : Juliette Soyer)

	S2 14/03 - 20/03	S3 21/03 - 27/03	S4 28/03 - 03/04	S5 04/04 - 10/04	S6 11/04 - 17/04
SUIVI DE PROJETS / RECHERCHE DE SUBVENTIONS					
1- Terrain synthétique	Grille description				
2- Plan vélo Beauséjour-Rozay-Canal	Grille description Recherche de subvention	Listing des dossiers de subv en cours Point subv avec Colette Constitution dossier AAP Tourisme Durable	MAJ Fiche projet Constitution dossier AAP Tourisme Durable	MAJ Fiche projet Constitution dossier AAP Tourisme Durable + envoi	
3- Domaine de La Roche	Grille description			RDV début contrat avec SPL IAD + Relais Entreprise (= AMO) + SPL La Roche	
4- Plan guide opérationnel Cœur de bourg	Grille description	Point subv avec Colette			
5- Projet d'aménagement global Pont Rialland	Grille description	RDV Alexis, Zoé, Christine, Thierry et Aurélie Pont Rialland 22 mars (recadrage après BM)	Travail sur fiche projet en commun avec Zoé	Point Hameau Léger avec Thierry	Point projet global avec Zoé et Thierry Rédaction fiche projet globale
7- Magasin de producteurs					
8- Politique agricole communale	RDV Rémi+Thierry+Chambre Agriculture Point projets avec Rémi				Réception demande subv friche pré-remplie par Rémi
9- Restauration scolaire en régie	Simple compréhension du projet Recherche de subvention	Lecture de docs internes et sur le réseau BRUDED Grille description Listing des dossiers de subv en cours Réunion avec Aurore			
10- Espace santé	RDV Armelle+Alain+Alexis			Contact Laure La Prairie pour calage COPIL Envoi framadate au COPIL Visio avec LLP et Alexis point MSP	Relance framadate Recueil des informations nécessaires à LLP (retours questionnaire et éléments techniques maison rue de Ronde) SAUF projets de règlement nouveau PLUJ Envoi mail à Thierry et Robin pour obtenir ces infos Confirmation de la date du 1e COPIL
11- Maison Petitjean					

12- "Territoire zéro chômeur"					
ORGANISATION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE					
13- Accueil des nouveaux arrivants					RDV avec Aurélie pour m'expliquer plus en détail la marche exploratoire et l'accueil des nouveaux arrivants RDV avec Suzy pour faire un point sur les besoins en communication pour ces projets de PC
14- Permanence mobile					
Autres ?	RDV avec Aurélie pour colloque Point projets et subv régie/plan vélo avec Alexis	Notes de questions à poser sur les subventions en cours (vélo et restauration) Création planning Création doc benchmark des subv	Colloque de l'ADDRN avec Thierry et Aurélie sur "Petites centralités en projet" Réu GT Transmission avec CAP44 Réu Comité CVTT Réu Alexis et Lionel suivi de projets Inscription sur listes de diffusions des nouvelles subventions (Aides-Territoires)	RDV Colette subv TD et amendes de police Veille formation, outils et événements intéressants Evènement BRUDED sur les éco-lotissements	Création fichier calendrier et trame de rétroplanning pour les projets Création emplacements dossiers subv friche et ville durable

S7 18/04 - 24/04	S8 25/04 - 01/05	S9 02/05 - 08/05	S10 09/05 - 15/05	S11 16/05 - 22/05	S12 23/05 - 29/05
---------------------	---------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

		Mise à jour contacts de la fiche projet		Constitution dossier pour la subvention CAF (+ recherche doc archive acte notarié de propriété) et envoi à Alexis pour validation	Réception et rangement des documents des prestataires (LAD et Relais Entreprise) + questions + calage date de RDV MAJ fiche projet Envoi des documents des prestataires aux élus et agents concernés pour travailler organiser une réunion de travail
--	--	---	--	---	---

	Analyse des offres individuellement Réunion de mise en commun avec Alexis et Zoé		Auditions PGO	Appel téléphonique avec Colette et Aurélie Beauchêne (service développement local dep44)	Réunion avec Colette pour discuter de l'AMI cœur de bourg et autres subventions repérées
--	---	--	---------------	---	--

Echanges avec Anne Gonthier du CAUE et Xavier Gisserot par rapport à la réunion du 12 mai Echanges avec Vincent Gaudin par rapport au projet de véloroute du département Echanges avec Xavier Gisserot par rapport aux candidatures d'habitants et à l'organisation de la journée d'entretien du 14 mai	Organisation réunion du 14 mai Organisation planning et présences pour réunion du 12 mai	Organisation réunion du 14 mai Organisation planning et présences pour réunion du 12 mai Recherche de subvention région et département	Echanges avec Christine Le Bihan par rapport à ses attendus sur les suites du projet COPIL projet global (préprogramme du CAUE) Retravail CR CAUE Audition collectifs candidats pour le hameau léger	Appel avocate pour la possibilité d'un accompagnement au montage financier du bail emphytéotique Lecture compte rendu association Hameau Léger MAJ fiche projet Envoi des 3 dossiers de candidature aux élus de la majorité	Réunion avec Zoé pour apprendre comment se fait la notification des marchés Envoi CR CAUE + diapo + fiche projet à Thierry, Patrick et Christine
---	---	--	---	--	---

Constitution dossier et envoi pour la subvention du département "Reconquête du foncier agricole"				Recherche prix moyen foncier agricole sur la commune et envoi demande à la SAFER	
--	--	--	--	--	--

Atelier cuisine nourridière journée du 22/04		Participation atelier avec les agriculteurs et présentation du projet			
--	--	---	--	--	--

Envoi des documents de travail pour le projet de règlement du nouveau PLU Confirmation de la date du 2e COPIL	Participation au groupe de travail Espace Santé Echanges avec LLP concernant le questionnaire, des questions de règlement d'urbanisme et le projet de MSP Récupération des documents de travail sur la maison de santé aux praticiens de Plessé	Infos urbanisme pour LLP Recherche de subvention région et département Impression des questionnaires	Echanges sur le questionnaire (contre temps) COPIL 1	Atelier avec agents, élus, VIP et praticiens Prise de contact pour caler un RDV par rapport au questionnaire Envoi répertoire professionnels de santé à Alain et Armelle Envoi du guide programmatique MSP réalisé par la Région	
--	---	--	---	---	--

Organisation réunion présentation APS

Réunion avec Zoé, Aurélie et Patrick sur les avancées du projet	Mise au point avec Alexis et Zoé RDV avec les représentants de l'EBE et du CLÉ de Pipriac (Zoé + Patrick) Retranscription des notes Réunion TZ avec Aurélié, Zoé et Patrick	Modifications de l'article/ courrier aux entreprises rédigés par Aurélie	MAJ fiche projet
---	---	--	------------------

Vu avec Bernadette les possibilités de récupérer les données des nouveaux habitants via les listes électorales et les dépôts de permis de construire	Vérification légalité de l'utilisation de ces données Benchmark Création fiche action Ebauche article pour la Gazette Envoi mail pour devis tote bags Création rétroplanning	Constitution liste des infos les plus plébiscitées à l'accueil après entretien avec Audrey Rédaction des articles Envoi de mes propositions à Aurélie	Réception inscrits liste électorale Renvoi tableau et demande élargissement recensement des nouveaux inscrits
--	--	---	---

		Création fiche action Ebauche de rétroplanning	
--	--	--	--

Création des accès pour la réservation des salles	Réunion avec Négirot Lucas (stagiaire à la DTTM sur l'urbanisme et l'habitat léger) et Thierry sur le hameau léger Point stage avec Colette	Point projets avec Alexis	Réunion service administratif Participation au Collège des Transitions Sociétales MAJ tableau de subventions	MAJ tableau de subventions à étudier MAJ tableau de suivi de subventions Envoi de plusieurs subventions intéressantes aux élus concernés Prise de renseignements quant à l'évolution des réflexions sur le projet de végétalisation des cours d'école Point téléphonique avec Alexis
---	---	---------------------------	--	--

RDV avec LS et AB
Recherches pour le mémoire
Recherche d'outils d'organisation adaptés

SEMAINES				
S13	S14	S15	S16	S17
30/05 - 05/06	06/05 - 12/05	13/06 - 19/06	20/06 - 26/06	27/06 - 03/07

--	--	--	--	--

Envoi dossier subvention CAF Réunion de présentation de l'APS par l'atelier Cartouche MAJ fiche projet	Travail sur les rendus de Relais Entreprise pour la partie Tiers Lieux du Domaine de La Roche avec Vincent, Zoé, Suzy et Alexis Envoi du compte rendu aux autres élus	Envoi mail de réponse/compte rendu de réunion de travail à Relais Entreprise et LAD par rapport aux Tiers-Lieux Recherche des documents de travail du groupe projet co-working(+ modification des documents envoyés (questionnaire, liste de contact, choix des supports..) Organisation de la réunion avec LAD et Relais Entreprises Contact avec Virginie Sachot de LAD pour potentielle co-traitant architecte programmist	Renvoi docs à la CAF pour subvention La Roche	Réunion avec LAD et Relais Entreprise MAJ Fiche projet Envoi contact union des commerçants et artisans à Relais Entreprises
--	---	--	---	---

Contact téléphonique avec Colette et Martine Guillon du département pour la subvention Cœur de Bourg	MAJ Fiche projet avec notes des entretiens	Organisation réunion de pré lancement avec Ville Ouverte Remplissage dossier subvention AMI pour financement de l'étude du PGO	Réunion de pré lancement avec Ville Ouverte, Map Paysage, Alexis, Zoé et Thierry Envoi invitation participation lancement PGO aux élus + Redon Agglomération et Département Complément du drive PGO (données SIG et une partie du listing des contacts) Check sondage pour participation lancement PGO	Relance sondage lancement MAJ fiche projet Contact et invitation de la collègue de Martine Guillon pour participation Validation horaires de lancement du PGO Cartographie des bourg pour la subvention Rédaction dossier subvention PGO (suite) Complément liste de contacts pour les Journées d'immersion (drive) Création organigramme instances de décision
--	--	--	--	---

	Réunion groupe projet zone de loisirs Visite d'aménagements fait dans les parcs de Saint-Herblain Trame de planning avec Alexis et Zoé	MAJ fiche projet	Réunion avec Alexis et Zoé	MAJ fiche projet PR Echanges sur les avancées projet à Xavier Gisserot (CCTP) Lecture du CCTP pour la MOE et retours Point de travail sur le CCTP avec Zoé et Alexis
--	--	------------------	----------------------------	--

COPIL 3				
---------	--	--	--	--

Réunion avec Marie Lefort et Annabelle Prevost (praticiennes), Alain, Alexis et Laure LP pour discuter du questionnaire et de la participation citoyenne dans le projet + prise de note et envoi	Reception et transfert des retours des praticiens sur le questionnaire à LLP	Envoi rappel COPIL Espace Santé MAJ fiche projet COPIL Espace Santé Correspondance par rapport au questionnaire avec LLP et les praticiens	Envoi du questionnaire à Alain et Armelle pour savoir quand ils souhaitent faire la distribution Impression des questionnaires	Réunion Espace Santé avant CM Echanges avec Alain et Armelle pour distribution + relance sur les objectifs et critères d'évaluation travaillés en comité
--	--	--	--	--

Présentation APS par l'atelier Cartouche en présence des élus, du DGS et du DST + prise de note Réception, diffusion et rangement CR				Réunion APD
--	--	--	--	-------------

Réunion avec Patrick, Zoé, Laetitia et Aurélie + prise de note MAJ fiche projet et ajout sur le drive	Réunion de travail avec Zoé et Laetitia pour organiser la première réunion du CLE	Réunion préparation du CLE avec le groupe projet Envoi lien drive à Léa Bureau	Réunion du CLE dont animation d'une table et accueil des participants	Point projet avec Zoé, Patrick, Laetitia et Aurélie
Création formulaire de contact Rédaction de la présentation du formulaire sur le site de la mairie Rédaction du courrier d'invitation Relance Bernadette pour listes électorales Contact OT Redon Agglomération pour obtenir des flyers Récupération code des réseaux sociaux et trameform Envoi à Suzy des docs pour mise en ligne formulaire Prise de RDV avec Aurélie	Dernière validation du formulaire aux habitants par Suzy pour sa mise en ligne Traitement des listes électorales Réponse Office de Tourisme pour récupération des brochures RDV avec Aurélie pour discuter des courriers et de la participation citoyenne de manière générale	Traitement liste électorale Vu avec Nolwenn pour publi-postage Impression et mise sous pli des invitations avec Aurélie MAJ planning prévu Exportation premières contributions formulaire de contact Retranscription frise des projets 2020-2024 Récupération de supports à l'OT de Redon	Constitution du planning des élus Retranscription frise des projets 2020-2024 + envoi à Aurélie et Thierry pour compléments Début design du A4 explicatifs sur les info essentielles	MAJ fiche projet avec procédure traitement listes électorales Recherche animation participative + création des supports Préparation du forum (impression et comptage des supports) Animation stand mairie et animation participative sur la citoyenneté pendant le forum

Point subventions avec Colette et Zoé 3 webinaires	Mise à jour du document de subventions à étudier avec la Fondère centralités 44 Présentation à Alexis du dispositif Foncière centralités 44 avec Colette Évènement participation citoyenne et place des femmes dans l'espace public à Rezé Réunion mise au point sur les projets avec Alexis et Zoé	Point projets avec Alexis et Zoé Informations sur la subvention 5000 terrains de sport	Webinaire de l'ADEME Point projet avec Alexis et Zoé Réunion délégation du département avec présentation d'Aurélie des projets, de la gouvernance et de Bruded	Fin de retranscription de l'agenda post-it et envoi à tous Remerciements pour les retours Camille et Zoé me présentent le répertoire des entreprises (méthodo)
---	--	---	--	---

S18 04/07 - 10/07	S19 11/07 - 13/07	S20 20/07 - 24/07	S21	S22
----------------------	----------------------	----------------------	-----	-----

Réception et transfert V2 questionnaire des Tiers-Lieux	Relance LAD pour co-traitants + appel avec Mme Sachot MAJ fiche projet
---	---

Brain storming communication PGO avec Zoé et Suzy (slogan) Explication des instances souhaitées pour le projet aux prestataires Brain storming Zoé et Juliette sur le plan de communication Suite cartographie des bourgs MAJ de la liste des présents Travail avec Thierry sur l'itinéraire de la déambulation pour la réunion de lancement + échanges avec prestataires Trame de mail de présentation du projet et instances + retour brain storming slogan avec sondage envoyé à Aurélie pour validation Rappel réunion de lancement et proposition de pique nique Réunion avec Colette pour subvention du Département	Réunion de lancement du PGO Retravail gouvernance avec Thierry Dernières modification du dossier de subvention AMI Point avec Aurélie pour validation de la gouvernance avant le BM Complément fichier contact	Envoi aux élus de la présentation PGO + sondage slogan Organisation visio sur la concertation avec VO MAJ fiche projet ERRATUM gouvernance Envoi du dossier de demande de subv Dep Appel Martine Guitton pour discuter subvention PGO	Récupération doc pour inventaire PGO + complément tableau état du patrimoine communal drive Echanges mail données foncières, dérouler concertation et immersion de VO MAJ fiche projet Réservation salle atelier partenariat PGO Demande de données foncières Démarches simplifiées Rédaction fiche projet récap tâches à faire d'ici début septembre (pour Thierry, Zoé et Alexis) + envoi Travail liste participants atelier avec Thierry Contact Martine Guitton pour récupérer contact Région
Echanges sur les avancées projet à Xavier Gisserot (CCTP + budget) Cartographie du réseau hydrographique			Envoi Thibault lien plateforme marché pour cabinet architecte intéressé

Envoi d'exemple de CCTP d'assise pour marché MOE Réunion avec Colette pour subvention MSP de la Région	Début de lecture des éléments de marché MOE
---	---

Demande pour validation de la forme de l'escalier aux élus	Mail à M. Bossé pour choix escalier
--	-------------------------------------

Travail sur composition du CLE et validation de l'invitation rédigée par Zoé

MAJ fiche action	Point avec Aurélie sur le forum des associations Check formulaire d'inscription Début de l'évaluation du stand	Demande de retours aux élus + remerciements pour les retours MAJ fiche action MAJ réponses formulaire nouveaux habitants Traitement des réponses	MAJ réponses formulaire nouveaux habitants Traitement des réponses Envoi des questions complémentaires aux répondants papier (suite à oubli) Impression et ajout des questions manquantes sur le questionnaire papier de l'accueil Saisi contributions animation citoyenneté + analyse
Maj fiche actio + travail rétroplanning Envoi email appel à intelligence collective pour définition des villages intéressants + Echanges avec quelques élus Brouillon email pour envoyer les infos/questions à Aurélie	Point avec Aurélie avant arbitrage en BM	Création sondage date permanences	MAJ fiche action + rétroplanning Envoi récap des tâches à Aurélie Relance sondage
Recherche de ressources sur la transition/participation/résilience Réunions services administratifs Echanges avec Sylvie Fusellier pour entretiens dans le cadre du mémoire	Point CVA et CME avec Valérie et Véronique Travail accordement des fiches de post avec Zoé	Recherche articles pour le mémoire Entretien avec Sylvie Fusellier Classement ensemble des documents papier par dossier	Recherches biblio Importation photos Réunion de projet avec Alexis Récupération docs sur le drive pour le mémoire

Annexe 3 : Récapitulatif des tâches à accomplir durant le mois d'août pour le projet de plan-guide opérationnel (réalisation : Juliette Soyer)



FICHE RÉCAPITULATIVE PGO

Organisation de l'immersion de septembre + divers

Date de création :	28/07/2022	Date de mise à jour :	29/07/2022
--------------------	------------	-----------------------	------------

Documents de référence

Cf. En ligne sur le drive

- Dossier PGO Plessé PLESSE_fichier contact-données_V1.xlsx (contient 3 feuilles: documents sources, suivi contact et immersion)
<https://docs.google.com/XXX>
- Dossier Recensement du patrimoine de la commune PLESSE PGO_recensement patrimoine+projets
<https://docs.google.com/XXX>

Sur le serveur

C:\COMMUNE\8 - PROJETS EN COURS\87 - Cadre Vie Transition Terr\222 Plan Guide Opérationnel

- 2021-04 PGO Fiche projet (à mettre à jour à chaque avancée)
- 22XXX PLESSE PGO_Strategie concertation_proposition V3.docx

C:\COMMUNE\2 - SERVICE ADMINISTRATIF\26 - FINANCES\262 - Suivi recettes\2620 - Subventions\1 Subventions en cours\202206 PGO - AMI Coeur de Bourg CD 44\Dossier complet subvention CBCV PGO Plessé

C:\COMMUNE\8 - PROJETS EN COURS\87 - Cadre Vie Transition Terr\222 Plan Guide Opérationnel\Communication

- Affiche-paysage-web
- Affiche-portrait-impression

Organisation

Contacts

XXX
En vacances jusqu'au 23 août

Nature de l'événement

Journées d'immersion le 8 et 9 septembre

Description de l'événement

JOUR 1 :

- Arpentage multithématique
- Pique-nique rencontre
- Atelier partenarial
- Conseil municipal

1

VO se charge de contacter les associations une fois la liste validée ?				
--	--	--	--	--

Pique-nique rencontre / de travail

Action	Responsable	Echéance	Arbitrage élu	Etat
Réserver le matériel (tables, chaises)	Zoé ou Juliette	En fonction de la date de retour mail de VO		
Réserver le lieu = préau Coudray J1 (Domaine de la Roche si éventuellement en J2)	Zoé ou Juliette	En fonction de la date de retour mail de VO		
Informier et réserver les créneaux horaires avec les services de la mairie concernés (pn de travail) VO se charge de contacter les associations une fois la liste validée (pn rencontre) ?	Zoé ou Alexis	En fonction de la date de retour mail de VO (max mi-août)		

Atelier partenarial

Action	Responsable	Echéance	Arbitrage élu	Etat
Valider salle	Juliette	29/07	Arbitré	Fait
Valider la liste finale des personnes à contacter (identifié dans le tableau drive) + notification à VO Fait : 1 ^e arbitrage avec Thierry et formulation de proposition Dans l'attente du 2 ^e retour de VO	Juliette	05/08	A arbitrer	
Convier les personnes identifiées (hors VIP car pas encore identifiés ?) Envoi email 1 (trame sous ce tableau)	Alexis	05/08	A arbitrer	
En lien avec l'appel au recrutement de VIP pour renouveler les comités déterminer les 8 VIP qui seront invités à l'atelier (1VIP/comité permanent= VIP du COPIIL) + les convier Envoi email 2 (trame sous ce tableau)	Zoé	Fin août	A arbitrer	
Faire feuille d'émargement à remplir au fur et à mesure des retours	Zoé	Début septembre		
Valider le déroulé de l'atelier	Zoé	Début septembre	A arbitrer	

Email invitation atelier partenarial pour les personnes déjà précisément identifiées

:

Bonjour à toutes et à tous,

La commune de Plessé se lance dans une démarche d'élaboration d'un **Plan-guide opérationnel (PGO)**, outil stratégique d'aménagement des bourgs qui vise la mise en place d'actions concrètes et transversales allant dans le sens de la transition et de la résilience du territoire. Il s'agit d'engager l'écriture d'un **récit commun du futur de Plessé et de ses habitants**, dont la place sera centrale tout au long du processus.

L'écriture de ce plan-guide passe par **3 phases** (diagnostic des enjeux et des besoins, élaboration de scénarios et élaboration d'un plan d'actions phasé) pour lesquelles nous serons appuyés par les cabinets Ville Ouverte et MAP Paysage.

Aujourd'hui au tout début de cette étude, nous vous convions au **premier atelier partenarial** (phase de diagnostic). Cet atelier sera l'occasion de partager votre diagnostic sur le territoire, d'évoquer les enjeux pour l'avenir, et de recenser les démarches et les projets en cours.

L'atelier aura lieu le jeudi 8 septembre à partir de 16h jusqu'à 18h30 dans le Hall Charles Perron (salle René Havard) à Plessé.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail.

Dans l'attente de votre retour je vous souhaite une excellente journée,

Email invitation atelier partenarial pour les structures pour lesquelles une personne n'a pas encore été précisément identifiée :

Bonjour à toutes et à tous,

La commune de Plessé se lance dans une démarche d'élaboration d'un **Plan-guide opérationnel (PGO)**, outil stratégique d'aménagement des bourgs qui vise la mise en place d'actions concrètes et transversales allant dans le sens de la transition et de la résilience du territoire. Il s'agit d'engager l'écriture d'un **récit commun du futur de Plessé et de ses habitants**, dont la place sera centrale tout au long du processus.

L'écriture de ce plan-guide passe par **3 phases** (diagnostic des enjeux et des besoins, élaboration de scénarios et élaboration d'un plan d'actions phasé) pour lesquelles nous serons appuyés par les cabinets Ville Ouverte et MAP Paysage.

Aujourd'hui au tout début de cette étude, nous convions un-e représentant-e de votre structure au **premier atelier partenarial** (phase de diagnostic). Cet atelier sera l'occasion de partager votre diagnostic sur le territoire, d'évoquer les enjeux pour l'avenir, et de recenser les démarches et les projets en cours.

L'atelier aura lieu le jeudi 8 septembre à partir de 16h jusqu'à 18h30 dans le Hall Charles Perron (salle René Havard) à Plessé.

Merci de bien vouloir confirmer la présence de la personne désignée pour participer par retour de mail.

Dans l'attente de votre retour je vous souhaite une excellente journée,

Conseil Municipal

Action	Responsable	Echéance	Arbitrage élu	Etat
Valider les supports d'intervention + déroulé	Zoé	Début septembre	A arbitrer	

Sortie scolaire

Action	Responsable	Echéance	Arbitrage élu	Etat
Voir avec Vincent pour faire une sortie scolaire dans le bourg de Plessé avec sa classe de CM	Alexis ou Zoé	Dès que possible (max mi-août)	A arbitrer	
Valider le circuit	Zoé ou Juliette	Fin août ou début septembre	A arbitrer	
Prévenir les parents ?	Vincent ?	Début septembre		

Sortie d'école

Action	Responsable	Echéance	Arbitrage élu	Etat
Valider les écoles ciblées (<i>Dans l'idée nous aimerions visiter rapidement les 4 écoles, mais cela va dépendre de leur problématique (en lien avec le recensement équipement)</i>)	Zoé	Fin août	A arbitrer	
Valider les VIP et les professeur-es des écoles à contacter	Zoé	Fin août	A arbitrer	
Contacteur les VIP et professeur-es des écoles Vo contactez les associations ?	Zoé	Fin août		
Prévenir les parents ?	Vincent ?	Début septembre		

Balades et Fête de village

Action	Responsable	Echéance	Arbitrage élu	Etat
Valider les associations à contacter pour diffusion d'information	Zoé	Mi-août	A arbitrer	
Diffuser l'affiche (balade) sur les réseaux sociaux, site internet, panneau lumineux	Suzy	Mi-août		
Imprimer des affiches (balade) pour affichage en mairie, infrastructures mairie, totem, panneaux	Zoé	Mi-août		
Valider les supports de communication fournis par VO + circuit	Zoé	Fin août	A arbitrer	
Prévoir des balades avec les enfants => en parler au CME, au CVA (Véronique et Valérie)	Zoé	Fin août	A arbitrer	
Réserver le matériel pour le stand (voir si besoin d'apporter feuilles, stylos, post-it etc. ou non)	Juliette	Début septembre		

Annexe 4 : Tableau des subventions et outils à étudier (réalisation : Juliette Soyer)

Intitulé	Bailleur	Projet susceptible d'être concerné	Thématique	Essentiel des informations
AMI Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires	Caisse des dépôts	PAC	Agriculture/alimentation	Projets de stratégie de transformation territoriale/ intelligence collective et participation citoyenne/ plan d'actions innovantes max 5 ans/ gouvernance territoriale (portage par un ensemble de partenaires) / stratégie de réplication
Fonds régional de soutien au développement des tiers-lieux	Département	Domaine de La Roche	Développement	Soutien financier pour recrutement d'un salarié pour l'animation (dégressif sur 3 ans), l'aménagement du lieu (petits travaux, mobilier...), l'étude préalable Durée encaissement : 4 ans pour les aides d'investissement (sauf celles relatives à l'acquisition de matériels ou d'équipements)/ 2 ans pour les aides de fonctionnement Tiers lieux comme levier de revitalisation, d'attractivité et d'animation des territoires/ espaces de co-working comme moyen de limitation des déplacements/ développement inclusion numérique
AAP Travaux de dépollution pour la reconversion de friches	ADEME	2023-2024 pour les travaux au Domaine de la Roche et pour d'autres futures opérations de revitalisation en cœur de bourg	Friche	Dans le cadre du Plan de relance : Reconversion des friches polluées issues d'anciens sites industriels ICPE ou sites miniers nécessitant des travaux de dépollution des sols et/ou des eaux Accompagnement des travaux de dépollution (y compris déconstruction/désamiantage et restauration des fonctionnalités des sols le cas échéant) Maturité du projet = stade « avant-projet détaillé » Objectif de démarrage fin 2022 (engagement premiers postes de dépense) et au plus tard au 1er semestre 2023. Les travaux de remise en état devront être achevés fin 2024. Complémentaire avec l'AAP Recyclage foncier de l'Etat
AAP Recyclage foncier	Etat-Région	2023-2024 pour les travaux au Domaine de la Roche et pour d'autres futures opérations de revitalisation en cœur de bourg	Agriculture	Dans le cadre du plan de relance : Recyclage de foncier pour des projets d'aménagement urbain et de relocalisation d'activité, revitalisation des cœurs de villes et périphérie urbaine (requalification à vocation productive) Friche = tout terrain nu, déjà artificialisé et qui a perdu son usage ou son affectation / lot d'habitat, d'activité ou mixte, bâti et caractérisé par une importante vacance ou à requalifier Financement des études, des acquisitions foncières, des travaux de démolition, de dépollution ou d'aménagement Ne sont pas éligibles au fonds : - les opérations de simple mise en conformité à une obligation réglementaire, - les opérations de simple démolition, dépollution, portage ou renaturation lorsqu'elles ne s'intègrent pas dans un projet d'aménagement avec production ou réhabilitation de surfaces de logements, de surfaces économiques ou d'équipements publics Engagement des crédits du fonds d'ici fin 2022 Complémentaire avec l'AAP Travaux de dépollution de l'ADEME
AMI Démonstrateurs de la ville durable	Banque des territoires	Hameaux Légers	Habitat	
Soutien à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique globale des bâtiments publics	Région	Bâtiments publics (dans la limite de 2 équipements) : La Roche, Maison Petit-Jean, salle polyvalente et multisport	Energie	Appui financier pour l'amélioration d'au moins 40% la performance énergétique des bâtiments publics / appui sur des professionnels disposant de la qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) ou équivalent Sont éligibles les collectivités ayant réalisé un audit thermique et énergétique et souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique globale d'un bâtiment public existant (au min 40% de la perf énergétique globale théorique) La subvention ne peut pas être accordée à plus de 2 équipements de la collectivité sur la période 2020-2024
Soutien à l'investissement des maisons de santé pluri-professionnelles	Région	Espace santé	Santé	Appui financier à l'investissement : mobilier et immobilier Projet doit être ratiellement mature car doit pouvoir fournir entre autres : les plans de la future maison de santé au stade de l'avant projet sommaire (APS) ainsi qu'un plan de situation permettant de visualiser l'insertion du projet dans le tissu urbain / Pour les projets de réhabilitation d'un bâtiment existant, audit thermique et attestation d'engagement du maître d'ouvrage à respecter un gain de 40% d'efficacité énergétique
Investissements en faveur du patrimoine naturel et des continuités écologiques	Région	Plantation de haies/ travaux zone humide Pont Rialland	Biodiversité/cadre de vie	Les investissements éligibles sont dits investissements non productifs : investissements qui ne conduisent pas à une augmentation significative de la valeur ou de la rentabilité de l'exploitation agricole ou forestière. Il s'agit des prestations de service ou d'investissements en matériel pour l'entretien des espaces remarquables ou concourant à la préservation de la biodiversité, ou à la mise en œuvre des mesures agroenvironnementales et climatiques, ou pour l'entretien et la restauration des continuités écologiques (ex : réhabilitation ou plantation de haies, restauration ou réhabilitation de milieux en déprise, entretien des mares, zones humides etc.) Sont exclues les actions relevant de la mise en œuvre d'obligations réglementaires
Fonds école	Département	Domaine de La Roche	Enfance-jeunesse	Aide au financement de constructions neuves ou de restructurations importantes des écoles publiques maternelles et primaires, des restaurants et cantines scolaires et des lieux d'activités périscolaires Opérations éligibles = construction, extension et réhabilitation lourde des : • écoles maternelles et élémentaires publiques, • restaurants scolaires publics et leurs dépendances accueillant les rationnaires de l'école publique, • locaux accueillant les enfants scolarisés sur le temps périscolaire L'aide à l'investissement concerne les études opérationnelles pour l'acquisition et l'aménagement de foncier et /ou pour les travaux
Aide à la restauration des archives communales	Département	Archives communales	Patrimoine	Les projets concernés doivent consister en une véritable intervention de restauration, hors relure obligatoire des registres d'état civil, délibérations et arrêtés.

Aide à l'organisation d'une saison musicale – spectacle vivant	Département	Festival jazz	Culture	Soutient financier à la mise en œuvre d'une saison musicale sur un territoire qui permet : d'animer et d'irriguer un territoire , de favoriser la présence artistique sur les territoires, de faire connaître une esthétique musicale particulière et de promouvoir les artistes de Loire-Atlantique.
Financement des travaux de revalorisation des terres par le défrichage	Département	PAC	Agriculture/alimentation	Aide financière pour les projets de revalorisation des terres grâce au défrichage = remise en état pour une utilisation agricole
Aide à la renaturation pour l'ouverture de petits sites au public	Département	Zone de loisir du Pont Rialland Opérations à prévoir dans le cadre du PGO : accessibilité du verger maison de santé + mise en valeur ancien cimetière La Roche + pourquoi pas réouverture voie verte sur parcelle communale YE 232 (entre cimetière de Bernizet et le chemin des morts)	Biodiversité/cadre de vie	Financer l'aménagement léger (équipement d'accueil ou d'accès) de petits espaces de nature et travaux pour l'amélioration de la qualité écologique (dont maîtrise d'œuvre et étude préalable) Favoriser l'accueil du public sur des espaces de nature et préserver ces espaces Enjeux de reconexion de l'Homme à la nature
Aide à la renaturation des sols imperméabilisés	Département	Opérations à prévoir dans le cadre du PGO : cours d'écoles + place de la mairie + place de l'église à Plessé + parking épiservice Le Dresny	Biodiversité/cadre de vie	Financement de(s) : - travaux de renaturation - la maîtrise d'œuvre et les frais d'études (diagnostic amiante, plomb, études géotechniques, etc.) et d'études techniques de faisabilité Si plusieurs actions ponctuelles de désimperméabilisation sur des micro espaces (cours d'école, place, trottoirs...) alors il est conseillé de toutes les présenter dans un même dossier de demande de subvention
Aider les communes à protéger les espaces naturels et agricoles (Péan)	Département	PAC	Agriculture/alimentation Foncier	Mettre en place un périmètre et développer un programme d'actions, principalement en vue de pérenniser l'activité agricole. A l'initiative des collectivités locales mais le Département est maître d'ouvrage sur la mise en place du PEAN. Le programme d'actions (foncier agricole, protection de l'environnement, aide aux exploitants agricoles) est évalué tous les 3 ans et révisé au besoin. Dépenses éligibles : - poste d'animateur-trice pendant une durée à déterminer en fonction des plans d'actions - actions de communication - financement prioritaire ou exclusif sur les actions de préservation et de reconquête de l'activité économique agricole - actions spécifiques liées au projet à déterminer au cas par cas.
Subvention pour la mise en place d'un abri sur un point d'arrêt de ligne scolaire	Région	Abribus	Sécurité Mobilité	Financement d'installation d'abris bus pour les points d'arrêt de lignes de transports scolaires organisées par la Région. Le point d'arrêt scolaire concerné devra accueillir a minima 3 élèves inscrit pour l'année scolaire en cours / l'implantation de l'abri ne devra pas être de nature à entraîner une dégradation la visibilité des usagers de la route Le mobilier (banc, poubelle, éclairage, panneau solaire etc.) est compris dans le montant pris en charge par la subvention.
Plan 5000 terrains de sport d'ici à 2024	Etat (DRAJES/SDJES)	Pont Rialland, rénovation terrain de tennis, rénovation de la salle polyvalente et multisport	Sport	Financer la construction et/ou la requalification d'équipements sportifs de proximité et/ou l'acquisition d'équipements sportifs mobiles Les projets éligibles sont les projets individuels (un seul équipement de proximité) ou multiples (plusieurs équipements de proximité pouvant être de nature différente) Privilégier les projets les plus innovants et ceux s'inscrivant dans une démarche écoresponsable

Montant max	Echéance 2022	Type	Possibilité de renouvellement en 2023
300 000 €	1/6/2022	Ponctuelle	2e vague = 02/12/2022 3e vague = incertain
Prestations : 50% / 10 000 € Investissement : 20% / 100 000 €		Permanente	
200 000 €	29/4/2022	Ponctuelle	oui
Plafond élevé mais non indiqué (ex : Requalification de l'ancien site de l'hôpital à Loroux-Bottereau = 1 200 000€)	13/5/2022	Ponctuelle	oui

		Ponctuelle	incertain
50 €/m ² de SHAB (surface habitable) du bâtiment existant Plafond à 100 000 €		Permanente	oui
25% Plafond à 300 000 €		Permanente	oui
1 000 €		Permanente	oui
50 % Plafond à 600 000 € Plafond des dépenses subventionnables à 2 000 000 €		Permanente	oui (jusqu'en 2026)
20% Plafond à 4 000 €	15/4/2022 ?		incertain
	commission permanente ? le 17 novembre	Permanente	commission permanente en novembre de chaque année
50% 40 000€ par an (dépôt de plusieurs dossiers possible)	commission permanente le 2 juin et 17 novembre	Permanente	commission permanente en juin et novembre de chaque année
70% 200 000 € par an (dépôt de plusieurs dossiers possible)	commission permanente le 2 juin et 17 novembre	Permanente	commission permanente en juin et novembre de chaque année
	??	Permanente	oui
50% /abri 1 000€/abri Plafond de 3000€/an	Aucune	Permanente	oui
80 % 10 000€ minimum de demande de subvention		2024 Permanente	oui

Intitulé	Structure	Projet susceptible d'être concerné	Thématique	Essentiel des informations	Coût
Plateforme UrbanVitaliz	CEREMA	Rénovation de la Maison de la Gaudin, Domaine de la Roche (ensemble du domaine et notamment l'étage et la partie citadelle pour lesquels ce n'est pas complètement fixé)	Friche	<p>Accompagne les collectivités sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des types de friches variés (zones tertiaires en déprise, résidence ou cliniques à l'abandon, ancienne usines ou stations essence, friches ferroviaires...) - des projets en sortie très différents (habitat, coworking, zone d'activité, équipements publics, renaturation...). <p>La plateforme permet de répondre à une série de blocages : besoin de méthode, recherche de financement, réponses techniques et juridiques...</p> <p>Marche à suivre : décrire le projet sur la plateforme et attendre les recommandations</p>	Gratuit

Foncière centralités 44	LAD, Banque des territoires, CCI	Maison de la Gaudin, projet de MAM/micro crèche, parcelles en bordure du parking maison rue de Ronde, commerçants propriétaires en difficultés ?, actions dans le cadre du PGO, épi service du Coudray	Développement	<p>Structure dédiée à la dynamisation commerciale à l'échelle du territoire de la Loire-Atlantique.</p> <p>Une foncière c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un outil financier et opérationnel -Capable d'acquérir, rénover, relouer des actifs immobiliers grâce à ses fonds propres et de la dette bancaire -Qui regroupe des actifs immobiliers économiquement viables et diversifiés et avec une approche de long terme <p>Actions : portage d'actif immobilier et investissement --> très en amont du projet, la foncière accompagne la collectivité dans sa réflexion, échange avec bailleurs sociaux ou opérateurs privés très en amont (si projets avec logements et RDC commerciaux), recherche un équilibre économique (loyer adapté à la localisation et à l'activité, et en cohérence avec le prix d'acquisition et les travaux)</p> <p>Problématiques concernées : travaux dans commerces vacants, requalification îlot de centre ville, implantation de nouveaux locaux à proximité du centre ville, aide aux commerçants propriétaires, achat de commerces ou locaux d'activité mis en vente par les collectivités</p>	
-------------------------	----------------------------------	--	---------------	---	--

Durée du dispositif	Lien	Contact	
Indéterminée	https://urbanvitaliz.fr/		

Indéterminée	<p>https://www.loire-atlantique.gouv.fr/content/download/53713/346935/file/Webinaire%20du%2019%20mai%20-%20support%20de%20pr%C3%A9sentation.pdf</p>	<p>Tania PARÉ - LAD LD 02 51 84 96 53 M 06 23 43 05 15 t.pare@loireatlantique-developpement.fr</p>	<p>Comité d'engagement LAD fin juin. Le suivant sera ensuite courant septembre.</p> <p>Pour la présentation des projets en comité d'engagement, il lui faudra, en fonction des éléments à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'adresse, la localisation par rapport au centre bourg, la référence cadastrale -La surface du terrain, la surface du bâti le cas échéant, les plans si vous les avez, -Le type d'activités souhaitées, est-ce qu'il y a des prospects identifiés ? Si vous les avez, les derniers chiffres d'affaires des commerçants intéressés ou leur bilan prévisionnel -Le cas échéant, le prix d'acquisition du bâtiment ou du local <p>Concernant la création d'un pôle santé, un échange peut être envisagé avec la banque des territoires qui a créé une foncière avec Office Santé pour la création de pôle santé --> Mme BACCARI nathalie.baccari@caissedesdepots.fr</p>
--------------	--	--	---

Mis à jour le 30/06/2022

Programme « Aller vers »	
Fiche action n°1 : ACCUEIL DES NOUVEAUX ET NOUVELLES HABITANT·E·S	
Responsable	Auréli MEZIERE
Finalité	Faire prendre conscience de leur pouvoir en tant que citoyen.ne et susciter l'envie de faire vivre la démocratie en s'investissant dans les instances communales Renouveler les VIP et en diversifier les profils Améliorer la transparence de l'information Favoriser un attachement à la commune
Objectifs	Informier sur les rendez-vous citoyens (CM, comités et autres actions de participation citoyenne), les projets portés par la municipalité et les animations organisées sur le territoire (culturelles, sportives...) Créer un moment joyeux de partage et de proximité Faire découvrir la commune et son histoire
Réurrence	1 fois par an en fin d'été
Parties-prenantes	Animation de la rencontre : élu.es Partenaires : association « L'outil à Plessé » (tote bags) + association Mémoire d'un Pays (visite) + office de tourisme de Redon Agglomération etc.
Date et lieu de l'action	Forum des associations le
Descriptif de l'action	Dans un premier temps accueillir les nouveaux habitants à l'occasion du forum des associations. OUVERT à tous.tes Dans un second temps, les convier à participer à une sortie découverte : - soit une balade en bus pour aller de site en site - soit une visite guidée à pieds sur un point d'intérêt historique de la commune (exemple le domaine de La Roche) avec une co-animation élu.es et association de préservation du patrimoine GRATUIT SUR INSCRIPTION Les nouveaux et nouvelles habitant.es seraient convié.es par l'intermédiaire de la gazette, des réseaux sociaux et par courrier. Les courriers seraient envoyés aux personnes inscrites sur la base de données à constituer. Cette BDD serait sur la base de la liste électorale (inscriptions sur l'année n-1) mais aussi à partir d'un formulaire en ligne sur le site de la mairie. Ce formulaire vise à demander aux personnes leurs coordonnées si elles souhaitent recevoir directement l'information pour éventuellement participer aux prochaines animations d'accueil. La base de données serait entièrement renouvelée en automne (après les animations d'accueil).
Outils à constituer	<ul style="list-style-type: none"> - Formulaire de contact (récupérer les adresses mail / sonder la population pour adapter les actions en fonction : niveau de connaissance de la commune, intérêt pour le projet de la municipalité) - Liste des nouveaux et nouvelles habitant.es par année - Planning des élu.es - Liste des supports à récupérer et imprimer pour le stand - Email bilan aux élu.es - A4 Les informations essentielles - Dossier des productions pour les années suivantes
	1 ^{er} temps = forum des associations (2 juillet de 9h30 à 12h30)

<p>Etapas en bref</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir qui sont les nouveaux arrivants (registre à l'accueil de la mairie, formulaire de contact, liste d'électeurs, [passer par les référents villages]) et les inviter - Définir quels élu.es sont disponibles et sur quels créneaux horaires pour animer le stand (planning) - Faire des rappels réguliers sur les gazettes ([glisser un formulaire papier ?]) et les réseaux sociaux (facebook, instagram, intramuros) - Constituer les « sacs de bienvenue » - Préparer le stand - Faire le bilan (à partir des critères d'évaluation et du questionnaire aux élu.es) <p>2^e temps = visite (septembre)</p> <ul style="list-style-type: none"> - ...
<p>Moyens</p>	<p><u>Moyens humains</u> : 1 agent + des élu.es</p> <p><u>Moyens matériels</u> : boissons, viennoiseries, oriflamme, registre des demandes d'informations sur les comités, flyers et affiches, tote bags</p> <p><u>Moyens financiers</u> : moins de 5€ (2500 feuilles de papier valant moins de 4.6€)</p>
<p>Indicateurs de réalisation</p>	<p><u>Questionnaire en ligne/ mairie</u> Formulaire de contact site au moins 15 foyers Nombre de questionnaires papier au moins 10 retours</p> <p><u>Stand forum des asso</u> Taux de retour de courriers 10 maximum Nombre de passages sur le stand 50 Nombre de participants à l'animation sur la citoyenneté (affiche) 30 Nombre de participants à l'animation sur la citoyenneté (questions complémentaires) 30 Nombre de questionnaires papier 12 Nombre d'élu.es disponibles au moins 4 Taux de distribution de sacs 90% (45) Ressentis des élu.es satisfaits et boostés</p>
<p>Evaluation finale</p>	<p><u>Questionnaire en ligne/ mairie</u> 16 formulaires de contact site (au 29 juillet 2022) 1 questionnaire papier (au 29 juillet 2022)</p> <p><u>Stand forum des asso</u> 358 courriers envoyés 3 courriers nous sont revenus environ 30 passages sur le stand 31 contributions pour la situation actuelle / 28 contributions pour la situation souhaitée (mais la plupart des personnes ont participé en couple et seulement 2 personnes m'ont dit ne pas être habitantes de Plessé) 14 participations aux questions complémentaires 12 questionnaires papier 29 élu.e-s sollicité.e-s 5 inscriptions et 11 élu.e-s présent.e-s (seulement 7 à avoir répondu au framadate) 50 sacs commandés 60% de taux de distribution (30 sacs écoulés)</p> <p>Retours des élu.e-s : Aurélie :</p> <p>Bilan :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une trentaine de personnes sont venues suite à l'envoi des invitations • Les personnes ont pris beaucoup de documentation (beaucoup des randonnées) • Les demandes étaient particulièrement sur les activités et projets de la commune

	<ul style="list-style-type: none"> ● Personnellement je leur ai systématiquement demandé d'où ils venaient, où ils étaient installés, pourquoi ils avaient choisi Plessé ● Les gens étaient contents de rencontrer des élus dont la maire ● La formule était intéressante et mériterait d'être renouvelée pour installer une habitude ● Garder l'idée des sacs avec l'Outil à Plessé <p>Points d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Offrir un café ou thé ou jus de pomme local ● Etre plus nombreux (élus) pour accueillir les personnes <p>Vincent : Tout très bien. Il ne manquait que les brochures un été à Plessé.</p> <p>Jacqueline : L'idée d'inviter les nouveaux habitants lors du forum pouvait être une bonne idée . Mais,nous qui étions à nos stands respectifs, n'avons pas rencontré ces personnes . Le fait que le stand soit dès l'entrée n'a pas incité ces mêmes personnes à avancer plus loin vers les différentes animations, du moins pour une majorité . Cet accueil s'est fait en "petit comité" . Il aurait peut être été préférable de les inviter ensemble, en fin de matinée . Sans être forcément protocolaire mais un petit temps de présentation pour faire un peu connaissance</p> <p style="text-align: center;">Retour personnel :</p> <p>Stand : Beaucoup de monde, ça n'a pas désempi. Les gens semblaient content de pouvoir passer sur le stand, récupérer des infos et discuter avec les élu.es.</p> <p>Animation : Pas tout le monde n'a compris que la question n'était pas nécessaire posée à l'échelle de la commune. Les gens étaient contents de pouvoir s'exprimer sur ce sujet. Beaucoup de personnes ont participé. Il y a un profil principal de participant-es mais il y a quand même eu pas mal de personnes différentes. J'ai même réussi à interroger une jeune fille de 12-13 ans. La majorité a bien voulu répondre aux questions complémentaires. Faire cette animation sur le forum était très opportun.</p>
--	---

Mis à jour le 25/07/2022

Programme « Aller vers » Fiche action n°2 : PERMANENCE DES ELU·E·S DANS LES VILLAGES	
Responsable	Aurélié MEZIERE
Finalité	Faire prendre conscience de leur pouvoir en tant que citoyen.ne et susciter l'envie de faire vivre la démocratie en s'investissant dans les instances communales Renouveler les VIP et en diversifier les profils Améliorer la transparence de l'information Renforcer la proximité entre les élu.es et la population
Objectifs	Informers sur les rendez-vous citoyens (CM, comités et autres actions de participation citoyenne), les projets portés par la municipalité et les animations organisées sur le territoire (culturelles, sportives...) Créer un moment joyeux de partage au plus près des habitant·e·s Répondre aux craintes et interrogations Décentrer les lieux d'échange (en sortant du bourg principal)
Récurrance	2 fois par an (printemps et automne) à raison de 2 permanences de 2 heures à chaque fois (sur le même créneau horaire ou en décalé dans la semaine) 10h-12h ? 17h-19h ?
Parties-prenantes	Animation de la rencontre : élu.es
Date et lieu de l'action	Dans les villages le week-end et/ou en soirée
Descriptif de l'action	Il s'agit de s'installer dans des villages à enjeux, faciles d'accès, avec un minimum de matériel (boisson, biscuits, barnum, table, chaises, oriflammes) et un maximum d'élus-es. On cherche à échanger, faire remonter des informations et en diffuser des informations (RDV citoyens, projets, animations), à répondre aux inquiétudes voire à recueillir les idées. Pas besoin de RDV préalable.
Outils à constituer	<ul style="list-style-type: none"> - Planning des élu.es - Questionnaire bilan aux élu.es - Document retraçant les projets des élu.es - Dossier des productions pour les années suivantes
Etapes en bref	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les villages - Définir quels élu.es sont disponibles et sur quels créneaux horaires pour animer le stand (planning) - Faire des rappels réguliers sur les gazettes et les réseaux sociaux (facebook, instagram, intramuros) - Préparer le stand - Faire le bilan (à partir des critères d'évaluation et du questionnaire aux élu.es)
Moyens	<u>Moyens humains</u> : 2 ou 3 élu.es <u>Moyens matériels</u> : boissons, viennoiseries, oriflamme, registre des permanences, flyer d'information sur les comités, chapiteaux, table, boîte <u>Moyens financiers</u> : ?
Indicateurs de réalisation	Nombre de participants 15 personnes Nombre d'élus-es disponibles au moins 4 par site de permanence Equilibre de la fréquentation entre les différentes permanences pourcentage d'écart Nombre d'inscrits sur la liste de demande d'info sur les comités environ 20 Ressentis des élu.es satisfaits et boostés Ressentis des administrés contributions dans le registre des permanences
Evaluation finale	Villages choisis : Trégouet/Trélan en matinée un samedi d'octobre

	Etat	Mai	Juin	Juillet
Accueil des nouveaux et nouvelles habitant.e.s				
Création de fiche action		V		
Benchmark				
Rédiger l'article pour la gazette		V		
Récupérer la liste des nouveaux électeurs et nouvelles électrices				
Triier la liste				
Faire du publiipostage				
Contacteur l'outil à Plessé pour connaitre la faisabilité des tote-bags et coût				
Recensement des documents les plus plébiscités à l'accueil				
Créer A4 explicatif				
Création d'un framadate pour les élu.e.s + l'envoyer				
Checker le framadate				
Faire planning des élu.e.s				
Création du formulaire de contact + poster sur le site		V		
Checker le formulaire de contact + ajouter les contacts à la base de données				
Créer une infographie retraçant les différents projets des élu.e.s et comités				
Préparer + envoyer le courrier d'invitation aux habitant.es			V	
Annonces sur réseaux sociaux (fb, insta et intramuros)				
Réception des tote-bags				
Préparer le stand (imprimer et compter les documents nécessaires)				
Recueillir les impression des élu.e.s par retour de mail				
Effectuer un deuxième comptage et faire le bilan de l'action				
Récupérer l'ensemble des productions pour compléter le dossier action 2022				

Annexe 8 : Rétroplanning fiche action 2. A noter que les dates sont indéfinies à partir de fin juillet.
(réalisation : Juliette Soyer)

	Prevision nel	Fin de fiche	Etat	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Permanence des élu-e-s									
Création de fiche action	13/5/2022	8/7/2022							
Benchmark	5/5/2022	12/5/2022		V					
Rédiger l'article pour la gazette	20/5/2022	25/5/2022		V					
Rédaction d'un 2nd article pour la gazette AURELIE	26/8/2022				V				
Appel à contribution + constitution d'une liste + choix des villages	13/7/2022	7/7/2022			V				
Création d'un framadate pour les élu-e-s + l'envoyer	29/7/2022	25/7/2022							
Relance framadate	16/8/2022								
Faire planning des élus	15/7/2022								
Article presse ? AURELIE ?	15/7/2022								
Annonces sur réseaux sociaux (fb, insta et intramuros)	3/10/2022								
Rappel aux élu-e-s pour acheter les boissons + contacter la boulangerie pour commander des viennoiseries									
Préparer le stand (imprimer et compter les documents nécessaires)									
Recueillir les impressions des élu-e-s par retour de mail									
Effectuer un deuxième complage + retranscrire les contributions au registre des permanences + faire le bilan de l'action									
Récupérer l'ensemble des productions pour compléter le dossier action 2022									

XXX
XXX
44630 PLESSÉ

Objet : Invitation pour venir à la rencontre des élu-es

Madame, Monsieur,

Parce que vous habitez la commune de Plessé depuis moins de 2 ans, les élu-es municipaux vous invitent à venir les rencontrer au stand d'accueil et de renseignements qu'ils et elles tiendront à l'occasion du prochain :

**Forum des associations
2 juillet 2022 de 9h à 12h30
Devant le Pôle sportif communal (Bourg de Plessé, route d'Avessac)**

Ce sera l'occasion d'échanger, dans une ambiance conviviale et informelle, sur votre intégration dans la commune, de répondre à vos interrogations diverses et de découvrir les projets menés.

Certaine de l'intérêt d'intégrer les citoyen-nes à la vie de la collectivité, la nouvelle municipalité a mis en place dès son arrivée en 2020 un fonctionnement innovant qu'elle aime à expliquer et à partager.

Si vous le souhaitez, vous pourrez repartir avec votre kit de bienvenue. Il rassemblera toute la documentation utile pour une installation sereine.

D'ici là n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la mairie et à la suivre sur les réseaux sociaux (facebook, instagram, twitter et intramuros à @communedeplese) pour connaître ses actualités et obtenir davantage de renseignements.

Sur la page d'accueil du site internet, vous trouverez notamment un [formulaire de contact](#), qui vous est destiné, que nous vous invitons à remplir. Vous pourrez ainsi :

- Recevoir par email les informations relatives à l'organisation de divers temps d'échanges et de rencontres
- Contribuer à l'amélioration de cette organisation et de la participation citoyenne au sens large

Au nom des adjoints, du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite la [bienvenue au sein de la commune de Plessé](#).

Sincères salutations,

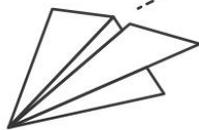
La Maire
Aurélie Mézière





LES INFORMATIONS ESSENTIELLES

Où chercher l'information ?
Que faut-il savoir lorsque l'on s'installe ?



MAIRIE DE PLESSÉ



Horaires de l'accueil :
LMMJV : 9h/12h - 14h/17h
Samedi : 9h - 12h
02 40 79 60 14
contact@mairie-plesse.fr
www.commune-de-plesse.com



@communedeplesse

Démarches en mairie (urbanisme, état-civil, listes électorales, scolarité...), **agenda et actualités** (sport, loisirs, culture et citoyenneté) et **vie municipale** (élus, comités, conseils municipaux, publications et autres services municipaux)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Délivre les aides sociales facultatives (ex : chèque alimentaire) et accompagnement à l'attribution de l'aide sociale légale (ex : RSA)



Horaires de l'accueil :
LMMJV : 9h/12h - 14h/17h
laetitia.havard@mairie-plesse.fr

ESPACE FRANCE SERVICES



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Horaires de l'accueil :
Lundi : 9h/12h - 14h/18h
Mardi : 9h/12h - 14h/17h
Mercredi : 9h/12h - 14h/17h
Jeudi : 9h/12h
Vendredi : 9h/12h - 14h/17h
Samedi : 9h/12h

02 40 79 69 74
efs@mairie-plesse.fr

Information de premier niveau et conseil, accompagnement au numérique et aide aux démarches en ligne (ex : impôts, Pôle Emploi...)

MÉDIATHÈQUE



Horaires :
Mardi : 16h/18h
Mercredi : 10h/12h30 - 14h/18h30
Jeudi : 16h/18h
Vendredi : 16h/19h
Samedi : 9h30/13h

02 40 79 76 68
mediatheque@mairie-plesse.fr

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE LA ROCHE



LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR



@audomainedelaroche

Horaires :
LMMJV : 9h/12h - 14h/17h
02 52 78 00 10
spl.laroche@audomainedelaroche.fr
www.audomainedelaroche.fr

Accueils périscolaire et de loisirs (3-10 ans, 10-12 ans et 12-17 ans)

REDON AGGLOMÉRATION

DÉCHETS, TRANSPORT, PETITE ENFANCE

Conseil de développement
(assemblée de citoyens)

Création d'une carte pour accéder à la déchetterie, ouverture de contrat pour le tri et la collecte des déchets et organisation du transport à la demande

Services à la population (crèches, théâtre, conservatoire de musique, Point Accueil Emploi, Office de Tourisme...) et politiques publiques structurantes (développement de l'économie sociale et solidaire, mise en œuvre de la transition énergétique et de la transition alimentaire...)



@RedonAgglo

Horaires :
LMMJ : 9h/12h - 14h/17h
Vendredi : 9h/12h - 14h/16h
02 99 70 34 34
contact@redon-agglomeration.bzh
www.redon-agglomeration.bzh

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET RURAL

GESTION DE L'EAU



France
www.saurclient.fr



Permanence d'un conseiller SAUR à l'EFS le mercredi matin (sur RDV)

Raccordement et abonnement à l'eau, pose de compteur et devis pour travaux

Service clientèle
02 44 68 20 00

Problème technique sur le réseau ou sur son compteur

Service dépannage 24h/24
02 44 68 20 09

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE 44

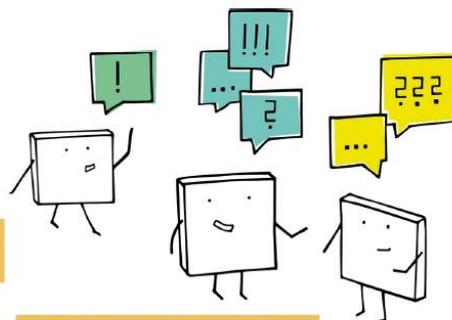
DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité et distribution du gaz

Accompagnement dans les projets de développement d'énergie renouvelable et de sobriété énergétique



contacts@sydela.fr
www.sydela.fr



FORMULAIRE DE CONTACT NOUVEAUX ET NOUVELLES HABITANT·E·S DEPUIS MOINS DE 2 ANS

Dans le cadre de son **programme de participation citoyenne** et afin de **garder contact** sur le long terme avec les plesséen-ne-s, la municipalité souhaite organiser **divers temps d'échanges et de rencontre qui viendront ponctuer l'année**. Ils seront **ouverts à toutes et tous**, sans obligation de participation.

Votre arrivée sur la commune constitue le **moment idéal pour favoriser votre intégration** au territoire. C'est pourquoi nous vous proposons de remplir dès maintenant le formulaire suivant. Il vous permettra de **vous tenir informer** et nous permettra d'**améliorer nos actions** pour qu'elles correspondent au mieux à vos attentes.

Il s'adresse aux **habitant-es de la commune de Plessé depuis moins de 2 ans**.

Rappel : La commune de Plessé, dont la maire est responsable de la collecte des données qui seront traitées par ses agents. Ces données permettront de vous contacter pour vous informer sur les rendez-vous importants de la vie citoyenne dans la commune Plessé. Ces données seront conservées pendant 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès et de modification de vos données, exerçable auprès de la mairie de Plessé.

COORDONNÉES

NOM Prénom

Adresse électronique (email)

Adresse postale

Numéro, rue, complément d'adresse, code postal, ville

SONDAGE

1/2 Informations sur votre installation

Date d'installation

Jour/mois /année

Nombre d'**adultes** dans le foyer



Nombre d'**adultes** dans le foyer

Nombre d'**enfants** dans le foyer

2/2 Informations complémentaires

Selon vous, quel est votre degré de connaissance du **territoire de la commune** ?

Entourez

1 2 3 4 5

Quasi nul ←.....→ Très bon

Remarque : Il s'agit d'une appréciation approximative de votre degré de connaissance du territoire en terme de diversité d'associations, d'entreprises, de services, d'activités de loisirs, de patrimoine etc.

Selon vous, quel est votre degré de connaissance du **projet de la municipalité** ?

Entourez

1 2 3 4 5

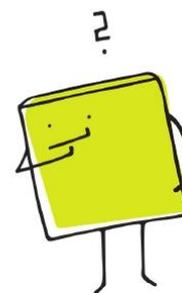
Quasi nul ←.....→ Très bon

Remarque : Il s'agit d'une appréciation approximative de votre degré de connaissance des divers projets menés, du fonctionnement des instances municipales ouvertes au public (comités consultatifs, groupes projets, conseil des jeunes, conseil des enfants, conseil municipal) et de la politique en faveur de la participation citoyenne portée par les élu-e-s.

Le projet porté par la municipalité a-t-il influencé votre choix d'installation à Plessé ?

- Beaucoup
- Un peu
- Pas du tout
- Ne souhaite pas répondre

Quelque chose à nous partager ? Une suggestion d'action de participation et/ou de format de rencontre ?



Une fois le questionnaire complété,
vous pouvez le déposer à l'accueil !

MERCI

Aujourd'hui et demain en France **QUI DÉTIENT LE POUVOIR ?**



1

Ce que vous percevez de la **situation actuelle**

2

Ce que vous **souhaitez**

Exprimez-vous !

ELU·E·S

Seulement les élu·e·s 	Surtout les élu·e·s et un peu les citoyen·ne·s	Les élu·e·s et les citoyen·ne·s ont beaucoup et autant de pouvoir
Un peu les élu·e·s mais pas du tout les citoyen·ne·s	Les élu·e·s et les citoyen·ne·s ont autant (mais peu) de pouvoir	Surtout les citoyen·ne·s et un peu les élu·e·s
Ni les un·e·s ni les autres	Un peu les citoyen·ne·s mais pas du tout les élu·e·s	Seulement les citoyen·ne·s 

CITOYEN·NE·S

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Comparaison entre la carte de L'état-major (1820-1866) et une photographie aérienne (2018) du Domaine de Carheil (source : IGN - Remonter le temps).....	7
Figure 2 : Entre 10 et 15 000 paysans manifestent à Redon à l'appel de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Ouest le 26 juin 1967 (Sources : FDSEA 353, Centre d'histoire du travail de Nantes – Bretagne Culture et Diversité).....	8
Figure 3 : Comparaison entre les photographies aériennes de 1950-1965 et de 2018 des alentours du bourg de Plessé (source : IGN - Remonter le temps)	9
Figure 4 : Carte du réseau hydrographique, des zones humides, zones Natura 2000 et Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) (réalisation : Juliette Soyer).....	10
Figure 5 : Carte des parcelles agricoles en agriculture biologique (réalisation : Juliette Soyer).....	11
Figure 6 : Extrait de l'inventaire bocager, secteur du lieu-dit Le Guignoux au bord de l'Isac (source : Syndicat Chère Don Isac - Inventaire bocager de Plessé réalisé en 2021-2022)	11
Figure 7 : Carte de situation de la commune de Plessé (réalisation : Juliette Soyer).....	12
Figure 8 : Evolution démographique de la commune de Plessé entre 1968 et 2019 (source : atlas.loire-atlantique.fr).....	13
Figure 9 : Carte des 6 circuits de randonnée actuels créés par le groupe Circuits&Randos du Comité Economie, Tourisme et Attractivité (source : Commune de Plessé).....	15
Figure 10 : Affiche de la 1e Rencontre Inspirante 2021 (source : ECPV)	16
Figure 11 : Organigramme de la mairie au 4 janvier 2022 en cours d'actualisation (source : Mairie de Plessé).....	17
Figure 12 : Affiche de la dernière édition de la Fête de la vache Nantaise en 2018 (source : vivreaplesse.blogpost.com)	19
Figure 13 : Membre de la liste Osons Plessé en lice aux élections municipales de 2020 (source : page facebook d'Osons Plessé)	20
Figure 14 : Logo du collectif depuis 2014 (source ; https://osonsplesse.wixsite.com).....	21
Figure 15 : Les principes au cœur de la philosophie des comités consultatifs de Plessé tirés du document de présentation (source : Mairie de Plessé).....	24
Figure 17 : Le directeur d'inter Bio Pays-de-la-Loire et Rémi Beslé, premier adjoint délégué à l'agriculture et à l'alimentation à Plessé (source : Mairie de Plessé)	25
Figure 16 : Le fondateur et directeur général de l'association Empreintes citoyennes, et Aurélie Mézière, Maire de Plessé (source : Mairie de Plessé).....	25
Figure 18 : Simulation par modèles et calculs de l'évolution de la température mondiale sans les facteurs anthropiques par rapport aux observations réelles qui en sont faites (source : « Le rapport du GIEC en 18 graphiques », 2021).....	28
Figure 19 : Echelle de la participation citoyenne de Sherry R. Arnstein (source : https://organizingengagement.org/models/ladder-of-citizen-participation/).....	35
Figure 20 : Carte interactive des municipalités, collectifs et élu-es minoritaires qui réinventent la démocratie locale (source : frequencecommune.fr)	38
Figure 21 : Les étapes de la démarche pour lesquelles les outils participatifs peuvent être utilisés (source : Guide pratique d'accompagnement pour mettre en œuvre et animer un projet participatif en Guyane, 2017)	40
Figure 22 : Quelques événements organisés en 2022 par l'association BRUDED (source : page Facebook de BRUDED)	43
Figure 23 : Circuit de décision (source : Mairie de Plessé).....	48
Figure 24 : Domaine de La Roche à Plessé (source : Ouest-France).....	49

Figure 25 : Cartographie du réseau hydrographique de la zone de projet du Pont Rialland réalisée pour compléter le dossier de consultation pour engager un architecte-paysagiste (réalisation : Juliette Soyer)	53
Figure 26 : Extrait de la première présentation de l'association Hameau Léger en bureau municipal en février 2021 (source : Un hameau léger à Plessé ? Présentation et proposition, 2021)	54
Figure 27 : Remue-méninges du groupe projet zone de loisir en septembre 2021 (source : commune de Plessé)	55
Figure 28 : Scénario retenu par le comité VACSC et les élu-es extrait de la 3 ^e présentation du CAUE en mai 2022 (source : CAUE44, 2022)	55
Figure 29 : Carte de pré-identification des enjeux des bourgs de Plessé issue du diaporama de présentation du lancement de la démarche de PGO (source : Elaboration d'un plan-guide opérationnel. Commune de Plessé, 2022 / réalisation : Ville Ouverte).....	57
Figure 30 : Arrêt sur "le Chemin des Morts" dans le bourg de Plessé pour parler de mobilité douce dans les bourgs, lors du lancement du plan-guide opérationnel le 11 juillet 2022 (crédit : Juliette Soyer)	58
Figure 31 : Résumé des missions effectuées par principaux projets et actions mis œuvre pendant mon stage (réalisation : Juliette Soyer)	59
Figure 32 : Couverture de la Gazette de Plessé pour l'été 2022 présentant entre autres les avancées du projet de Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée (source : Commune de Plessé).....	59
Figure 33 : Visite du parc de la Chézine à Saint-Herblain (crédit : Christine Le Bihan) 61	
Figure 34 : Rencontre avec le "groupe de femmes" du quartier Château à Rezé organisée par l'ICPC 44 (crédit : ICPC 44)	61
Figure 35 : Les trois principales plateformes de compilation des aides financières et en ingénieries utilisées (sources : paysdelaloire.fr, loire-atlantique.fr et agence-cohesion-territoires.gouv.fr)	62
Figure 36 : Le stand à la fin du forum des associations (crédit : Aurélie Mézière)	76
Figure 37 : Affiche de l'animation sur la citoyenneté à la fin du forum des associations de Plessé le 2 juillet dernier (crédit : Aurélie Mézière).....	78
Figure 38 : Résultats de la phase 2 de l'animation sur la citoyenneté du forum des association de Plessé du 2 juillet 2022 (réalisation : Juliette Soyer)	79

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : « Agenda du mandat » en cours des projets de la commune de Plessé par comité (réalisation : Juliette Soyer sur la base du travail élaboré par les élu-es)	90
Annexe 2 : Tableau de suivi de mes missions par projet (en rouge les projets que je n'ai finalement pas fini) (réalisation : Juliette Soyer)	93
Annexe 3 : Récapitulatif des tâches à accomplir durant le mois d'août pour le projet de plan-guide opérationnel (réalisation : Juliette Soyer)	97
Annexe 4 : Tableau des subventions et outils à étudier (réalisation : Juliette Soyer)	101
Annexe 5 : Fiche action 1 Accueil des nouveaux et nouvelles habitant-es (réalisation : Juliette Soyer)	105
Annexe 6 : Fiche action 2 Permanence d'élu-es dans les villages (réalisation : Juliette Soyer)	108
Annexe 7 : Rétroplanning fiche action 1 (réalisation : Juliette Soyer)	109
Annexe 8 : Rétroplanning fiche action 2. A noter que les dates sont indéfinies à partir de fin juillet. (réalisation : Juliette Soyer)	110
Annexe 9 : Invitation envoyée aux nouveaux et nouvelles habitant-es (réalisation : Juliette Soyer)	111
Annexe 10 : A4 explicatif «les informations essentielles» (réalisation : Juliette Soyer)	112
Annexe 11 : Formulaire à destination des nouveaux et nouvelles habitant-es (réalisation : Juliette Soyer)	114
Annexe 12 : Affiche pour l'animation sur la citoyenneté (réalisation : Juliette Soyer) ..	116

TABLE DES MATIÈRES

Résumé Français / English.....	2
Remerciements.....	3
Sommaire.....	4
Introduction.....	5
Partie 1 : Contexte du stage.....	7
A - Un territoire rural dynamique.....	7
1. Caractéristiques historiques et paysagères.....	7
a. Les marques de l'Histoire et l'influence bretonne.....	7
b. Les traces du syndicalisme paysan de l'Ouest des années 1968.....	8
c. Usage du sol, géologie et hydrographie.....	9
d. Aux pieds de la Bretagne, les ondulations du bocage Plesséen.....	10
2. Caractéristiques de la vie locale Plesséenne.....	12
a. Démographie et socio-économique.....	12
b. Vie locale (associations, commerces, services).....	14
c. Tourisme, loisirs et sports.....	15
3. Des services municipaux développés.....	17
4. L'inscription de la commune dans son territoire élargi.....	17
a. A toutes les échelles, des partenaires publics et privés indispensables.....	17
b. Une commune adhérente à une diversité d'associations.....	18
B - Illustration d'un territoire de proximité revendiquée.....	19
1. De la naissance d'un collectif à l'élection de la liste citoyenne : devenir une alternative solide.....	19
2. Donner du sens à l'action.....	21
a. Mettre en œuvre le récit d'une vision viable et souhaitable du territoire.....	21
b. Faire ensemble : de la gouvernance partagée.....	22
c. Chercher la reconnaissance pour porter à connaissance.....	25
C - Venir en appui pour la mise en œuvre de la transition et de la participation.....	25
1. Suivi de projet et recherche de subventions.....	26
2. Lancer de nouvelles actions de participation citoyenne.....	26
Partie 2 : Comprendre les systèmes et se saisir des clés pour répondre à l'urgence..	28
A - La catastrophe climatique : ce grand défi sociétal auquel il faut faire face.....	28
1. Prise de conscience tardive des problèmes liés aux bouleversements planétaires et réponse insuffisante.....	28
a. En bref : quels bouleversements majeurs demain ?.....	28
b. Le développement durable est-il viable ?.....	29

2.	Après le développement durable : la transition et la résilience ?	30
B -	La participation citoyenne comme pierre angulaire d'autres possibles	31
1.	Des premières revendications au début de l'institutionnalisation de la participation : les acquis des mobilisations citoyennes.....	31
2.	Pas de transition sans l'implication de toutes et tous	32
a.	La participation comme facilitatrice	32
b.	Au-delà de la participation la coopération à toutes les échelles	33
3.	Les indispensables de la démocratie partagée	34
a.	Une éthique de la transparence	34
b.	Une vision partagée et stimulante.....	35
c.	Repenser les rôles de chacun et développer le pouvoir d'agir	36
4.	Le municipalisme libertaire comme inspiration	37
C -	Stratégie et innovation pour la construction d'un autre paradigme	38
1.	Notion de pensée systémique et de transversalité	38
2.	Tirer parti des cadres pour trouver sa recette locale	39
3.	Encourager les initiatives associatives et citoyennes	40
4.	Faire réseau pour capitaliser de l'expérience et essaimer	41
D -	Un fonctionnement résilient.....	43
1.	Quand la participation citoyenne est dans l'impasse.....	43
a.	Trouver le juste milieu pour une mise en œuvre simplifiée	43
b.	Maintenir et renouveler la participation	44
c.	Toucher au-delà des convaincu-es	45
2.	Redoubler d'effort pour faire ses preuves quand on est un collectif citoyen 46	
a.	Convaincre pendant la campagne et en fin de mandat.....	46
b.	Renouveler le collectif et entretenir la dynamique.....	47
5.	Des élu-es (pas) comme les autres	47
a.	Mettre en place des méthodes rigoureuses et les respecter	47
a.	La bataille du financement.....	49
Partie 3 : De projets en projets : suivi, recherche de subvention, mise en place D'actions et réflexions globales		51
A -	Les projets de la commune en bref	51
1.	Rétrospective de l'ensemble des projets sur la totalité du mandat.....	51
2.	Focus sur deux projets transversaux représentatifs de la philosophie Plesséenne 51	
a.	Les aménagements au Pont Rialland	52
b.	Le Plan Guide Opérationnel (PGO).....	56
B -	Mon intégration dans l'équipe municipale	58
1.	Assurer le suivi de projet.....	59

a.	Compléter les traces écrites	59
b.	Participer aux réunions, auditions, ateliers et visites	60
c.	Jouer l'intermédiaire	61
2.	Rechercher des aides aux collectivités	62
3.	Réflexion sur les actions de participation citoyenne (3p)	63
a.	Accueil des nouveaux et nouvelles habitant-es	63
b.	Permanences d'élus-es dans les villages.....	65
4.	Interroger les acteurs-trices et mener une action sur la citoyenneté.....	66
Partie 4 : Des bilans aux perspectives.....		68
A - Résultats de mes missions		68
1.	Intégration dans une dynamique de projet	68
2.	Retour sur les recherches et le montage de dossiers de subventions	69
3.	Retour sur les actions de participation citoyenne	70
B – Retour sur les entretiens et l'animation réalisés : perceptions de la transition et de l'exercice de la citoyenneté.....		71
1.	Bilan des entretiens et mise en perspective.....	71
a.	Vision partagée de la transition et de la participation	71
	72
b.	Des difficultés d'appropriation de la transition à l'échelle intercommunale	73
c.	Essaimer au sein de l'agglomération	74
d.	Manque de positionnement : une délicate question politique	75
2.	Bilan de l'animation sur la citoyenneté.....	76
C - Discussion.....		80
1.	Impressions générales sur le stage.....	80
2.	Ouverture pour aller plus loin	81
a.	Inclusion de tous les publics : le défi éternel	81
b.	Faire sortir la participation des grandes villes	82
CONCLUSION.....		84
Bibliographie		86
Annexes.....		90
	99
	100
Liste des figures.....		117
Liste des annexes.....		119
Table des matières		120